



HAL
open science

Partenariat enseignement - bibliothèque pour la mise à disposition des cours en ligne : le cas de Sciences Po Paris

Marion Falconnet

► **To cite this version:**

Marion Falconnet. Partenariat enseignement - bibliothèque pour la mise à disposition des cours en ligne : le cas de Sciences Po Paris. domain_shs.info.docu. 2009. mem_00523921

HAL Id: mem_00523921

https://memic.ccsd.cnrs.fr/mem_00523921

Submitted on 6 Oct 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

INSTITUT NATIONAL DES TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION

MEMOIRE pour obtenir le
Titre professionnel "Chef de projet en ingénierie documentaire" INTD
niveau I

présenté et soutenu par

Marion Falconnet

le 4 novembre 2009

Partenariat enseignement – bibliothèque pour la mise
à disposition des cours en ligne : le cas de Sciences Po
Paris

Jury : Mme Muriel Amar, Mme Cécile Pichon - Bonin

Promotion XXXIX

Au 72^{ème} pôle ...

Remerciements

En préambule de ce mémoire, je souhaite adresser ici tous mes remerciements aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont ainsi contribué à son élaboration.

Tout d'abord Mme Pascale Leclerc qui a accepté ma présence en stage au sein du pôle numérique.

Je remercie Mme Cécile Pichon - Bonin qui a accepté de me suivre tout au long de mon stage, pour sa patience, son enthousiasme et son amitié.

Je remercie également Mme Muriel Amar qui a accompagné l'élaboration de ce mémoire, pour sa disponibilité, ses conseils et ses suggestions.

J'adresse ma plus sincère reconnaissance au directeur et à l'ensemble du personnel de la bibliothèque qui ont eu la gentillesse de prendre le temps de me recevoir, de me permettre d'assister aux réunions de travail et pour leurs précieux conseils, spécialement à Mesdames Catherine Boisdras, Sylvie Thoré, Sylvie Postel Vinay, Donatienne Magnier, Elise Chapoy et Anita Beldiman - Moore.

Notice

Description bibliographique

FALCONNET Marion. Partenariat enseignement – bibliothèque pour la mise à disposition des cours en ligne : le cas de Sciences Po Paris. Mémoire INTD Cycle Supérieur, 2009. 126 p. Mémoire pour le titre professionnel « Chef de projet en ingénierie documentaire », Sciences et techniques de l'information, CNAM-INTD, Paris, 2009. Promotion XXXIX

Résumé

A partir d'une étude de cas menée au sein du campus de Sciences Po Paris, ce mémoire aborde la problématique de la collaboration enseignement – bibliothèque pour la mise à disposition des cours en ligne. Le concept de partenariat associé à l'éducation, ainsi que les nouveaux modes d'apprentissage à distance et leurs conséquences sur les bibliothèques d'enseignement supérieur sont dans un premier temps définis. Puis après avoir évalué dans un deuxième temps les services et outils mis en place par la bibliothèque et le système d'enseignement en ligne (eCours) de Sciences Po au sein du pôle numérique, sont proposées des pistes possibles de partenariat entre ces deux services.

Descripteurs

Apprentissage à distance ; Apprentissage en ligne ; Bibliothèque hybride ; Bibliothèque électronique ; Bibliothèque numérique ; Cours en ligne ; Enseignement à distance ; Enseignement supérieur ; Formation à distance ; Formation à l'information ; Grande école ; Internet ; Partenariat

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| REMERCIEMENTS | 3 |
| NOTICE | 4 |
| TABLE DES MATIERES | 5 |
| LISTE DES TABLEAUX | 10 |
| LISTE DES FIGURES | 11 |
| LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS..... | 12 |
| INTRODUCTION..... | 13 |
| PREMIERE PARTIE : L'IMPACT DES TIC SUR LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LEURS BIBLIOTHEQUES..... | 16 |
| 1 NOTION DE PARTENARIAT : ESSAI DE DEFINITION..... | 17 |
| 1.1 Du partenariat au travail collaboratif | 18 |
| 1.1.1 Les 3 « C » du travail collaboratif | 19 |
| 1.1.2 Travail collaboratif médiatisé..... | 20 |
| 2 USAGE DES TIC DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR | 22 |
| 2.1 Les nouvelles formes d'apprentissage en ligne | 23 |
| 2.1.1 Qu'est-ce que le savoir en ligne ?..... | 23 |
| 2.1.2 De la formation ouverte et à distance | 23 |
| 2.1.3 ... au <i>e-learning</i> | 24 |
| 2.1.4 Dérivées du <i>e-learning</i> , émergences de nouvelles pratiques..... | 25 |

| | | |
|------------|---|-----------|
| 2.2 | Modalités d'usage du <i>e-learning</i> dans l'enseignement supérieur | 27 |
| 2.2.1 | Limites et difficultés | 28 |
| 2.2.2 | Quels impacts sur les performances des étudiants ?..... | 30 |
| 2.2.3 | Quel avenir pour le <i>e-learning</i> ? | 31 |
| 2.2.4 | Ressources éditoriales numériques et dispositifs d'enseignement à distance (EAD) : une synergie encore faible. | 32 |
| 3 | TRANSFORMATION DE L'ENVIRONNEMENT DOCUMENTAIRE | 34 |
| 3.1 | Transformation des usages : l'utilisateur consommateur | 35 |
| 3.1.1 | La place réelle des nouvelles technologies chez les étudiants | 35 |
| 3.1.2 | Primat des bibliothèques de spécialité pour les enseignants | 37 |
| 3.2 | Des orientations stratégiques pour satisfaire les attentes des usagers..... | 37 |
| 3.2.1 | Des bibliothèques classiques aux bibliothèques hybrides | 38 |
| 3.2.2 | Le développement des bibliothèques numériques (ou <i>digital libraries</i>) | 39 |
| 3.3 | Le nouveau positionnement des bibliothécaires | 42 |
| 3.3.1 | La formation des utilisateurs, un enjeu capital pour les bibliothèques | 43 |
| 3.3.2 | Culture informationnelle définition – concept | 43 |
| 3.3.3 | Bibliothèques et FAD : l'exemple québécois et américain | 47 |
| | DEUXIEME PARTIE : LE TERRAIN | 50 |
| 4 | CONTEXTE DE REALISATION DE LA MISSION..... | 51 |
| 4.1 | Sciences Po Paris, histoire et organisation..... | 51 |
| 4.2 | Mission | 53 |
| 4.3 | Méthodologie | 53 |
| 4.3.1 | Connaitre et comprendre l'environnement..... | 53 |
| 4.3.2 | Préparation des entretiens..... | 54 |
| 4.3.3 | But des entretiens..... | 55 |
| 4.3.4 | Conduite et analyse des entretiens..... | 55 |
| 5 | LA STRATEGIE NUMERIQUE DE SCIENCES PO. | 57 |

| | | |
|------------|---|-----------|
| 5.1 | Le rapport Boullier | 57 |
| 5.2 | Présentation des outils numériques mis à disposition du personnel interne, des enseignants, chercheurs et élèves. | 58 |
| 5.2.1 | Réseau WiFi et libre service informatique | 59 |
| 5.2.2 | Environnement Numérique de Travail en Groupe | 59 |
| 5.2.3 | Espace Sciences Po en ligne | 62 |
| 5.2.4 | Atelier de cartographie | 62 |
| 5.2.5 | Système anti-plagiat | 62 |
| 5.2.6 | eFormation bureautique | 63 |
| 6 | LA BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO | 64 |
| 6.1 | Organisation interne et budget | 64 |
| 6.1.1 | Fonds | 65 |
| 6.2 | Politique de grands travaux..... | 65 |
| 6.2.1 | 2002-2003 rénovation du bâtiment principal..... | 65 |
| 6.2.2 | Les nouveaux usages : plus d'accès direct pour une meilleure visibilité des collections | 66 |
| 6.2.3 | 2009-2010 - De nouveaux enjeux..... | 67 |
| 6.3 | Offre et services | 68 |
| 6.3.1 | Prestations documentaires sur place / à distance | 69 |
| 6.3.2 | Visites et audioguides..... | 69 |
| 6.3.3 | L'offre de formation | 69 |
| 6.4 | Développement des collections | 71 |
| 6.4.1 | Acquisitions numériques : une place croissante dans les collections..... | 71 |
| 6.4.2 | eBooks | 72 |
| 6.5 | Bases de données..... | 73 |
| 6.6 | Archive ouverte SPIRE (Sciences Po Institutional Repository)..... | 74 |
| 6.7 | Outils facilitant l'accès à la documentation électronique..... | 75 |
| 6.7.1 | Moteur de recherche fédérée | 75 |
| 6.7.2 | Resolveur de liens..... | 75 |
| 6.8 | Etude des pratiques des lecteurs de la bibliothèque de Sciences Po | 76 |

| | | |
|---|---|-----------|
| 6.8.1 | Les ressources numériques, entre notoriété et usage | 76 |
| 6.8.2 | Mode de sélection des documents : le catalogue plébiscité | 78 |
| 7 | LE POLE NUMERIQUE | 80 |
| 7.1 | Pourquoi créer un service dédié aux évolutions numériques ? | 80 |
| 7.1.1 | Visio conférences et streaming video | 81 |
| 7.2 | Les eCours ou cours en ligne | 81 |
| 7.2.1 | Diversité des formats | 83 |
| 7.2.2 | Processus de production d'un eCours..... | 83 |
| 7.2.3 | Statistiques de consultation | 84 |
| 7.2.4 | Les usages : le eCours un accompagnement sécurisant..... | 85 |
| | | |
| TROISIEME PARTIE : PISTES POUR LA MISE EN PLACE D'UN | | |
| PARTENARIAT ENSEIGNEMENT – BIBLIOTHEQUE POUR LA MISE A | | |
| DISPOSITION DES COURS EN LIGNE | | |
| | | 86 |
| 8 | ORGANISATION DU PARTENARIAT | 87 |
| 8.1 | Les prémices d'une collaboration | 87 |
| 8.2 | Impératifs à respecter | 87 |
| 8.2.1 | Délai..... | 87 |
| 8.2.2 | Rationaliser au maximum l'utilisation des outils mis à disposition par la DSI | 88 |
| 8.2.3 | Personnel réduit | 88 |
| 8.2.4 | Suivre les axes de développement et la politique des eCours pour l'année 2009-2010. | 88 |
| 9 | UN PARTENARIAT SELON 2 AXES..... | 90 |
| 9.1 | Partenariat axé sur l'enrichissement documentaire..... | 90 |
| 9.1.1 | Le choix des dossiers de presse numérisés..... | 90 |
| 9.1.2 | Organisation..... | 91 |
| 9.2 | Partenariat axé sur la formation grâce aux eMethodes | 93 |
| 9.2.1 | Dépasser l'offre de formation classique par la modernisation d'un service existant..... | 94 |
| 9.2.2 | Proposer un apprentissage à la recherche sur Internet..... | 95 |

| | |
|---|------------|
| 9.3 Évaluations et évolutions..... | 96 |
| CONCLUSION..... | 98 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 100 |
| | |
| ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DE LA BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO (JUILLET 2009). | 118 |
| | |
| ANNEXE 2 : LISTE DES BASES DE DONNEES MISES A DISPOSITION PAR LA BIBLIOTHEQUE DE SCIENCES PO. | 119 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Indicateurs de médiatisation et d'interaction des outils de <i>e-learning</i> | 26 |
| Tableau 2 : Fonctions et usages de l'ENTG | 61 |
| Tableau 3 : Tableau comparatif des acquisitions numériques (2000 – 2008) | 71 |

Liste des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1 : ROBIDA Albert, La vie électrique le vingtième siècle, Paris, Librairie illustrée, 1892, p. 25, bibliothèque nationale | 32 |
| Figure 2 : Offre numérique de Sciences Po Paris | 59 |
| Figure 3 : Page d'accueil du site Internet de la bibliothèque | 68 |
| Figure 4 : Evolution de l'offre de formation proposée par la bibliothèque (2000 – 2008) | 70 |
| Figure 5 : Utilisation comparée des ressources numériques entre 2005 et 2008 | 76 |
| Figure 6 : utilisation comparée des ressources numériques entre 2005 et 2008, focus sur les non utilisateurs | 77 |
| Figure 7 : Interface eCours..... | 82 |
| Figure 8 : Processus de production d'un eCours | 84 |
| Figure 9 : Étapes de l'enrichissement documentaire..... | 92 |
| Figure 10 : Nouveau processus de production d'un eCours..... | 93 |

Liste des sigles et abréviations

| | |
|------|--|
| DES | Direction des Etudes et de la Scolarité |
| DSI | Direction des Services d'Information |
| EAD | Enseignement à Distance |
| ENTG | Environnement Numérique de Travail de Groupe |
| FAD | Formation à Distance |
| FNSP | Fondation nationale de Sciences Politique |
| FOAD | Formation Ouverte et à Distance |
| IEP | Institut d'Etudes Politiques |
| TIC | Technologie de l'Information et de la Communication |
| TICE | Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Education |

Introduction

La diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'enseignement supérieur a conduit à de profonds changements. Ils concernent à la fois la sphère pédagogique, les tâches administratives et les modalités organisationnelles de gestion au sein des institutions. Internet et les ressources électroniques ouvrent de nouvelles opportunités en matière d'apprentissage et de nouveaux modes d'enseignement. La convergence des activités d'enseignement et d'apprentissage à distance et en présentiel a renouvelé les dispositifs existants, l'irruption d'Internet les a fait évoluer et de nouvelles pratiques sont apparues. Le *e-learning* et le développement des cours en ligne en sont la manifestation la plus visible.

Parallèlement à ce phénomène, l'évolution des comportements en matière d'information modifie très concrètement le recours aux bibliothèques. Les bibliothèques d'enseignement supérieur sont étroitement associées à cette évolution, car directement intégrées au processus d'apprentissage. Les changements organisationnels occasionnés nécessitent une collaboration entre le personnel de la bibliothèque, le ou les services informatiques et des référents dans le domaine de l'éducation. Et lorsque au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ces nouveaux référents appartiennent au mouvement d'apprentissage en ligne, se pose alors la question des interactions et des partenariats entre ces deux types de structure.

Les réflexions présentées dans ce mémoire s'appuient sur une expérience de terrain, effectuée dans le cadre d'un stage professionnel de trois mois au pôle numérique de Sciences Po Paris. Cette étude porte sur la mise en place d'un partenariat enseignement – bibliothèque pour la mise à disposition des cours en ligne de Sciences Po. Elle s'articule autour de deux questions, formulées à l'issue d'une réflexion menée en amont par la direction la bibliothèque et la responsable du projet de cours en ligne :

- Comment améliorer et répondre à la complexité des problématiques liées à la rencontre – voire même la confrontation – des technologies du numérique avec les bibliothèques, lieux institutionnels de préservation et d'organisation du savoir ?
- Quelles politiques documentaires adopter face aux nouvelles pratiques d'enseignement en ligne et aux nouveaux usages des lecteurs ?

La première partie définit les principaux termes du sujet et présente une synthèse effectuée sur l'impact des technologies de l'information et de la communication sur l'enseignement et les bibliothèques d'enseignement supérieur. Elle permet d'avoir une vision plus claire des domaines susmentionnés en faisant le point sur les rapports existants entre les nouvelles pratiques d'apprentissage et les nouvelles pratiques d'information.

La deuxième partie présente le cas du département du stage dans lequel s'est déroulée la mission s'attachant à décrire l'histoire, les singularités, les qualités et manques, l'environnement technique, les produits, services, et outils proposés ainsi que les publics de chacune des structures. Elle précise la méthodologie retenue ainsi que la démarche adoptée pour observer et étudier le terrain sur lequel s'appuie les réflexions ici présentées, et sur lequel s'est construit le sujet présenté dans ce travail.

Enfin, la troisième partie présente quelques propositions de pistes de partenariats entre la bibliothèque et le pôle numérique pour la production des eCours. Des éléments sont ainsi donnés pour la réalisation de travaux communs autour de plusieurs produits documentaires proposés par la bibliothèque mais également la mise en place de nouveaux objets documentaires utilisant les technologies de *e-learning* mises à disposition par Sciences Po.

Première partie :
L'impact des TIC sur les
établissements d'enseignement
supérieur et leurs bibliothèques

1 Notion de partenariat : essai de définition

Avant de proposer une synthèse de l'impact des technologies de l'information et de la communication sur l'enseignement et les bibliothèques d'enseignement supérieur, il apparaît nécessaire de cerner le vocable de « partenaire » et de « partenariat », en particulier appliqué au domaine de l'éducation.

Voici donc quelques définitions dans une approche diachronique, dans un souci de terminologie.

Partenaire : de l'anglais *partner*, dérivé du latin *pars, partis* : partie. Personne qui participe avec d'autres à des négociations pour la défense de ses intérêts ; les partenaires ne sont pas encore ni parties contractantes à un accord qu'ils auraient signé, ni parties adversaires à un procès qui les oppose mais peuvent le devenir.¹

Partenariat est un terme récent. Il n'entre dans le Petit Larousse Illustré qu'en 1987, contrairement à partenaire, dont l'origine remonte au XVIII^e siècle, de l'anglais *partner*, lui-même altération de *part, parcener* ou *parçuner*, de l'ancien français *parçonier*, propriétaire indivis, copartageant, de *parçon*, partage, butin, du latin *partitio, partitionis* (partage, séparation ; division). Étymologiquement sont donc présents dans le terme à la fois l'avec et le contre, l'association et la division [8, ZAY, p.317].

Dans le domaine de l'éducation au cours des années 80, les définitions ont visé à préciser des conditions minimales différenciant le partenariat d'autres formes de collaborations, qui, toutes, se retrouvent dans l'idée d'ouverture de l'école : prestation de service par un « intervenant extérieur », apport de ressources par un « commanditaire », un « sponsor », échanges, contacts, relations, réseaux, les termes associés au partenariat sont d'ordre dialectique et constructif : contrat ou négociations entre des parties ayant pouvoir de contracter, avec un interlocuteur reconnu qu'on peut identifier, qui a un statut. Il s'agit donc d'un accord de collaboration mutuelle entre partenaires égaux travaillant ensemble à réaliser leurs propres intérêts tout en résolvant des problèmes communs [8, ZAY, p.319].

¹ In : CORNU Gérard. Vocabulaire juridique. Paris, PUF, 8^{ème} éd., 2000, 970p. 2-13-055097-5

Une définition proposée par Danièle Zay dans le Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation², reprend l'ensemble de ces concepts :

« Le partenariat entre institutions, deux services suppose le constat de problèmes communs, le diagnostic de l'intérêt d'une action concertée, la définition d'objets cadrés dans le temps, la répartition claire des zones d'intervention et de responsabilités de chacun, des modalités de régulation de l'action en cours, le souci d'établir des procédures d'évaluation de l'action selon des critères acceptés par chacun des partenaires. »

1.1 Du partenariat au travail collaboratif

Trois tendances sont à l'origine de l'essor des technologies de travail collaboratif : la mutation de l'économie, la décentralisation des entreprises et le développement d'Internet [53, DRAPIER, p.19].

- la mutation de l'économie, de l'industrie manufacturière vers l'industrie des services, a vu émerger un fort besoin et une dépendance vis-à-vis de l'information et de la circulation de l'information en particulier.
- la décentralisation des entreprises va de pair avec un éclatement géographique des organisations. Il en résulte des besoins de coopération et de coordination internes, mais dans un espace-temps différent.
- le développement extrêmement rapide des réseaux, et en particulier d'Internet, apporte des moyens de communication et de partage d'information performants aux structures dispersées et en réseau.

La notion de partenariat appelée travail collaboratif est un des sujets d'étude privilégiés des chercheurs en ingénierie des systèmes d'information ainsi qu'en ingénierie du travail collaboratif. De nombreux débats sont actuellement discutés autour de la notion de Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) pour la mise en place de travaux en mode projet, mais une même ligne directrice est présente dans la majorité des publications. Il s'agit de ce qu'implique la notion

² CHAMPY Philippe, dir. Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation. Paris, Retz, 3^{ème} éd, 2005, p. 719-724. ISSN 978-2-7256-2605-5

de partenariat, trois enjeux sont ainsi couramment invoqués : la communication, la coopération et la coordination.

1.1.1 Les 3 « C » du travail collaboratif

Communication : C'est la communication qui permet aux acteurs d'interagir directement de manière synchrone (temps réel et synchronisé) ou de partager des informations de manière asynchrone (temps différé et désynchronisé). La communication est le lien organique qui permet aux individus d'entrer en contact, d'échanger et de travailler en groupe. C'est le processus de base nécessaire à toute fonction de décision. Pour dynamiser le travail collaboratif, il faut aussi communiquer sur les objectifs du projet pour les partager (savoir où aller pour pouvoir collaborer), dire ce que l'on sait (partager et discuter l'information qu'on possède), dire ce que l'on fait (partager et discuter les actions en cours et à venir), communiquer et partager le modèle de processus à piloter (échanger sur le plus important, permettre à chacun de visualiser la dynamique de travail). La communication est donc la condition primordiale pour réussir un projet collaboratif. [53, DRAPIER, p.18]

Coopération : La division du travail entraîne une spécialisation des fonctions qui rend la gestion de la coopération nécessaire. La coopération est la clé de voûte du travail en équipe. Elle permet la répartition et le partage des informations et des connaissances individuelles au profit d'une production collective. Les individus doivent partager une responsabilité tacite commune, se faire confiance, avoir des rapports d'égalité et de respect mutuel. Dans une logique de gestion collaborative de projet, la notion hiérarchique de chef de projet tend à s'effacer pour laisser la place au rôle de coordinateur [53, DRAPIER, p.19]

Coordination : La division du travail n'a pas de sens sans coordination des actions de chacun. Elle est le pendant à la coopération car elle permet la synchronisation des actions et des acteurs. Il s'agit de gérer la circulation des documents de manière structurée et organisée, de réguler les mécanismes du groupe et d'articuler les activités (répartition des activités, des rôles, des responsabilités). La coordination est ce qui permet la cohérence du travail collaboratif, en ce sens elle est dépendante de la communication. [53, DRAPIER, p.19]

Le travail collaboratif permet d'accroître les capacités des individus pour réaliser une tâche impossible à réaliser seul, de combiner des connaissances et compétences complémentaires, de faciliter l'application de plusieurs stratégies et la prise en compte de plusieurs perspectives à la résolution d'un problème, mais aussi de mutualiser les ressources, d'augmenter la capacité du

groupe à maîtriser la complexité, de profiter des expériences de chacun et d'améliorer le partage de connaissances [51, BOUGHZALA, p.90]. Mais la collaboration ne va pas de soi et nécessite la motivation collective relative au projet du groupe. Cela nécessite de pouvoir mobiliser des compétences collaboratives et d'aplanir les relations hiérarchiques. Le travail collaboratif, c'est apprendre à travailler en réseau, à faire circuler l'information, à faire régulièrement le point sur la situation et l'évolution des choses, c'est savoir impliquer les membres de son équipe. La communication, les interactions, la confiance (implication des membres et compétences reconnues) et la conscience de groupe sont des composantes humaines indispensables à la cohésion et à la réussite du travail collaboratif [53, DRAPIER, p.18]. Les interactions reposent sur le principe d'équilibre des échanges, tout le monde doit trouver son compte pour motiver les contributions, les technologies n'étant qu'un support. La confiance est un élément primordial du travail collaboratif qui va inciter les interactions

Les collaborations provisoires s'articulent autour de projets qui nécessitent à un moment donné d'organiser la circulation d'informations entre plusieurs personnes. C'est pourquoi on parle aujourd'hui de travail collaboratif médiatisé.

1.1.2 Travail collaboratif médiatisé

Les objectifs du travail collaboratif médiatisé sont de remédier aux contraintes spatiotemporelles et de permettre le travail à distance, d'améliorer l'accès et le partage d'informations et de connaissances, de réduire les délais (communication plus focalisée, réactivité, fluidité des échanges), de réduire les coûts (transport, hébergement, rationalisation des processus, évitement de la redondance des tâches), de responsabiliser les acteurs (objectifs clairs et partagés, implication personnelle, communauté virtuelle) [52, BOUGHZALA, p.110].

Avant les années 2000 on ne parlait pas de travail collaboratif mais de *groupware*. Courbon définit le *groupware* comme « l'ensemble des technologies et des méthodes de travail associées qui, par l'intermédiaire de la communication électronique, permettent le partage de l'information sur un support numérique à un groupe engagé dans un travail collaboratif et/ou coopératif » [53, COURBON, p.5]. Le *groupware* est donc défini à la fois comme une méthode et des outils qui facilitent le travail en groupe. La finalité du *groupware* est de faciliter la communication, la coordination et la collaboration entre les membres du groupe à partir d'un environnement partagé [52, BOUGHZALA, p.111]. Ce terme désigne dans sa dimension outil, l'ensemble des applications informatiques qui visent à faciliter le travail en groupe et qui supportent, facilitent, et organisent les activités. Les outils *groupware* sont nés avec les logiciels client - serveur et les plateformes de

messagerie électronique qui se sont peu à peu enrichies avec des calendriers partagés, des gestionnaires de tâches, des fonctionnalités de stockage et de partage de fichiers. Avec l'arrivée d'Internet, les outils de travail de groupe accessibles via le Web se sont développés et ont peu à peu remplacé les outils de *groupware* utilisant des clients lourds. Ce sont ces outils que l'on appelle aujourd'hui les outils de travail collaboratif, parfois appelés *groupweb* [52, BOUGHZALA, p.113]. Le terme *groupware* continue de désigner les plateformes regroupant une messagerie électronique, un calendrier partagé et un gestionnaire de tâches, qui nécessitent l'installation d'un logiciel client sur chaque poste utilisateur [53, DRAPIER, p.20].

Aujourd'hui, quand on parle de travail collaboratif, on parle à la fois du contexte du travail, de l'organisation de ce travail, des interactions entre acteurs et des usages des outils sollicités pour ce travail. Chaque type d'outil offre des applications pour les 3 fonctions, mais leur position met en avant leur domaine fonctionnel dominant.

- les outils de communication permettent à des utilisateurs distants de communiquer en mode synchrone ou asynchrone (messagerie, forum, visio ou vidéoconférence...).
- les outils de partage permettent de se partager un espace de travail, un document, une application (bibliothèque, édition partagée...).
- les outils de coordination permettent la gestion et la coordination des activités de plusieurs utilisateurs (agenda partagé, gestion des tâches, formulaires électroniques ...)

2 Usage des TIC dans l'enseignement supérieur

L'utilisation des TIC dans les formations supérieures peut tout d'abord se faire de manière fonctionnelle, c'est-à-dire par une approche principalement orientée vers des usages administratifs ou de stockage. Les TIC ont alors pour principal objectif de remplacer des outils existants comme le courrier, l'affichage, les photocopiés... [16, GARROT, p.114] Non sans résistance, les TIC se sont rapidement diffusées dans le milieu universitaire. L'informatisation des universités a commencé dès le début des années 1980 et l'usage d'Internet s'est généralisé à partir du milieu des années 1990. L'application des TIC à l'enseignement lui-même (TICE) est toutefois plus récente mais elle a déjà modifié de manière importante l'expérience de l'enseignement classique. [26, BEN YOUSSEF, p.11]

Les TICE constituent un vecteur privilégié de cette rencontre de la Formation Ouverte à distance (FOAD) et de l'enseignement supérieur. Certes, l'enseignement à distance existe au sein de l'enseignement supérieur depuis les années soixante par l'intermédiaire des Centres de télé-enseignement universitaires (CTEU), des formations dispensées par le Centre National des Arts et métiers (CNAM) ou par le Centre national d'enseignement à distance (Cned). Mais jusqu'à la fin des années 80, cette offre de formation supérieure et à distance était d'une importance quantitative réduite et concernait principalement un public en formation continue. L'évolution du marché du travail, la modification des besoins de compétences, la croissance du nombre d'étudiants et le développement de la formation continue ont été autant de facteurs contribuant à ce qu'une politique globale en faveur d'un usage intensif des TIC soit mise en place par le gouvernement français. [11, BERTRAND, p.62]

Elle s'est traduite concrètement par la mise en chantier en 2001 de plusieurs campus numériques en France, à la suite d'un appel à projets lancé par les ministères de l'Éducation nationale et de la recherche. Ce projet s'est inscrit en réponse aux nouvelles tendances du monde de l'éducation : l'augmentation du nombre d'étudiants, la diversification des profils d'étudiants, des études de plus en plus longues, la multiplication des méthodes d'enseignement (proportionnelles à l'augmentation du nombre d'étudiants), un marché de l'éducation plus ouvert, des contraintes budgétaires lourdes. [41, ROES, p.2]

2.1 Les nouvelles formes d'apprentissage en ligne

2.1.1 Qu'est-ce que le savoir en ligne ?

Jacques Perriault, professeur en Sciences de l'information et de la communication à l'Université de Paris X et l'un des premiers chercheurs français à s'être penché sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, en particulier leurs usages et leur appropriation, définit le savoir en ligne par 7 critères [31, PERRIAULT, p.37] :

- une activité à distance
- personnelle ou collective
- de création, d'échanges, de consultation et de mise à jour
- de bases de cours, de sites et de documents divers
- en vue d'apprentissage, de diffusion et de critique
- recourant à des formats et des procédures normalisées
- impliquant le bon fonctionnement des infrastructures de télécommunication

Les contraintes d'espace et de temps sont en effet considérablement relâchées par la désynchronisation, ou la mise à distance de l'offre et de la demande de formations grâce à la médiatisation du suivi pédagogique. Grâce à Internet les cours peuvent être donnés sans contrainte de temps et de lieu. Les TICE peuvent servir de support à de nouveaux modes de coordination, afin de faciliter les interactions et l'apprentissage ; il s'agit alors d'une approche principalement orientée vers les connaissances et vers les usages des acteurs de l'enseignement supérieur.

Avant de poursuivre notre étude il est important de définir clairement certains termes et notions, notamment en matière de formation tant elles sont nombreuses et souvent complexes.

2.1.2 De la formation ouverte et à distance ...

La FOAD fait partie de la famille de la formation à distance (FAD), mais elle se positionne, en général, sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication, de l'adaptation à l'individu et de la modularité de la formation. L'UNESCO caractérise les formations ouvertes par

« une liberté d'accès aux ressources pédagogiques mises à disposition de l'apprenant, sans aucune restriction, à savoir : absence de conditions d'admission, itinéraire et rythme de formation choisis par l'apprenant selon sa disponibilité et après conclusion d'un contrat entre l'apprenant et l'institution. » [4, BERNARD, p.57]

Outre la FOAD, le système de formation assisté par les TICE se décline en :

- **Formation ou enseignement en mode asynchrone** : l'échange avec les tuteurs s'effectue via des modes de communication ne nécessitant pas une connexion simultanée (les échanges avec les autres apprenants se font via des forum de discussion ou par courriel)
- **Formation ou enseignement en mode synchrone** : on parle de « classe virtuelle » lorsque les participants se connectent simultanément à leur session de formation. Ils peuvent alors communiquer en temps réel soit par visioconférence, ou « chat ». Ce type de formation permet de partager des applications et d'interagir sur celles-ci au moment où le tuteur leur donne la main sur le document partagé.

La FOAD et ses dérivés s'opposent par nature à la formation (ou enseignement) en présentiel. C'est le modèle de la classe en formation continue ou initiale. En formation initiale, elle correspond au mode de formation simultané ou magistral et pour une durée prédéterminée. En enseignement ou en formation à distance, il est également possible d'organiser des activités de groupe en présentiel favorisant les échanges entre les apprenants sous la conduite d'un enseignant, d'un formateur ou d'un tuteur.

2.1.3 ... au *e-learning*

Sans faire disparaître l'expression FOAD, la vogue des réseaux et d'Internet a fait, depuis peu, émerger une nouvelle appellation : *e-learning*.

Le *e-learning* définit tout dispositif de formation qui utilise un réseau local, étendu ou Internet pour diffuser, interagir ou communiquer. Ce qui inclut l'enseignement à distance, en environnement distribué (autre que l'enseignement par correspondance classique), l'accès à des ressources par téléchargement ou en consultation sur le net. Il peut faire intervenir du synchrone ou de l'asynchrone, des systèmes tutorés, des systèmes à base d'auto - formation ou une combinaison des éléments évoqués. Ce terme fait partie des anglicismes auxquels il est difficile d'échapper, même si sa traduction, « e-formation », tente une percée encore timide [7, GLIKMAN, p.56]. On rencontre aussi occasionnellement le terme de e-education. Toujours en ce sens, on peut

également parler de « formations en ligne », les « cours en ligne » désignant alors la partie du dispositif visant à la diffusion des connaissances. L'existence de tels cours accessibles sur le Web n'implique pas leur inscription dans un dispositif complet de formation.

Le terme de *e-learning* concerne donc plus particulièrement les FOAD caractérisées par le recours aux réseaux pour tout ou seulement une partie des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche d'informations et de communication. Cette définition rejoint celle de la Commission européenne pour laquelle le *e-learning* est l' « utilisation des nouvelles technologies multimédia et d'Internet pour améliorer la qualité de l'apprentissage en facilitant l'accès à des ressources et des services, ainsi que les échanges et la collaboration à distance ». [26, BEN YOUSSEF, p.9]

2.1.4 Dérivées du *e-learning*, émergences de nouvelles pratiques

La formation hybride, notion introduite par Jacques Perriault il y a plus de dix ans, est préférée au tout électronique sous le nom de *blended learning* [4, BERNARD, p.18]. L'enseignement mixte, ou cours partiellement en ligne, concerne les étudiants dont plus de 30 % des heures du diplôme se font à distance sur le Web. Ce mode d'apprentissage désigne l'utilisation conjointe du *e-learning* et du mode classique d'apprentissage présentiel. En général, l'apprenant alterne entre des sessions à distance en ligne et des sessions en face-à-face avec le ou les formateurs. Un modèle souvent utilisé est ainsi d'effectuer une première introduction au sujet avec une ressource à distance, suivie d'une période en face à face avec un enseignant. Une session de débriefing est souvent aussi ajoutée en fin de formation, quelque temps après celle suivie en face à face. [4, BERNARD, p.58]

Les situations dites en « présentiel enrichi » sont des situations d'enseignement ou de formation dans lesquelles il y a un usage de supports multimédias en présence des élèves. Elles se différencient des situations dites en « présentiel amélioré » qui sont des situations d'enseignement ou de formation réalisées en amont et/ou en aval à distance en lien avec le présentiel. Elles se différencient également des situations dites mixtes « présentiel »/« distance » qui sont des situations d'enseignement ou de formation où des activités s'effectuent en dehors de la présence physique du formateur et peuvent conduire à du présentiel allégé, à du présentiel réduit ou du présentiel quasi inexistant . [4, BERNARD, p.61]

Ce tableau, réalisé à partir de l'étude de quatre universités européennes (France, Italie et Pologne) récapitule les indicateurs de médiatisation et d'interaction des différents outils de *e-learning* disponibles [16, GARROT, p.122] :

Tableau 1 : Indicateurs de médiatisation et d'interaction des outils de *e-learning*

| | Niveaux de médiatisation | Niveaux d'interaction |
|---------------|--|--|
| Faible | - documents, textes, images et PowerPoint | - rien |
| Intermédiaire | - documents textes et PowerPoint - enregistrement audio/vidéo des cours | - forum, chat, courrier électronique |
| Elevé | - documents textes et PowerPoint - enregistrement audio/vidéo des cours - simulations - leçons multi-média - laboratoires virtuels | - forum, chat, courrier électronique - outils collaboratifs (blog, wiki...) |

Offrir de faciliter l'accès aux enseignements par le réseau Web signifie apprendre aux étudiants à travailler autrement, en tirant profit de certaines des fonctionnalités offertes par les outils. On entend par usage avancé, un usage des outils qui permet d'améliorer les processus d'apprentissage, en supprimant des prises de notes inutiles, en facilitant l'accès aux informations, aux illustrations, en mettant en situation. Loin d'être incompatible avec celui des usages génériques, le développement des usages avancés s'avère complémentaire. [16, GARROT, p.123]

Certains outils s'introduisent « en périphérie du travail », dans le sens où leur utilisation n'est pas une contrainte forte, tels que les outils d'accès à des bases de données ou de messagerie. Certains font l'objet d'une appropriation progressive par les utilisateurs, que ce soit au niveau individuel (chacun ne va pas à la même vitesse) ou collectif (certains savoir-faire et usages se construisent au sein de groupes) ; l'utilisation des outils peut aussi se développer en fonction de l'évolution des besoins ou des choix pédagogiques. Enfin, certains outils peuvent avoir un impact plus contraignant sur l'organisation du travail pédagogique (simulations, réalités virtuelles). Dans le cas d'une intégration principalement fonctionnelle, les investissements nécessaires à la mise en place des TICE constituent l'essentiel des investissements. Dans le cas d'une intégration « cognitive »,

c'est-à-dire davantage orientée vers les connaissances, s'ajoutent les coûts de développement des ressources (audio et vidéo, simulations, réalités virtuelles, etc.), ainsi que les coûts de pédagogie spécifique (tutorat) [16, GARROT, p.126].

Pour Pierre Dillenbourg, professeur de pédagogie et nouvelles technologies de formation à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, plus que le *e-learning*, le concept d' *integrated learning* doit prévaloir : il s'agit de mêler les activités d'enseignement en présence et les technologies de formation, d'intégrer le *e-learning* au cours, de ne pas cloisonner les activités. Pour lui, il ne peut y avoir un projet de *e-learning* mais un projet global de formation qui inclut différentes formes de *e-learning* à différents moments. La flexibilité, la mixité, la liberté, sont les slogans des campus numériques, qui peuvent être l'une des réponses aux demandes nouvelles d'individualisation de l'enseignement et de mobilité virtuelle. La technologie, quel que soit son nom, ne doit pas être une fin, mais simplement un moyen. [30, GUILLARD, p.6]

2.2 Modalités d'usage du *e-learning* dans l'enseignement supérieur

La mise en place d'un dispositif de *e-learning* au sein d'un établissement d'enseignement supérieur s'effectue généralement selon trois orientations possibles :

- **L'orientation fonctionnelle** conduit l'établissement à substituer certaines fonctions administratives en ayant recours aux TIC ; elle concerne pour l'essentiel les fonctions administratives et les fonctions de support pédagogique.
- **L'orientation technologico - pédagogique** voit les TICE gagner progressivement la fonction pédagogique avec un nombre croissant de cours mis à disposition des étudiants au format numérique, et déposés sur des plates-formes accessibles aux étudiants. Il s'agit d'un transfert ou d'une formalisation des supports traditionnels de cours dans un format numérique et de leur diffusion via Internet au public de l'établissement universitaire.
- **L'orientation cognitive** consiste à faire évoluer la pédagogie en fonction du public visé en intégrant les différentes possibilités de médiatisation et d'interaction tuteur/apprenant offertes par les TIC dans le domaine de l'enseignement.

Dans une revue de la littérature portant sur les usages des TICE et du *e-learning* par les établissements d'enseignement supérieur, Adel Ben Youssef et Walid Hadhri ajoutent à ces trois orientations deux approches. La première attribue le rôle de véhicule de message aux TICE. Ainsi, l'usage des TICE admet comme finalité de véhiculer les messages éducatifs. Un processus de substitution a lieu entre les médias traditionnels et les nouveaux médias. Dans la seconde interprétation, les TICE sont considérées comme un système symbolique au même titre que le langage. L'enseignement supérieur nécessite de ce point de vue d'adapter ses contenus au nouveau système symbolique. Dans une acception plus large, les TICE sont des outils cognitifs qui restructurent la pensée et les activités intellectuelles. Dans ce cadre, les usages des TICE réorganisent de manière significative les activités d'apprentissage. Les TICE sont utilisées comme des artefacts cognitives. Dans le contexte français, ces deux auteurs rapportent également que dans la conclusion d'une étude de cas réalisée en 2002³ portant sur cinq universités françaises, l'usage des TICE s'insère davantage dans un schéma de substitution des canaux de délivrance des savoirs que dans un schéma de modification des pratiques de l'enseignement supérieur. Les nouveaux médias d'apprentissage semblent remplacer les anciens médias sans qu'un impact fort sur la nature de l'apprentissage soit constaté. Des constats similaires semblent être établis au niveau international. Au Canada et plus particulièrement au Québec, des études récentes montrent que les usages d'Internet demeurent essentiellement orientés vers la recherche de l'information. Les impacts sur le processus d'apprentissage demeurent faibles. [25, BEN YOUSSEH, p.27]

2.2.1 Limites et difficultés

2.2.1.1 Potentialités des dispositifs de *e-learning*

Lorsque l'on s'intéresse à la littérature concernant les dispositifs de *e-learning* on remarque d'emblée que se dégagent très nettement des opinions partagées quant à l'utilisation des TICE et à l'efficacité des cours en ligne. On note que les recherches portent principalement sur les avantages et les inconvénients des dispositifs éducatifs utilisant les nouvelles technologies à des fins d'apprentissage. Aussi, certaines études considèrent l'efficacité des cours en ligne comme supérieure à celle des cours traditionnels, tandis que d'autres ne remarquent aucune différence significative. Les chercheurs décèlent en général plusieurs points positifs et négatifs. [15, CROIZY,

³ ALBERO Brigitte, DUMONT Bernard. Les technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur : pratiques et besoins des enseignants. Rapport ITEM SUP pour le ministère de la Recherche, Direction de la Technologie, Sous-direction des Technologies éducatives et des Technologies de l'Information et de la Communication (SDTETIC), Bureau de l'Enseignement supérieur (B3), Paris, 2002, 67p.

p.178] Ainsi, les avantages les plus souvent mentionnés sont la rapidité et l'immédiateté de la communication, la fréquence des interactions avec le formateur et les pairs, la commodité et la flexibilité du médium, l'accessibilité pour un plus grand nombre de personnes, la préparation adéquate au marché du travail ou la mise à niveau pour les adultes. Ces technologies présentent également des inconvénients : leur caractère impersonnel, une accessibilité restreinte (faute de moyens matériels), la nécessité de posséder des habiletés technologiques ou d'en acquérir de nouvelles, une surcharge cognitive dans le traitement des informations et une difficulté à identifier les apprentissages réalisés, sans parler des problèmes techniques possibles qui perturbent le déroulement de l'apprentissage.

2.2.1.2 Adoption partielle par les enseignants

L'hybridation de l'enseignement classique en face-à-face par l'auto-formation ou l'enseignement en ligne nécessite une réflexion préalable sur ce qu'est le processus d'apprentissage. Il est nécessaire de repenser son propre enseignement, de le structurer différemment avec des outils qu'on ne maîtrise pas forcément et en collaboration avec des équipes techniques, des centres de ressources informatiques et/ou audiovisuels dont on ne comprend pas toujours ni la pertinence, ni les problèmes. [30, GUILLARD, p.5] Une étude menée en mars 2009 sur les dynamiques d'usage des TICE, révèle un certain nombre de limites et freins à l'adoption de ces technologies énoncées par les enseignants du supérieur. [25, BEN YOUSSEF, p.32] Parmi les dimensions signalées, on peut mentionner l'absence de formation, la faiblesse de l'équipement dans les salles de cours, l'absence d'une valeur pédagogique additionnelle (perçue). En effet, les enseignants n'estiment pas nécessaire de changer les méthodes d'enseignement traditionnelles. Ceci pourrait être expliqué par un phénomène de résistance au changement et pourrait révéler des écarts en matière d'adoption selon les disciplines.

Parallèlement à cette observation, il est possible de constater une corrélation positive et croissante entre l'implication dans un dispositif de *e-learning* et l'intensité d'usage des TICE. La participation à un dispositif à distance via Internet permet aux enseignants d'explorer des possibilités technologiques qui ne sont pas forcément utilisées dans les dispositifs face-à-face et permet d'accroître significativement leur intensité d'usage. Un transfert des applications explorées dans les dispositifs en ligne vers les enseignements traditionnels a lieu par la suite. L'implication des enseignants dans des dispositifs d'enseignement en ligne pourrait constituer un levier important de décollage des usages. [25, BEN YOUSSEF, p.33]

De plus, même si pour Michel Bernard, directeur de recherche au Centre de Recherches en Education, Formation et Insertion de Toulouse, il est illusoire de penser que les enseignants ne

sont pas prêt à se transformer en producteurs de documents pédagogiques multimédias, il met en avant l'initiative « Nettuno » d'une université italienne. Le principe est simple : un professeur s'exprime devant une caméra et fait appel à des documents. De plus il produit un document PowerPoint pour expliciter la structuration de son cours. Cette démarche, proche de la forme « amphithéâtre », simple, est acceptée par les professeurs et les étudiants. Pour Michel Bernard, ce n'est sûrement qu'une transition vers d'autres formes de dispositifs, mais elle a l'avantage d'être compatible avec les compétences actuelles des enseignants tout en les amenant à réfléchir à la manière dont ils organisent la présentation de leur savoir et d'offrir un meilleur accès au savoir. Ainsi deux grandes approches s'affrontent : celle de la classe virtuelle privilégiant les activités de l'enseignant et celle du *e-learning*, privilégiant les activités de l'apprenant alors que selon lui, il faudrait soutenir simultanément ces deux types d'activités. [4, BERNARD, p.13]

2.2.2 Quels impacts sur les performances des étudiants ?

Une littérature analysant l'impact sur la performance des étudiants des nouvelles pratiques d'enseignement numériques s'est récemment développée. Ces travaux peuvent être divisés en deux groupes, selon la méthodologie adoptée dans l'analyse des effets de l'usage des nouveaux outils et selon leurs conclusions sur l'efficacité des enseignements en ligne. Le succès de l'adoption repose sur un équilibre nécessaire entre les politiques d'adoption des nouvelles technologies, les capacités des étudiants, l'usage des technologies par les étudiants et les enseignants et l'utilisation de techniques ou d'outils déjà éprouvés par les utilisateurs. Des travaux soulignent la cohérence des nouvelles formes d'apprentissage dans l'enseignement supérieur avec le potentiel d'usage des dispositifs numériques. Les nouvelles formes d'apprentissage dans de nombreux domaines de l'enseignement supérieur s'expliquent par le passage d'un modèle d'enseignement basé sur l'enseignant à un modèle orienté vers l'étudiant, dans lequel des méthodes d'enseignement doivent être adaptées aux besoins et profils des étudiants. [27, CASTILLO, p.59]

Dans la continuité de ces propos, de nombreux auteurs mettent bien en évidence les exigences multiples associées aux formations en ligne et ce que doivent faire les e-apprenants si ils souhaitent réussir leur parcours. L'objectif pour les apprenants est de développer une attitude volontaire vis-à-vis d'éventuels problèmes et, de ce fait, opérer une appropriation personnelle des savoirs. Ils doivent apprendre à développer et à mettre en oeuvre des compétences métacognitives pour pouvoir apprécier leurs actes d'apprentissage et savoir décider de garder ou d'infléchir les choix effectués aux étapes précédentes de leur parcours. On voit très nettement qu'une lourde charge revient aux étudiants, celle qui consiste, comme nous le disent de nombreux auteurs, à apprendre leur métier d'apprenant ou « d'apprendre à apprendre ». Les formations en ligne bouleversent de manière importante les conduites de formation des sujets. La gestion des

échanges, le rapport aux savoirs, la prise d'initiative, le développement d'un esprit critique, l'autoévaluation, le maintien de la motivation et l'organisation du travail sont en question et animent les débats entre des points de vue contrastés. [15, CROITY, p.184]

2.2.3 Quel avenir pour le *e-learning* ?

Force est de reconnaître qu'en dépit de deux décennies de politiques d'équipement intensif, les changements des pratiques et des modèles pédagogiques demeurent faibles en Europe et plus particulièrement en France. En effet, le potentiel de ces technologies ne semble pas être totalement exploré. Alors que l'équipement ne cesse d'augmenter, l'efficacité des dispositifs n'est pas totalement démontrée. La valeur pédagogique additionnelle est faiblement perçue. Cette situation semble d'autant plus problématique que la nouvelle génération d'étudiants est formée d'utilisateurs avancés de ces technologies (*Digital Natives*). L'écart entre leurs attentes en tant qu'utilisateurs de ces nouvelles technologies et l'offre proposée par les universités accentue la pression sur les enseignants du supérieur et met l'accent sur le rôle de ces derniers dans la mise en place des changements nécessaires. De leurs attitudes, compétences, disponibilité et engagements pourraient dépendre les modifications structurelles attendues en matière de numérisation de l'enseignement supérieur par exemple. [25, BEN YOUSSEF, p.25]

Pour Mohamed Sidir, ancien expert auprès du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et maître de conférence en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Jules Verne de Picardie, si les aspects technopédagogiques sont souvent évoqués pour expliquer la difficulté de la formation à distance en milieu universitaire, ce sont les orientations politiques des établissements et leurs préoccupations économiques qui semblent peser lourd sur les décisions et sur les stratégies de l'insertion de ce mode de formation au sein des universités [18, SIDIR, p.107]. De plus, il est important de rappeler que dans l'engouement et l'intérêt pour la généralisation des technologies numériques dans le domaine de la formation depuis quelques années, force est de constater que la plupart des outils de la formation sont encore en phase d'expérimentation et de non exploitation. Ce retard peut être dû à un problème de couplage entre innovation technologique et innovation organisationnelle. [28, CROZAT, p.1]

Les avis sont donc partagés sur le sort du *e-learning* au sein des établissements d'enseignement supérieur, si certains auteurs se demandent si 2005-2015 ne sera pas la décennie des campus numériques oubliés, des plates-formes de formation surnuméraires et des espaces collaboratifs improductifs [9, AUDRAN, p.372], d'autres comme Jacques Perriault reprennent avec

amusement les propos de Thomas Edison en les illustrant d'une gravure de d'Albert Robida [31, PERRIAULT, p.24] :

Figure 1 : ROBIDA Albert, La vie électrique le vingtième siècle, Paris, Librairie illustrée, 1892, p. 25, bibliothèque nationale



« Les livres seront bientôt périmés dans les écoles. Les élèves seront instruits par l'œil. Il est possible d'enseigner chaque branche de la connaissance humaine avec le film. Notre système scolaire sera complètement changé d'ici dix ans. » Thomas A. Edison. New York Dramatic Mirror , 9 juillet 1913.

2.2.4 Ressources éditoriales numériques et dispositifs d'enseignement à distance (EAD) : une synergie encore faible.

Relier l'offre des ressources numériques à l'acte pédagogique apparaît légitime pour penser au mieux leurs usages, et tout particulièrement lorsque l'activité pédagogique utilise elle-même le réseau comme mode principal de communication et de diffusion des savoirs.

Les nouvelles formes d'apprentissage, dont le *e-learning*, on l'a vu, représente une nouvelle tendance pour les établissements d'enseignement, modélisent l'adoption d'un système d'enseignement plus actif, où chaque étudiant prend plus conscience des buts de tel ou tel enseignement et de la façon dont il doit en réaliser les objectifs. Cela suppose également que

l'étudiant ne se limite pas aux seules ressources transmises par le professeur mais cherche par lui-même afin de développer ses compétences. [41, ROES, p.6]

Une observation menée auprès d'un échantillon de campus numériques a montré une grande présence de ressources pédagogiques et de ressources administratives mais une quasi – absence de ressources documentaires et éditoriales dans ces campus virtuels. Paradoxe, lorsque l'on connaît les différents services de revues en ligne mis en place par de nombreuses bibliothèques ayant acquis des droits d'accès pour les universités. Manifestement le lien est encore difficile entre bibliothèque numérique et EAD dans le contexte français, il traduit une synergie insuffisante entre bibliothécaires et enseignants. [40, PAPY, p.196]

Cette réflexion en impose une autre, quel rôle peuvent jouer les bibliothèques des établissements supérieurs pratiquant le *e-learning*? Confrontées elles aussi aux évolutions technologiques, comment peuvent-elles se positionner face aux nouveaux modes d'enseignement ?

3 Transformation de l'environnement documentaire

Le développement des TIC et d'Internet a profondément transformé l'environnement documentaire. Plusieurs de ces transformations ont eu des conséquences directes sur les politiques documentaires des bibliothèques d'enseignement supérieur ou de recherche.

L'une des premières conséquences visibles est l'explosion de la production de documents au format numérique. Chez les éditeurs et chez les imprimeurs, les chaînes de production des documentations papiers sont créées depuis plus de 10 ans en format électronique pour aboutir à une grande photocomposition⁴. L'introduction du langage SGML et XML⁵ a considérablement transformé la chaîne de production pour la diffusion numérique et papier des documents scientifiques. La création de documents dans les institutions qu'elles soient commerciales, culturelles ou scientifiques est désormais effectuée au format électronique. L'augmentation exponentielle de l'offre documentaire numérique a changé la perception que nous pouvions avoir du document numérique. Celui-ci n'est plus un phénomène complémentaire, mais il est en train de constituer l'offre documentaire essentielle, non seulement en volume mais également en facilité d'accès. Enfin, la pénétration profonde et massive des infrastructures de télécommunication et des équipements informatiques (logiciels, matériels) dans la population en général et dans les bibliothèques en particulier a joué un rôle sans précédent. Sans elle, le document numérique n'aurait pas pu prendre l'importance qu'il a aujourd'hui dans l'accès à l'information. [40, PAPY, p.295]

En économie, le domaine de l'impression est un secteur industriel large, dont les imprimés qui intéressent les bibliothèques (livres, journaux, périodiques et autres ouvrages de référence) ne représentent pas la plus grande part. Globalement la publication traditionnelle ne cesse de progresser, mais cette part s'amenuise en comparaison de celle de l'information numérique, même si elle reste encore un phénomène nouveau (donc à croissance très forte). Cette évolution cache mal la crise du système de publication qui touche particulièrement les vecteurs privilégiés de la

⁴ La photocomposition est un procédé de préparation de lignes de texte en qualité typographique généralisé dans les années 50. Le procédé consiste à composer les caractères non pas en coulant du plomb, mais en les flashant sur un papier sensible, d'où son nom (amélioration de la qualité et du coût à la page en raison de la vitesse d'exécution). la photocomposition a permis ensuite le passage de l'imprimerie à l'ère du numérique.

⁵ Le Standard Generalized Markup Language (langage normalisé de balisage généralisé - SGML) est un langage de description à balises, de norme ISO (ISO 8879:1986). Le XML, Extensible Markup Language (langage extensible de balisage) est un langage informatique de balisage générique.

diffusion des connaissances que sont les périodiques scientifiques. Les éditeurs offrent l'accès à des portefeuilles de titres électroniques plus grands, moyennant une surtaxe sur les abonnements courants. On peut estimer que le doublement du nombre de titres électroniques intervient à un rythme rapide, tous les trois à cinq ans [37, JACQUESSON, p.302]. L'imprimé n'est cependant pas prêt de disparaître des rayons des bibliothèques d'enseignement supérieur. En effet, nombre de champs d'étude ne peuvent être arpentés que par les documents matériels (histoires locales, travaux à dominante historique etc.). De plus, l'imprimé en tant qu'objet éditorial possède une validité tenant au filtre de l'éditeur. Enfin, une quantité impressionnante de ressources textuelles n'existe que sous forme imprimée, et ne sera pas accessible avant longtemps sous forme numérique. [34, CALENGE, p.32] L'imprimé n'est pas éliminé, sa place est désacralisée bien que toujours accessible.

3.1 Transformation des usages : l'utilisateur consommateur

L'une des principales difficultés pour les professionnels est de suivre l'évolution de leur public, de définir les différents profils d'utilisateurs, leurs attentes par rapport aux services proposés, et plus globalement en matière de documentation. Ce dernier point suppose une problématique relative à l'offre et à la demande, mais également reliée à la personnalisation de l'accès aux ressources électroniques et la personnalisation des services offerts par les bibliothèques.

L'évolution de la société et des technologies entraîne inévitablement une modification au niveau des pratiques de recherche d'information des usagers au sein des bibliothèques. Il est nécessaire d'observer ces nouvelles pratiques afin de comprendre au mieux l'offre des bibliothèques en matière de services et de contenus.

3.1.1 La place réelle des nouvelles technologies chez les étudiants

Récemment, l'analyse des pratiques documentaires des étudiants vis à vis du livre et de la lecture a connu un regain d'intérêt. Depuis l'an 2000, se sont en effet développées de nouvelles études portant sur les publics des bibliothèques universitaires. Au delà de la mesure de niveaux de satisfaction, de l'identification de groupes d'utilisateurs et d'une typologie des usages, ces études soulèvent des questions qui peuvent conduire les bibliothécaires à revoir plus profondément leur vision des usagers et à modifier leurs offres et leurs pratiques [59, RENOULT, p.6]. Comparées aux enquêtes de la décennie précédente, les questions posées aujourd'hui sur l'usage des ressources informatisées (catalogues, périodiques électroniques, bibliographies en ligne, etc.) mises à la disposition du public par les bibliothèques et d'une manière générale, sur la pratique d'Internet,

constituent aujourd'hui un vaste champ d'investigation encore largement inexploré. Toutes les enquêtes récentes confirment la généralisation de la pratique d'Internet chez les jeunes, et en particulier chez les étudiants qui disposent aujourd'hui d'un niveau d'équipement extrêmement élevé. Mais elles attestent aussi d'une véritable opposition, plus ou moins accentuée selon les sites universitaires, entre l'utilisation des espaces publics, principalement pour le travail sur place, la consultation et le prêt, mais peu pour les ressources informatisées et l'usage des espaces privés (75 % des étudiants scientifiques déclarent effectuer leurs recherches documentaires chez eux) [59, RENOULT, p.7].

En prenant garde de ne pas généraliser, Daniel Renoult constate que, première référence pour rechercher un document, les catalogues de bibliothèques ne sont pas utilisés par une majorité des étudiants, lesquels privilégient le libre choix sur les rayons et les modes intuitifs de sélection plutôt que le mode rationnel d'identification des références au moyen d'index par auteurs ou par sujets. De même d'après ses observations, les périodiques électroniques et les bases de données connaissent un succès encore plus mitigé. La majorité des étudiants universitaires sont donc plus à l'aise avec la recherche en ligne qu'avec l'utilisation d'un logiciel documentaire, car ils sont plus familiarisés avec l'univers d'Internet. Les études menées par Bertrand Calenge ou par Céline Bui, Susanne Lehner et Nadia Moresi sur les pratiques documentaires des usagers auprès de 7 universités suisses révèlent les mêmes constats. Les étudiants travaillent de plus en plus dans l'urgence : ils ont besoin d'un accès immédiat à l'information voulue. Cette étude montre que les étudiants de première année se rendant spontanément à la bibliothèque pour effectuer des recherches documentaires sont rares. La plupart d'entre eux se contente des notes de leurs cours et ils utilisent la bibliothèque uniquement pour vérifier la présence de références données par le professeur. Ils s'intéressent réellement aux ressources offertes à un stade supérieur de leur formation, notamment pour leurs thèses, doctorats ou masters qui nécessitent le développement de nouvelles stratégies de recherche. [55, BUI, p.34-35]

En règle générale, au vu des nombreuses observations menées sur le comportement des étudiants au sein des universités dans les bibliothèques, on constate que l'évolution de la technologie et de la société fait naître de nouveaux besoins chez ces derniers, qui deviennent de véritables consommateurs d'information. Une adaptation au niveau des nouvelles formes d'enseignement, de la diffusion et de la conservation de l'information est nécessaire pour répondre à ces nouvelles tendances. L'ensemble de ces enquêtes rappelle à quel point les bibliothèques d'enseignement supérieur restent pour leurs usagers liées à des fonctions de base : salles de lecture fournissant de bonnes conditions de travail pour l'étude (espace, calme, silence), situées à proximité des lieux de cours, collections pertinentes en nombre suffisant, espaces de travail en

groupe, des conditions d'accès facilitées, le libre accès aux rayons, la gratuité du plus grand nombre de prestations. Ces fonctions fondamentales constituent aujourd'hui la raison d'être de ce service public [59, RENOULT, p.8].

3.1.2 Primat des bibliothèques de spécialité pour les enseignants

Les données objectives concernant les enseignants du supérieur sont rares comparées à celles disponibles sur les étudiants. Emmanuel Fraisse et Daniel Renoult observaient en 1994 que les enseignants – chercheurs étaient, dans leur quasi totalité régulièrement inscrits dans les bibliothèques universitaires. Elles mettaient également en avant concernant leurs habitudes une nette préférence pour les bibliothèques spécialisées et personnelles [57, FRAISSE, p.18]. Des études plus récentes (2008) confirment ces observations. Elles montrent en effet que les pratiques d'accès des chercheurs à l'information savante deviennent de plus en plus « domiciliées », à travers les bibliothèques personnelles et de laboratoire et l'accès aux ressources électroniques depuis leur poste personnel. Les enseignants se déplacent uniquement si leur discipline nécessite d'importants stocks documentaires indisponibles sur Internet. Pour la préparation des cours, la bibliothèque personnelle apparaît comme l'outil le plus adapté. De manière générale ils ont une connaissance partielle des services de la bibliothèque et de leur fonctionnement interne [34, CALENGE, p.57-58].

3.2 Des orientations stratégiques pour satisfaire les attentes des usagers

Toutes les bibliothèques cherchent aujourd'hui à savoir ce que veulent les usagers et comment les satisfaire. Deux enquêtes récentes réalisées par l'OCLC (On Line Computer Library Center) révèlent les attentes des utilisateurs. Les étudiants pensent pouvoir tout trouver sur Internet et, on l'a vu, les catalogues apparaissent bien loin dans la liste des sites consultés. Leur conception des services documentaires intègre recommandations, tags et forums de discussion. Ils souhaitent utiliser un environnement en ligne agréable, renouvelé et imaginaire. Les chercheurs, eux, désirent l'exhaustivité avant l'exactitude et la précision des résultats, autant que l'intégration des outils de recherche de manière à accéder plus facilement aux documents [32, BATTISTI, p.330]. Il y a un décalage entre les usagers et les services attendus en bibliothèque. Les techniques de recherche documentaire qui sont des spécificités des métiers de la documentation et des bibliothèques voient l'expression de leur valeur ajoutée profondément modifiée par leur banalisation dans des systèmes de recherche d'information grand public extrêmement performants [37, JACQUESSON, p.107]. Les

bibliothèques sont réinterrogées dans tous leurs fondements : collection et médiation, documentation, offre et demande, fourniture documentaire et action culturelle [45, LAHARY, p.34].

L'économie de services des années 90 qui a poussé les universités à prendre conscience qu'elles étaient sur un marché et qu'elles devaient tout faire pour que les consommateurs achètent leurs produits a conduit, on l'a vu, plusieurs établissements universitaires à revoir et modifier leurs programmes d'études afin de les offrir à distance tandis que de nouveaux établissements n'offrant que de la formation à distance ont vu le jour. Les bibliothèques rattachées à ces établissements ont donc été confrontées à cette nouvelle problématique et n'ont pas eu d'autre choix que de faire face au changement.

Les bibliothèques ont dû relever le défi, car ce nouveau type de formation exige de la part des apprenants d'avoir recours à une bibliothèque pour trouver l'information et obtenir la documentation dont ils ont besoin. Il est vite apparu obligatoire de revoir en profondeur l'offre de services des bibliothèques afin de rendre disponible et d'égaliser l'accessibilité au savoir de ces nouveaux apprenants. Le couplage des technologies existantes et l'apparition de nouvelles technologies ont permis de constituer de véritables campus virtuels et d'y offrir toute la gamme des services d'un établissement d'enseignement, y compris ceux d'un service de bibliothèque. En favorisant une grande utilisation des technologies, les bibliothèques ont trouvé une solution à leur problème d'accessibilité aux services pour les étudiants hors du campus. Elles ont maintenant la possibilité de rendre accessibles à distance l'information et la documentation spécialisée et technique ainsi que toute la gamme des services que doit d'offrir toute bibliothèque qui se veut contemporaine. [20, ALAIN, p.108]

C'est ainsi que depuis quelques années, s'est opérée une mutation des bibliothèques classiques vers des bibliothèques hybrides.

3.2.1 Des bibliothèques classiques aux bibliothèques hybrides

Les bibliothèques numériques sont apparues en signe d'adaptation à un l'environnement qui évolue constamment. En effet, les bibliothèques sont de plus en plus confrontées aux influences économiques (réduction du budget), sociales (changement des méthodes de recherche) et technologiques (adaptation aux évolutions informatiques). L'essor actuel de ce nouveau type de bibliothèque est rendu possible grâce aux constantes évolutions informatiques et au développement des réseaux d'information [55, BUI, p.31].

Le concept de bibliothèque hybride est né au Royaume Uni à la fin des années 1990 dans le contexte des bibliothèques universitaires. Cette expression définit l'évolution des bibliothèques d'enseignement supérieur et de recherche par l'intégration de ressources numériques et le développement des services en ligne. La raison principale de ce changement réside dans le fait qu'une grande partie de l'information scientifique et technique a déjà basculé dans la dématérialisation. Les prix élevés des abonnements aux fournisseurs de ce type d'information ont contribué au fait que les bibliothèques universitaires sont devenues des intermédiaires obligés pour les chercheurs. Pour Bertrand Calenge, le bon fonctionnement d'une bibliothèque hybride suppose [34, CALENGE, p.131]:

- l'interconnexion des catalogues
- l'identification unique de l'utilisateur
- le développement de multiples interopérabilités afin de ne pas opérer de clivages entre les équipes chargées de la bibliothèque traditionnelle et celles chargées de la bibliothèque numérique ainsi qu'une organisation transversale autour des contenus et des services.
- que l'accès direct à des portions d'information devienne un atout majeur
- la déclinaison des solutions retenues
- la proposition à l'utilisateur d'une interface unique pour l'accessibilité aux contenus.

Michel Fauché distingue trois objets numériques qui constituent les composantes « classiques » d'une bibliothèque hybride. Les ressources en ligne sont tout d'abord signalées dans un catalogue sur un portail. Le site Web de la bibliothèque hybride doit ensuite être considéré comme un service à part entière, il redirige les lecteurs vers des sources pertinentes en rapport avec la bibliothèque et remplace ou complète le traditionnel service des renseignements. Ces bibliothèques offrent enfin un certain nombre de services en ligne (consultation, impression, téléchargement de documents numérique). Elles peuvent également disposer de documents numérisés maison (fond locaux, patrimoniaux) [44, FAUCHE, p.32].

3.2.2 Le développement des bibliothèques numériques (ou *digital libraries*)

Certaines bibliothèques s'affranchissent de toute notion d'imprimé et se transforment en véritables bibliothèques virtuelles, où les documents sont sans support permanent. Le concept de bibliothèque numérique a fait son apparition au milieu des années 70 mais a pris son réel essor 15

ans plus tard, vers la fin des années 1980. Il s'agit d'un concept fondamentalement informatique qui au départ n'a aucun lien avec la bibliothèque comme lieu de travail, d'étude et de recherche que nous connaissons. Les bibliothèques virtuelles présentent certains avantages comme l'affranchissement de la matérialité et donc de la localisation. En général ces bibliothèques ne sont pas homogènes car elles utilisent des sources et des structures de documents très diversifiées qui proviennent de la production interne (institutionnelle), de la production commerciale ou d'une collecte sur le Web.

3.2.2.1 Avenir du livre électronique dans les bibliothèques d'enseignement supérieur

Le livre électronique est un document structuré, formaté au moyen de feuilles de style, et muni de zones sensibles déclenchant des liens hypertextes et hypermédias. Il permet plusieurs types de parcours. Le premier est linéaire et suit l'ordonnancement des pages comme les livres traditionnels. Le deuxième est associatif, et tire parti des liens mis à disposition. Le troisième s'appuie sur la structure hiérarchique du document. La consultation de la table d'index fournit encore une autre façon de « lire » le livre [37, JACQUESSON, p.210]. La progression du marché et de l'industrie du livre électronique est modeste, lente mais constante. Pour Laurent Jonchère, en Europe comme aux États-Unis, les bibliothèques universitaires peuvent s'attendre, si les conditions sont favorables, à un usage de plus en plus élevé des livres électroniques diffusés sur Internet, à la manière de ce qu'on a pu observer pour les revues en ligne dont le succès est aujourd'hui incontestable. Cela n'implique pour autant pas nécessairement une évolution similaire [48, JONCHERE, p.27].

Il est aujourd'hui établi que le livre électronique ne représente pas, du moins dans la perspective actuelle, une menace pour le livre imprimé, auquel il ne semble pas destiné à se substituer. Les supports numériques et traditionnels sont complémentaires par la différence de leurs usages, tout au moins dans le secteur universitaire. Des études montrent qu'on utilise les eBooks plutôt qu'on ne les lit ; elles mettent en évidence un emploi du livre électronique en ligne comme outil de référence, plus approprié à une consultation rapide (cinq à dix minutes de connexion en moyenne) et à une recherche d'information qu'à une lecture suivie et approfondie. Dans une perspective un peu plus générale, le livre électronique est peut-être plus adapté à un usage par « tranches » (selon le concept du *slice'n'dice* : découpage numérique du livre en chapitres ou unités de contenu) qu'au mode traditionnel de consultation en texte intégral. Du fait de la relative nouveauté du livre électronique, le marché demeure pour le moment dans sa phase expérimentale, surtout en Europe. La plupart des éditeurs ont adopté à cet égard une position d'attente, éventuellement disposés à modifier les conditions de leurs prestations en fonction des retours d'expériences et des observations formulées par les utilisateurs. Depuis quelques années, le marché de l'eBook tend à

se déplacer vers l'Europe et à se concentrer sur les bibliothèques, particulièrement les bibliothèques universitaires qui pourtant n'étaient pas la cible initialement privilégiée des diffuseurs. Cette évolution s'explique par une prise de conscience progressive du rôle central que les bibliothèques ont à jouer dans la promotion du livre électronique et de sa réussite commerciale, comme elles l'ont fait pour le cédérom en son temps. [48, JONCHERE, p.28]

Une intégration réussie du livre électronique dans les bibliothèques universitaires françaises dépend d'un certain nombre de facteurs, parmi lesquels la qualité des contenus offerts, leur adéquation aux programmes enseignés, un accès facile et étendu aux documents, une bonne visibilité des titres dans le catalogue ou sur le site Web de l'institution, une campagne de promotion et d'information efficacement menée, une possible intégration des ressources dans des programmes d'enseignement à distance. Dans son ensemble, l'offre en livres électroniques est avant tout représentative de la culture anglosaxonne, principalement américaine. En conséquence, la majorité des titres disponibles le sont en langue anglaise, le français demeurant largement minoritaire [48, JONCHERE, p.30].

3.2.2.2 Nouveaux objets documentaires

Le passage de l'environnement analogique à l'environnement numérique a constitué une véritable révolution culturelle par la transformation même de l'objet traité. En quelques années s'est établi le glissement d'objets manufacturés (dont le contenu est consubstantiellement attaché au support qui le contient) vers des documents indépendants du support qui ont, par l'interprétation de son contenu, de sa structure et de ses métadonnées additionnelles, un pouvoir documentaire propre.

Ce sont des documents « hybrides » structurés qu'il faut savoir gérer et auxquels il faut savoir donner accès de façon standard, des documents multimédias qui peuvent comprendre à la fois des éléments textuels, cartographiques, iconographiques, sonores etc. Ces nouveaux objets sont complexes, non seulement à créer mais aussi à gérer et à présenter à l'utilisateur. Une bibliothèque numérique est une véritable bibliothèque car elle est une collection organisée, triée, présentée. Elle gère des documents qui sont administrés et sur lesquels elle sait assurer un accès contrôlé. Une bibliothèque numérique répond également à une véritable politique de développement des collections [40, PAPY, p.190-191].

La granularité variable des objets documentaires a constitué une véritable « révolution documentaire » [40, PAPY, p.192]. Dans l'environnement traditionnel des bibliothèques, où n'était traité qu'un seul niveau de granularité de l'information (volume physique : article de périodique ou chapitre d'ouvrage) s'est substitué un environnement numérique structuré, au sein duquel la gestion de l'information s'effectue simultanément sur des éléments d'information de granularité

différentes (à la fois un livre et une référence, un article de revue et une séquence vidéo, une illustration et un fonds de manuscrits).

De nombreux exemples témoignent de la façon dont les bibliothèques ont repensé leurs orientations stratégiques pour à la fois amener l'utilisateur aux services des bibliothèques et apporter les services de la bibliothèque à l'utilisateur. Ce sont là les deux développements majeurs de la bibliothèque 2.0 qui sont aussi deux défis à relever : celui de rendre les catalogues plus faciles pour les recherches et à la fois plus visibles par leur intégration dans les moteurs populaires, et celui d'associer les utilisateurs en intégrant leurs pratiques et leurs préférences. [45, LAHARY, p.35]

Les usagers, avertis des potentialités du Web, sélectif, rapide, exigeant obligent les professionnels à redéfinir leur place, leurs fonctions, leurs missions.

3.3 Le nouveau positionnement des bibliothécaires

De nombreux articles traitent du sort du métier de bibliothécaire face à la révolution du numérique. Pour Michel Fauché, le bibliothécaire doit être un médiateur numérique, passant du rôle de dominant à celui de dialoguant avec les usagers [44, FAUCHE, p.32]. La majorité de la littérature traitant ce sujet marque l'inquiétude des bibliothécaires face à la satisfaction des utilisateurs, et la crainte de voir leur rôle nié dans l'indifférence même des usagers. En réalité, le bibliothécaire n'est pas écarté de l'ensemble du processus mais seulement de la médiation à l'interrogation. Il garde toute sa place dans la structuration des données primaires et des métadonnées qui sont indexées par les moteurs de recherche. Il a donc une concentration de ses fonctions vers l'amont du cycle documentaire [40, PAPY, p.210]. S'ajoute à cela un élargissement des compétences et des responsabilités pour tous les personnels. En effet, l'environnement numérique demande plus de compétences en quantité parce que les compétences nouvelles doivent s'ajouter aux anciennes et en qualité parce que l'environnement numérique est plus exigeant sur la rigueur de l'analyse et les processus. Cet environnement augmente la responsabilité scientifique des bibliothécaires puisque les choix sont mis en évidence par la grande diffusion des documents et engage de façon plus évidente la responsabilité stratégique et politique de l'institution. Les choix sont plus risqués puisque la technologie n'est pas stabilisée et que le positionnement de l'institution dépend en partie de la capacité de la bibliothèque à inscrire l'institution dans la modernité [40, PAPY, p.211]. La complexité de la mise en place d'une bibliothèque hybride ou d'une bibliothèque numérique a donc obligatoirement un impact sur le métier du professionnel de l'information.

Comme cela se passe pour tout nouveau support d'information, on l'a vu, les TIC remettent en cause les circuits de diffusion et de légitimation de l'information. C'est à l'utilisateur désormais, placé au premier plan, de se confronter directement aux informations, de les sélectionner, de les réorganiser et de se les approprier.

3.3.1 La formation des utilisateurs, un enjeu capital pour les bibliothèques

Si la formation des utilisateurs est une composante des métiers des bibliothèques celle-ci se diversifie avec l'intervention sur la structure propre des objets documentaires. A la formation à l'utilisation des ressources documentaires classiques s'ajoute désormais la formation à l'utilisation des ressources électroniques sans que celle-ci se substitue complètement à la première. Alain Coulon, sociologue et professeur des universités en sciences de l'éducation, a développé en France en premier l'idée de l'importance d'un tel enseignement dans l'intégration et la réussite des étudiants en première année [36, FRESSARD, p.32].

Dans la majorité des pays européens, le public étudiant est relativement hétérogène en raison du nombre important de jeunes effectuant des études supérieures. Ceux-ci ont besoin d'un soutien dès le début de leurs études, et une formation à l'utilisation des nouvelles technologies et ressources leur est donc nécessaire dès le départ. Le Web est rapidement devenu une référence incontournable en matière de production d'information mais également une matrice d'élaboration de solutions sans cesse plus efficaces de recherche et de structuration de données. Grâce à leurs compétences, les bibliothécaires peuvent aider les étudiants à développer leur autonomie dans leurs recherches documentaires. La bibliothèque est un lieu où ils peuvent acquérir des compétences en matière de recherche et apprendre de manière libre [55, BUI, p.36]. Le bibliothécaire fournit alors un réel travail à valeur ajoutée de par sa connaissance des fonds et sa capacité à sélectionner dans la masse documentaire croissante les informations pertinentes provenant de différentes sources.

3.3.2 Culture informationnelle définition – concept

Pour le lecteur, les conditions d'accès à l'information et au savoir, au cours de l'évolution du livre vers la médiation des connaissances par des dispositifs informatisés, résultent d'un faisceau de facteurs d'ordres techniques, symboliques, relationnels et sociaux. En passant du livre aux dispositifs informatisés, l'information est devenue dynamique, démultipliée, mobile et dissociée de

son support, hypertextuelle, multimédia et interactive [50, JUANALS, p.118]. Si la formation des utilisateurs est une composante des métiers des bibliothèques, celle-ci se diversifie avec l'intervention sur la structure propre des objets documentaires.

La culture de l'information est un concept hybride qui se trouve à la croisée des sciences de l'information et de la communication, des sciences de l'éducation et de l'informatique. La terminologie qui lui est associée est abondante, on parle aussi bien d'*information literacy*, de maîtrise de l'information ou de culture informationnelle. Apparu pour la première fois en 1974, il fut défini en 1989 par l'American Library Association comme englobant différentes sous-notions (compétences informationnelles, habiletés d'information, formation des usagers, méthodologie documentaire, etc.) [51, SERRES, p.138-139]. La traduction française de cette expression complexe, fait débat auprès des professionnels. La première difficulté réside dans le fait qu'il n'y a pas d'équivalent en français pour l'expression *literacy* on parle ainsi de « littérisme informationnel ». Le débat terminologique sur la traduction française se double d'un débat théorique sur les conceptions sous jacentes. Car maîtrise de l'information, formation des usagers, méthodologie documentaire, intelligence informationnelle, culture informationnelle ou culture de l'information, parfois employés pour traduire *information literacy*, ne sont pas des expressions équivalentes et correspondent à des approches et des réalités différentes [51, SERRES, p. 139]. Ce constat se ressent dans le foisonnement des travaux de recherche qui sont associés à ces notions.

La culture informationnelle, dans sa version spécifiquement info - documentaire se retrouve à travers les recherches menées actuellement par une Équipe de Recherche Technologique éducation (ERTé) lancée à la suite des Assises Nationales pour l'Éducation à l'Information tenues à Paris en 2003. Cette ERTé a été officiellement créée à l'université Lille 3 en 2006 et a pris pour nom « Culture informationnelle et curriculum documentaire », affichant clairement ses objets de recherche. En effet, elle vise, à long terme, la construction d'un curriculum en documentation, c'est-à-dire un énoncé des principes et une analyse des études de cas et des situations contribuant à une progression didactique permettant aux apprenants d'acquérir la maîtrise de l'information tout au long de leur parcours scolaire et universitaire. Si l'objectif final est bien d'ordre éducatif, avec la perspective du curriculum informationnel, les travaux de recherche, engagés dans les six équipes régionales de l'ERTé, portent à la fois sur les enjeux institutionnels, politiques et sociaux des cultures informationnelles, les usages, les pratiques et les représentations de l'information documentation. Il faut également mentionner les Rencontres annuelles FORMIST (Formation à l'information scientifique et technique) dont le nombre croissant de journées d'étude, de colloques et la multiplication des travaux fleurissent dans le milieu des enseignants – documentalistes de l'enseignement secondaire. [51, SERRES, p.149-150]

La culture informationnelle peut être abordée selon deux approches différentes mais complémentaires. Une approche pédagogique éducative selon laquelle la culture informationnelle représente l'ensemble des savoirs, savoir-faire et compétences informationnelles à acquérir pour parvenir à une véritable maîtrise à la fois intellectuelle et pratique de l'information et de la documentation. Et une approche plus « sociologisante » selon laquelle la culture informationnelle représente un ensemble de pratiques et de représentations informationnelles, à l'œuvre dans différentes catégories de la population (culture informationnelle des jeunes, des étudiants, des cadres etc.). Ici la notion de culture est utilisée au sens sociologique et anthropologique comme un ensemble de pratiques, d'usages, de représentations plus ou moins spontanées. Pour Jean Michel Salaün, directeur de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'université de Montréal, les orientations générales des bibliothèques d'enseignement supérieur doivent les mener à être leaders sur la promotion de la culture de l'information [46, SALAUN, p.29].

3.3.2.1 Une nécessaire formation à l'autonomie documentaire

La transition entre le lycée et une grande école, une université, constitue un bouleversement pour les nouveaux étudiants. Ils quittent un environnement stable et réglé pour pénétrer dans un univers qui requiert une grande autonomie, que, dans leur majorité, ils ne possèdent pas. Au-delà des nombreuses difficultés d'ordre pratique et organisationnel qu'il leur faut surmonter, c'est principalement un nouveau rapport aux savoirs que chacun doit apprendre à construire. L'étudiant doit acquérir des démarches fondamentales et complexes lui permettant de maîtriser, dans sa discipline, l'information qu'il doit identifier, rechercher, exploiter et à son tour produire. Cette éducation s'inscrit dans un ensemble de pratiques et de savoirs tels que la lecture savante, la démarche documentaire élaborée, le repérage et l'analyse des concepts d'une discipline, la condensation et le traitement de l'information. Un étudiant aujourd'hui doit acquérir une triple compétence : disciplinaire, documentaire et technique, car la capacité à se documenter de manière autonome fait partie des savoirs dont la maîtrise est primordiale dans l'enseignement supérieur, et toute recherche documentaire passe maintenant par une médiation technique [56, DESPRES-LONNET, p.33]. Il est important de veiller au développement de cette autonomie informationnelle, dont l'enjeu pédagogique associé est celui de la maîtrise de l'information : une éducation aux sources, aux instruments et au traitement des informations pour les usagers distants. Cette composante reste essentielle et peut se traduire elle-même, au-delà de la réalisation de guides par la mise en place de modules d'enseignements spécifiques que peuvent prendre en charge les bibliothèques [40, PAPY, p.200]. Il est donc nécessaire selon Bertrand Calenge de poser l'art de la recherche comme fondement de l'accompagnement des publics [34, CALENGE, p.160].

Dans un article intitulé « Etre bibliothécaire au XXIe siècle : comment donner un sens à l'information ? », Leanne Bowler définit le rôle des bibliothécaires dans l'enseignement supérieur. Ils y sont décrits comme les garants de la formation aux compétences informationnelles. Ils doivent ainsi aider l'utilisateur à trouver du sens à l'information. Filtrer, évaluer, re-formater et communiquer l'information est maintenant tout aussi important que la traditionnelle notion de trouver une information. Une vision plus élargie et plus exhaustive des habiletés informationnelles a étendu l'éventail des besoins d'apprentissage [43, BOWLER, p.198]. Il est donc nécessaire pour les bibliothécaires de s'adapter aux changements de comportements des étudiants, souvent peu préparés à l'organisation intellectuelle des bibliothèques et à la recherche documentaire. Cette adaptation passe par une offre de formations variées : présentation du panorama des principales ressources et outils informatiques (catalogue, base de données), des règles d'une démarche méthodique à travers ces différentes ressources, initier aux notions logico-linguistique élémentaires nécessaires à l'interrogation de base de données ou par exemple initier à l'usage critique du net.

Les principales difficultés rencontrées par les bibliothécaires qui proposent des formations aux lecteurs sont mises en lumière par Olivier Fressard, qui, dans une étude sur la formation des usagers à l'Université Paris VIII a décelé les freins suivants [36, FRESSARD, p.33] :

- manque de prise sur le public
- décalage entre le discours officiel sur la promotion des TIC à l'université et la culture des enseignants. Obstacle culturel à leur mobilisation, une formation à la recherche d'information est, par définition, une formation centrée sur l'étudiant et vise son autonomie. Elle n'est donc plus subordonnée à l'enseignement, à son cours, son programme, ses références.
- Le thème de la société de l'information met l'accent sur un accès ponctuel, fragmentaire et strictement utilitariste à la culture et aux connaissances. Le réseau insiste sur une accessibilité universelle, partout, et immédiatement qui tend à court-circuiter les médiatisations.
- pas assez de légitimité, de collaboration entre les enseignants et les bibliothécaires

Par cette dernière remarque, Olivier Fressard met en avant le fait que le lien entre bibliothèque et enseignement est essentiel pour penser au mieux le cycle de vie de ces contenus numériques. Cet enjeu d'ordre plus technique et organisationnel est fondamental pour assurer une certaine

pérennité et une qualité des services développés. Alan Bundy, résume en une formule la nécessaire complémentarité des nouveaux services d'enseignement proposés par les établissements supérieurs avec leurs bibliothèques : « *Schools are for teaching, libraries are for learning* » [23, BUNDY, p.2]. La convergence signifie avoir la même ligne de conduite vers un résultat commun, des conclusions communes. Les ressources numériques d'une bibliothèque combinées au travail en ligne transforment la manière de réfléchir, de communiquer et de résoudre, selon lui, les problèmes des étudiants. En France, les établissements offrant de la FAD ont souvent accordé peu d'importance à leur offre de services de bibliothèque. Au Québec, ce n'est que très récemment, grâce à l'apport des nouvelles technologies de stockage et de diffusion de l'information, que certains dirigeants ont pris conscience que tous les services de leurs bibliothèques pouvaient être mis à la disposition de leurs étudiants.

3.3.3 Bibliothèques et FAD : l'exemple québécois et américain

Au Québec, l'infrastructure informationnelle des bibliothèques des établissements offrant une FAD est en pleine mutation. Différents modèles apparaissent selon les contingences des établissements d'appartenance, leur philosophie de service à la clientèle et la taille du territoire sur lequel est dispersée la clientèle étudiante. Deux constantes se retrouvent cependant dans tous ces modèles :

- tous privilégient l'élargissement de l'offre de services permettant d'atteindre progressivement le même niveau de services que celui disponible aux étudiants sur le campus
- tous souhaitent la plus grande intégration possible de l'information pour n'avoir qu'à passer par un seul guichet unique.

Deux philosophies de service prennent également place dans le suivi des normes américaines concernant les bibliothèques d'établissement offrant de la FAD. L'une prévoit de fournir tout ce dont l'étudiant a besoin, l'autre vise plutôt à former l'étudiant à devenir autonome dans sa quête de l'information.

3.3.3.1 Les normes supportant les services de bibliothèque à distance

Pour souligner l'importance de l'appui qui doit être accordé aux bibliothèques rattachées à des établissements offrant de la formation à distance et bien délimiter la gestion de ce secteur

d'activités, quelques associations de bibliothèques ont édicté et adopté des normes et des directives nationales.

Aux Etats-Unis, c'est *l'Association of College and Research Libraries* qui a d'abord proposé, en 1981, des normes et des directives pour les bibliothèques rattachées à des établissements proposant de la FAD sous le titre de *Guidelines for Distance Learning Library Services* [21, ACRL]. Des révisions ont suivi en 1990 puis en 2000. Ces normes sont considérées comme une sorte de constitution qui garantit les droits des étudiants de l'enseignement supérieur à distance.

La *Canadian Library Association* a adopté en février 1993 de pareilles directives puis en a approuvé une révision le 24 novembre 2000 sous le titre de *Guidelines For Library Support of Distance and Distributed Learning in Canada*. Ces directives s'inspirent de celles adoptées en juillet 1998 par *l'Association of College and Resarch Libraries* [24, CLA]. Ce document est organisé en 9 parties qui définissent l'organisation (identification des principaux responsables pour une meilleure coordination), les finances, les équipements, les ressources, les services supposés par l'adoption de ces normes. La philosophie du projet est déclinée en 10 concepts qui sont autant de conseils à l'usage du personnel des bibliothèques : il doit en effet fournir un service personnalisé, de qualité aux étudiants de l'enseignement à distance tout en assurant un soutien institutionnel, en proposant des initiatives suivant les grandes lignes directrices des directions des programmes d'enseignement à distance. Ces concepts sont illustrés par la liste des services que la bibliothèque doit pouvoir fournir aux étudiants à distance : développer la communication et le dialogue (téléphone, mail, fax etc.), devoir d'assistance, être une force de propositions et de recommandations, être capable de donner accès au maximum de ressources par la mise à disposition d'un catalogue performant, développer des liens avec les autres bibliothèques, former les usagers à l'usage des ressources disponibles etc. Le *Guidelines For Library Support of Distance and Distributed Learning in Canada* insiste également sur le fait que les services fournis par la bibliothèque doivent être soumis à la connaissance du plus grand nombre par un gros travail de publicité par le biais de brochures, de site Internet dédiés etc.

D'autres pays comme l'Australie et la Grande Bretagne se sont données également pareilles normes et directives. Enfin, mentionnons que certaines normes existantes militent en faveur d'un support adéquat des bibliothèques dans le cadre des établissements offrant de la FAD [20, ALAIN, p.109].

Deuxième partie :

Le terrain

4 Contexte de réalisation de la mission

4.1 Sciences Po Paris, histoire et organisation

Sciences Po⁶ possède plus de 130 ans d'activités de formation des élites [2, DESCOINGS, p.17] et par conséquent une identité extrêmement marquée par son héritage, une renommée qui lui confère un statut très particulier. Cet ancrage dans une tradition lui permet de constituer une véritable institution. Pour en comprendre le fonctionnement, il est indispensable d'apporter quelques précisions générales sur son histoire, son administration ainsi que les formations qu'elle dispense.

Trois dates clés marquent l'histoire de cette institution, tout d'abord celle de la fondation de l'Ecole libre des Sciences politiques, véritable projet éducatif par Emile Boutmy en 1871, puis celle du 9 octobre 1945, création de l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de l'université de Paris par décret, et enfin le 27 octobre 1945 qui marque la naissance de la Fondation nationale des Sciences Politiques créée par une ordonnance à valeur législative signée par le Général De Gaulle, assurant l'organisation matérielle ainsi que la gestion administrative et financière de l'IEP. L'Institut est géré administrativement et financièrement par la Fondation, ne possède aucun capital (donc aucun patrimoine et aucun budget) et ne reçoit aucune subvention. C'est la Fondation qui possède les bâtiments, reçoit de l'État une subvention qui constitue l'essentiel de ses ressources, perçoit les droits de scolarité versés par les élèves, et emploie et rémunère les enseignants non titulaires ; l'Institut remplit l'une de ses cinq missions, la formation. Depuis 1950, le directeur de l'Institut, actuellement Richard Descoings, a toujours été également administrateur de la Fondation. Le président de la Fondation, Jean-Claude Casanova, est membre de droit du conseil de direction de l'Institut.

Les sièges de l'Institut et de la Fondation se trouvent tous deux dans le bâtiment historique de l'École, l'ancien hôtel de Mortemart, au n° 27 de la rue Saint-Guillaume. D'autres locaux des deux entités se trouvent aux 25, 29 et 30 de cette même rue, au 9 de la rue de la Chaise, au 56 de la

⁶ L'IEP de Paris a déposé les marques « Sciences Po » et « SciencesPo. » et autorise les autres instituts d'études politiques à l'employer en précisant le nom de la ville, par exemple « Sciences Po Grenoble ». Depuis les années 1990, l'Institut et la Fondation se sont lancés dans une politique de marque et utilisent l'appellation « Sciences Po » pour désigner toutes leurs activités. Certains organes internes ont été renommés.

rue des Saints-Pères, aux 117, 174, 199 et 224 du boulevard Saint-Germain, au 56 de la rue Jacob, et, depuis le rachat des anciens locaux de l'Ecole Nationale d'Administration, au 13 de la rue de l'Université [2, DESCOINGS, p.57].

Sciences Po est une institution de recherche et d'enseignement supérieur qui compte 800 salariés et 8000 étudiants dont 6000 à Paris. Les autres se répartissent sur les cinq sites délocalisés pour le premier cycle : Nancy, Dijon, Poitiers, Le Havre et Menton. Neuf centres de recherche dans les domaines de la sociologie, l'histoire, l'économie et des sciences politiques y sont rattachés parmi lesquels le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et le Centre de Recherche en Economie de Sciences Po. Les cursus proposés se répartissent en cinq cycles de trois ans (la 3^{ème} année s'effectuant à l'étranger) et douze Masters en deux ans. Les études peuvent être suivies jusqu'à l'école doctorale et la soutenance de thèse. Elles peuvent être complétées par une année de préparation aux concours administratifs. Ces formations débouchent à 80% vers des emplois au sein d'entreprises, à 15% vers l'administration publique et à 5% vers la recherche [2, DESCOINGS, p. 62]. Les derniers chiffres de fréquentation (2006-2007) distinguent 2000 élèves de 1^{er} cycle (répartis sur Paris, Nancy, Dijon, Poitiers et Menton), 3000 en Master, 500 doctorants (le reste des élèves est réparti dans des cycles spécialisés hors Master) et 1000 maîtres de conférence [1, BREZEL, p.61].

En interne, l'institution est divisée en 12 directions, 10 chaires et une école doctorale ; tous ces services sont placés sous l'administration d'une direction principale. Sciences Po intègre également des presses, une librairie, une société de conseil et une bibliothèque.

La bibliothèque en ligne et les eCours jouent un rôle très particulier au sein de l'institution. Dépendant de deux directions distinctes, Direction des Ressources Documentaires (DRD) pour le premier et Direction des Etudes et de la Scolarité (DES) pour le second, ces deux outils fonctionnent en totale indépendance, chacun sous l'égide de la Direction des Services d'Information. En effet, la bibliothèque et la cellule eCours bénéficient de l'appui de la direction informatique pour réaliser les développements nécessaires à l'évolution des applications. C'est l'une des différences marquantes relevée par Sophie Brezel qui place la bibliothèque de Sciences Po en position favorable en termes de souplesse et de réactivité à l'inverse des bibliothèques universitaires dont l'informatique est adossée aux Centres de Ressources Informatiques (CRI) qui disposent de peu de moyens pour des développements ponctuels et dont l'investissement consiste essentiellement à lancer des projets informatiques lourds aussi bien en termes financiers, de procédures que de montages techniques. [1, BREZEL, p.62]

Ces deux services ont pourtant ressenti le besoin de se rapprocher afin de poursuivre l'idée d'extension du mode d'enseignement classique de Sciences Po vers une ingénierie pédagogique permise par le numérique.

4.2 Mission

Le rôle qui m'a été confié a été dicté par la volonté de ces deux services de se rapprocher tout en respectant leurs objectifs respectifs. D'un côté, pour la direction de la bibliothèque, mener une politique tournée vers l'utilisateur et les services à l'utilisateur plutôt que vers le document. Cette politique orientée vers l'utilisateur (essentiellement les étudiants, les professeurs et les chercheurs) est la suite logique des actions menées en amont par la direction. En effet, la bibliothèque a récemment fait appel à un cabinet de consultants en knowledge management afin de créer un groupe de travail nommé « service innovation » en vue de la réorganisation de l'organigramme. Cette réorganisation est pour la direction la condition impérative pour une meilleure organisation et une meilleure gestion des compétences de l'ensemble du personnel. De l'autre côté il a été formulé clairement l'importance de mettre en place une véritable cellule d'ingénierie pédagogique incluant l'ensemble des acteurs essentiels afin de développer l'enrichissement documentaire des eCours.

Ma mission a donc été de permettre à la bibliothèque de trouver sa place dans le processus de fonctionnement des cours en ligne, de s'intégrer en offrant sa valeur ajoutée aux eCours, tout en permettant aux eCours de poursuivre leur évolution avec à long terme la volonté de mettre en place une plateforme didactique où la politique numérique de Sciences Po prendrait davantage tout son sens. L'enjeu était donc de proposer des pistes de travail collaboratif afin de créer un partenariat entre la bibliothèque et la cellule eCours pour la mise à disposition des cours en ligne.

4.3 Méthodologie

Cette mission s'est déroulée en trois étapes

4.3.1 Connaître et comprendre l'environnement

Dans un premier temps il s'agissait de :

- comprendre l'activité des deux départements et les différents services qu'ils proposent, les inventorier ;
- écouter les principales attentes, propositions, exigences

- comprendre pourquoi les différents outils existants ont été mis en place, comment sont-ils censés être utilisés, et comment sont-ils réellement utilisés
- comprendre comment et par qui sont – ils gérés

4.3.2 Préparation des entretiens

Afin de bien définir la mission et les objectifs communs, il était indispensable de rencontrer les deux responsables des services concernés. Pour comprendre comment, et par qui, sont produits en interne les services proposés par la bibliothèque et les eCours, il était nécessaire de prendre contact avec les différents acteurs impliqués dans les différents processus de production. Enfin pour mieux cerner les besoins et les usages réels, il était important d'approcher les publics concernés.

Sur une durée de 2 mois, 15 personnes ont été rencontrées lors d'entretiens semi-directifs et 10 lors de réunion de groupe de travail :

- **Entretiens bibliothèque – Direction des ressources documentaires** : le directeur, la directrice du pôle livre et celle du pôle périodique, la responsable des ressources numériques, la responsable des dossiers de presse numérisés, la responsable des statistiques rattachée au pôle périodique, les membres du groupe projet de la bibliothèque formé par des documentalistes et des bibliothécaires, enfin la documentaliste rattachée au pôle périodique présente lors de la première réunion eCours en octobre 2008.
- **Entretiens cellule eCours** : la responsable du projet eCours ainsi qu'une eAssistante, un professeur participant aux enseignements en ligne.

J'ai choisi d'effectuer des entretiens semi directifs avec les différents acteurs afin de leur permettre de s'exprimer librement. Ce moyen de questionnement m'a permis d'établir un contact direct avec eux en donnant la possibilité d'approfondir les réponses intéressantes.

Lors de réunions regroupant l'ensemble des responsables projets de Sciences Po où notamment les projets eCours ont été présentés (bilan 2008 et rentrée 2009), il m'a été permis de recueillir les réactions et les opinions aussi bien sur le système eCours que sur les réflexions menées lors d'échanges sur la politique générale d'enseignement de Sciences Po. La période de la mission correspondant à la période des examens, il n'a pas été possible de rencontrer des élèves. Les bilans des questionnaires de satisfaction des eCours (2008 et 2009) envoyés par le chef du projet eCours à l'ensemble des élèves suivant cet enseignement ont donc été de précieuses sources

d'informations. De plus il a été difficile d'avoir des entretiens avec des professeurs, en raison de leurs emplois du temps chargés et de leur disponibilité limitée.

4.3.3 But des entretiens

Le but des entretiens était de :

- bien cibler l'activité de chaque personne, leur parcours, leur spécialité
- connaître les méthodes de travail de chacun ;
- connaître leurs rapports et avis sur les eCours ;
- connaître mieux le fond papier et numérique ainsi que les grandes orientations de la politique documentaire de la bibliothèque ;
- appréhender l'ensemble des produits documentaires et services fournis (sur place et à distance) par la bibliothèque, leur utilisation réelle ainsi que les projets futurs ;
- comprendre la diversité des publics, leurs pratiques, habitudes ;
- percevoir les rapports entretenus avec les étudiants et les professeurs ;
- étudier les pratiques documentaires des étudiants, professeurs, chercheurs ;
- étudier les pratiques d'apprentissage des étudiants ;
- identifier d'éventuels freins à l'utilisation des eCours ;
- évaluer l'ensemble des produits utilisables sur le court et le long terme ;
- comprendre quel type de partenariat mettre en place pour répondre aux besoins spécifiques de la bibliothèque, de la cellule eCours, des élèves, enseignants et chercheurs ;
- les besoins, les manques et les attentes de chacun.

4.3.4 Conduite et analyse des entretiens

A chaque entretien, les questions étaient adaptées en fonction de la personne rencontrée et du temps mis à parti. Le guide d'entretien utilisé regroupe l'ensemble des points abordés précédemment, les questions étant posées suivant le discours, le degré d'ouverture ou non de la personne. Certains entretiens ont donné suite à d'autres rendez-vous, relevant plus de la discussion de travail, de la réflexion commune. La majorité des entretiens s'est déroulée en face à face dans des bureaux individuels, pour une durée moyenne d'1 heure. Ils ont eu lieu pour la plupart dans les bureaux des personnes interrogées, ce qui a permis de prendre connaissance des

espaces de travail physiques et virtuels de certains. Pour éviter des contresens et la perte d'information, certains ont été enregistrés mais tous ont donné suite à une retranscription automatique des points clés. Certains entretiens ont été poursuivis par mail, lors de l'envoi de documents complémentaires ou de demandes de précisions sur certains aspects.

5 La stratégie numérique de Sciences Po.

5.1 Le rapport Boullier

Dans son rapport remis en août 2008, l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) engageait fortement Sciences Po à définir une véritable « stratégie numérique » au service du projet de développement de Sciences Po. Dans ce contexte, Richard Descoings a chargé Dominique Boullier, Professeur des Universités à l'Université de Rennes, sociologue spécialiste des usages des TIC, d'une mission centrée sur les stratégies numériques. Après une série de rencontres avec plus de 90 personnes de toutes les directions de Sciences Po, après un brainstorming sous forme de réseau social avec 200 participants et 50 contributeurs à partir d'un rapport intermédiaire rendu public, après un voyage aux USA (MIT, Harvard, Columbia), après l'étude des documents transmis par chaque direction et après 15 réunions du comité de suivi de la mission, Dominique Boullier a présenté des pistes stratégiques qui ont permis d'alimenter les discussions et les décisions au sein des instances dirigeantes.

L'une des pistes proposées repose sur la gestion des procédures, qui, selon Dominique Boullier, n'est plus adaptée aux 800 étudiants et au plus de 2300 enseignants qu'accueille Sciences Po. La mise en place de procédures formalisées et automatisées en partie (workflow) sur une mémoire et un traitement des données automatisé en partie constitue, selon lui, un levier majeur pour l'évolution. En effet, Sciences Po est une institution qui gère une masse d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs et qui possède des composantes de plus en plus étoffées et actives dans des domaines spécialisés. La coordination traditionnelle fondée sur les relations interpersonnelles, la capacité d'adaptation et les routines tacites ne peut plus fonctionner à cette échelle. C'est pourquoi il propose dans son rapport une meilleure coordination par le numérique assurée par la constitution d'infocentre, des supports d'information partagée (annuaire, agendas et planning), la formalisation des documents produits en interne afin de leur donner des structures documentaires qui seront exploitées par tous (condition de base pour les rendre réexploitables par d'autres dans d'autres environnements, et indexables et navigables dans des archives).

L'auteur de ce rapport met cependant en avant le risque d'une modernisation par le numérique menée étapes par étapes qui menace de creuser l'écart avec la culture étudiante qui est « digital native », en ce sens qu'elle s'est constituée dans un environnement numérique. Selon lui, l'institution n'a pas nécessairement à suivre tous les nouveaux modes de diffusion des savoirs qui prolifèrent et restent instables. Elle peut réaffirmer qu'il existe une diversité de supports de

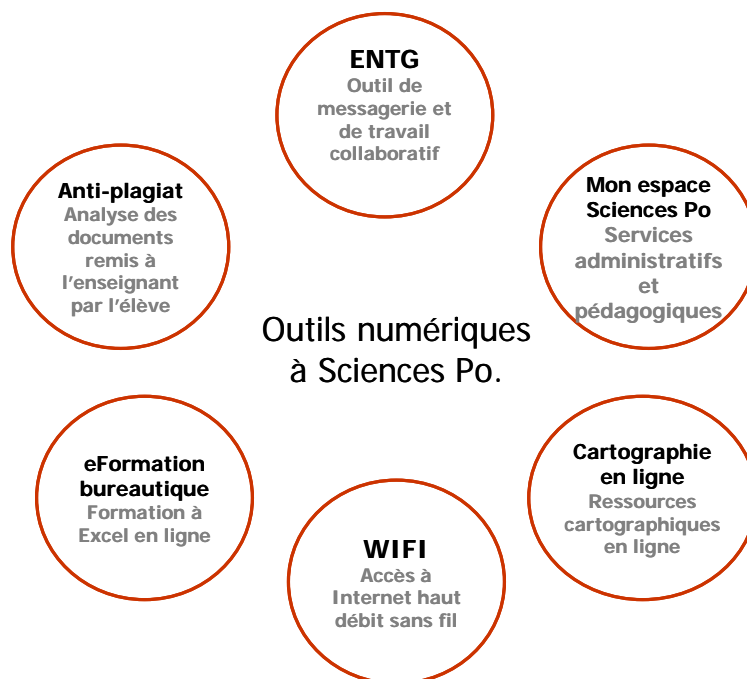
connaissance et des références qui ne sont pas solubles dans le Web 2.0. C'est pourquoi, en matière d'enseignement, il insiste sur la nécessité de mettre en place une structuration de contenus de référence, médiatiquement riches, en prise sur l'actualité, en exploitant les sources existantes mais surtout en créant des formats et des contenus nouveaux. Cette politique doit être une extension permise par le numérique du mode d'enseignement classique de Sciences Po pour une ingénierie pédagogique avec un accès plus souple, une politique éditoriale plus adaptée à un large public et des supports enrichis.

C'est ainsi qu'il faut envisager la mise en place d'un Environnement Numérique de Travail (ENTG) du pôle numérique, le choix des eCours, et plus généralement l'ensemble des outils numériques mis en place à Sciences Po par la DSI.

5.2 Présentation des outils numériques mis à disposition du personnel interne, des enseignants, chercheurs et élèves.

Sciences Po se positionne clairement comme un établissement moderne et pour cela la direction générale appuyée par la DSI, recommande vivement aux étudiants l'achat d'un ordinateur portable personnel, en tant qu'investissement pour la durée des études, mais également de la carrière professionnelle ; le guide du numérique mis à disposition des enseignants, des élèves et du personnel présente cet outil comme un véritable partenaire. Les outils numériques mis à disposition à Sciences Po proposent des services personnalisés. Dans cette optique et pour garantir la confidentialité des données stockées sur les réseaux de Sciences Po, chaque connexion nécessite une identification (nom de connexion et mot de passe).

Figure 2 : Offre numérique de Sciences Po Paris



5.2.1 Réseau WiFi et libre service informatique

L'Internet haut débit sans fil est disponible sur le campus de Sciences Po. La plupart des bâtiments sont en effet équipés de bornes d'accès au réseau WiFi (amphithéâtres, jardin, cybercafé, salle des professeurs, salle de la bibliothèque etc.). La DSI propose à toute personne souhaitant se connecter un guide afin de mieux connaître le réseau d'exploitation (MAC ou Windows) de chaque ordinateur portable et ainsi se connecter plus facilement. Tout est mis au point afin que l'offre numérique présentée par l'établissement soit optimisée. Sciences Po met à disposition des salles en libre-service équipées de postes de travail et d'imprimantes. Ces postes sont réservés aux utilisateurs actifs de Sciences Po, c'est-à-dire aux personnes ayant un compte actif à Sciences Po : en effet, pour y accéder, il est nécessaire de saisir un nom de connexion et un mot de passe.

5.2.2 Environnement Numérique de Travail en Groupe

Il sert tout aussi bien des pratiques coopératives, au sein d'un groupe d'égaux (le groupe d'un projet collectif, d'une association, d'un centre de recherche, d'un service administratif) que des pratiques collaboratives, lorsqu'une personne se met au service d'une autre comme par exemple une assistante au service d'un manager. Chaque compte permettant de se connecter à son ENTG

donne automatiquement la possibilité de gérer ses préférences (langue, durée de session, affichage), la sauvegarde de ses documents (la fonction « back-up » permet de regrouper, dans un fichier de taille réduite, l'intégralité ou une partie des données stockées dans son ENTG), la gestion de flux RSS correspondant aux mises à jour d'informations dans les outils.

Les fonctions et usages permis par cet ENTG sont regroupés en famille d'outils et présentés dans ce tableau. Les fonctions des outils correspondant à une utilisation en mode groupe sont cochées en gris, celles correspondant à une utilisation personnelle sont cochées en rouge.

Tableau 2 : Fonctions et usages de l'ENTG

| Outils | Fonction | Description | Groupe | Espace personnel |
|-------------------|--|--|--------|------------------|
| GRUPE | Créer et gérer un groupe | 2 types de groupe : les groupes « ouverts » (tout le monde peut s'y inscrire) et les groupes « fermés » (pour en être membre, il faut avoir reçu une invitation de l'administrateur du groupe). Depuis 2008, l'inscription au sein des groupes correspondants aux enseignements des élèves et des enseignants est automatique pour deux semestres. Sont membres du groupe l'enseignant et tous les étudiants inscrits au cours. L'enseignant principal est l'administrateur du groupe. | X | |
| | Paramétrer les accès au groupe | Paramétrage très fin des accès au groupe: indiquer qui a le droit de faire quoi. (consultation, ajout, suppression de contenu) | X | |
| | Rôle de l'administrateur | Le créateur du groupe en est automatiquement l'administrateur (paramétrage, suppression et invitation des membres, destruction du groupe) | X | |
| | Administration partagée | L'administrateur peut nommer un ou plusieurs coadministrateurs, Un co-administrateur peut ajouter et supprimer des contenus, modifier les droits d'accès, Il ne peut ni inviter et retirer des membres, ni modifier les paramètres du groupe. | X | |
| | Envoi d'un message d'accueil | Alerter tous les membres d'un groupe, sous la forme d'un message qui s'affiche sur leur page d'accueil dès qu'ils se connecteront à l'ENTG. | X | |
| MESSAGE | Gestion d'une adresse collective | Adresse dite générique qui facilite la gestion en équipe d'une messagerie (pour les membres d'association, de projets collectifs, les services administratifs) | X | |
| | Gestion d'une adresse personnelle | Une adresse email est mise à disposition de tous pour la gestion des échanges électroniques ; cette adresse est construite de la façon suivante : prenom.nom@sciences-po.org. | | X |
| | Ecrire à tous les membres d'un groupe | Ecrire sans avoir à saisir chaque adresse | X | |
| | Redirection des courriels | Redirection des courriels adressés à son adresse Sciences Po vers une autre adresse | | X |
| | Redaction d'une signature et de messages d'absence | | | X |
| | Protection antispam | Possibilité de filtrer les courriels couplée à une protection assurée par la DSI | | X |
| DOCUMENTS | Déposer et organiser des documents | Regrouper, de manière structurée, toutes les pièces d'un projet, d'un cours, d'un groupe | X | X |
| | Notification de l'ajout d'un document | Prévenir l'ensemble des membres d'un groupe de la mise à disposition d'un document dans l'espace de stockage commun | X | |
| | Boite de dépôt | Mettre à disposition un document dans l'espace personnel d'un membre de l'un de ses groupes. | X | |
| | Disque virtuel | Permet d'accéder aux documents ENTG sans se connecter et ainsi de consulter ses documents privés et de groupe en parcourant simplement les dossiers correspondants sur son ordinateur personnel. | X | X |
| CALENDRIER | Calendrier du groupe | Permet de placer les grands temps du groupe (collectifs, réunions, étapes d'un projet commun) et de gérer le calendrier d'une salle commune, ou la disponibilité d'un vidéoprojecteur. | X | |
| | Superposition de calendriers | Permet d'organiser des réunions; la visualisation simultanée des calendriers rend possible l'identification de plage de temps disponible pour tous. | X | |
| | Délégation de calendriers | Gestion de son calendrier par une autre personne à condition que celle ci fasse partie de son groupe | X | |
| | Agenda privé | | | X |
| FORUM | Echanger sur un forum | Favorise la prise de parole de chacun, dans un lieu privé et relativement informel. Les messages peuvent être enrichis, sur le plan typographique ou en ajoutant des liens hypertextes. | X | |
| WIKI | Rédiger à plusieurs | Espace d'écriture collective au sein du groupe. Possibilité de créer un wiki personnel qui ne peut cependant pas être ouvert à d'autres personnes. | X | X |

5.2.3 Espace Sciences Po en ligne

Pour l'ensemble des élèves, l'espace Sciences Po accessible à partir du site Internet de Sciences Po, donne accès aux inscriptions administratives et pédagogiques. A partir de cet espace, il est également possible de consulter son catalogue personnalisé d'enseignement (choix des cours à suivre pour le semestre) ainsi que son emploi du temps. Pour les enseignants, cet outil permet de consulter leur emploi du temps, la liste personnalisée de leurs élèves (avec trombinoscope), mais également de les noter (notation simple et calcul de moyenne, présence et assiduité) et d'avoir accès aux évaluations effectuées par les élèves, sur leur enseignement.

5.2.4 Atelier de cartographie

Depuis 1995, l'atelier de cartographie assure 4 fonctions :

- Pédagogique : production de documents graphiques et cartographiques à la demande des enseignants et formation des étudiants du premier cycle au Master
- Scientifique et éditoriale pour les doctorants et les chercheurs, les Presses de Sciences Po et la Documentation Française
- Diffusion pour un large public (enseignants des lycées et collèges, presse) avec une base de fonds de cartes, de cartes et graphiques sur l'Espace mondial contemporain
- Prestataire de services pour des éditeurs, des entreprises, des administrations, des associations, des musées ou la presse.

La cartothèque en ligne permet de télécharger et d'exploiter les ressources cartographiques (plus de 600 cartes, fonds de carte et diagrammes traitant des processus de mondialisation comme de régionalisation) mise à disposition par Sciences Po. un tutorat également disponible en ligne a pour vocation d'aider les élèves à réaliser un carte, de la conception de son objet jusqu'à sa réalisation graphique. Véritable atelier pédagogique, il permet à l'élève de prendre la mesure de la création d'une carte de A à Z. L'apprentissage concerne également le traitement de l'information pertinente retenue.

5.2.5 Système anti-plagiat

Ce système a été mis en place en 2008 afin d'apprendre aux élèves à utiliser des sources numériques nombreuses et variées tout en faisant usage de l'art de la citation numérique. La DSI a choisi le logiciel Urkund qui permet l'analyse des documents pour la recherche de plagiat et

d'identifier les documents numériques utilisés qui n'auraient pas fait l'objet de citations en bonne et due forme par recoupement automatique avec des sites Web accessibles, des bases de données numériques et tous les travaux numériques d'autres élèves de Sciences Po déjà soumis à cet outil.

5.2.6 eFormation bureautique

Science Po propose à ses élèves de 1er cycle un accès à distance à des parcours de formation et d'évaluation sur Excel via l'outil MEDIAplus⁷. L'apprenant se connecte à un serveur muni de la bonne version du logiciel de Microsoft. L'élève peut se connecter de tout poste relié à Internet avec le navigateur Internet Explorer (exclusivement), sans se soucier de la version d'Excel installée sur celui-ci. Comme tous les outils numériques proposés à Sciences Po, la eFormation bureautique requiert une identification (nom de connexion et mot de passe).

⁷ MEDIAplus est un service payant de l'éditeur ENI spécialisé en livres électroniques, qui permet d'acheter des formations en ligne (Excel, Word, PowerPoint, Access etc.) et de les mettre à dispositions sur son propre site Internet. < www.editions-eni.fr/E-Learning/>

6 La bibliothèque de Sciences Po

La bibliothèque est considérée comme un élément essentiel à la formation des élèves, support indispensable à toute activité de recherche, elle a toujours été au cœur du projet pédagogique. La première salle de lecture a été ouverte en 1872 pour 96 élèves. Au fil de l'histoire, la bibliothèque a accompagné très étroitement le développement de l'école : salles de lecture bénéficiant de l'agrandissement et de l'embellissement des locaux, les collections s'accroissent au même rythme et à proportion de l'augmentation du nombre d'élèves, évoluant selon la nature des enseignements.

6.1 Organisation interne et budget

Sciences Po se distingue d'abord par le poids du budget consacré au financement de la documentation. La dépense documentaire moyenne pour un étudiant – hors coûts des personnels – est de 53 € dans les bibliothèques universitaires françaises (catégorie à laquelle la bibliothèque de Sciences Po ne ressortit pas d'un point de vue strictement statutaire, mais à laquelle on peut l'assimiler si on cherche à évaluer ses missions, ses moyens et ses performances) contre 115 € à Sciences Po (comptes de 2005 de la Fondation Nationale des Sciences Politiques). En 2005, le montant des dépenses liées à la documentation (y compris les salaires du personnel de la bibliothèque) s'est élevé à 7,5 millions € pour un budget total de 78 millions € soit près de 10% des dépenses totales. L'accroissement annuel est régulier et correspond à 10 000 ouvrages et 3 000 abonnements à des publications annuelles et périodiques. [3, MULLER, p.103].

La bibliothèque se singularise également par la part très importante des ressources humaines mises à disposition des services de documentation. Elle réunit, depuis près de 60 ans, un ensemble de documentalistes qui nourrissent deux grands ensembles de ressources documentaires propres à la bibliothèque : des dossiers de presse et des notices d'articles sélectionnés dans les périodiques. Dans un autre « pôle » de la bibliothèque, les équipes de bibliothécaires sont chargées des acquisitions et du traitement des livres [2, DESCOINGS, p.74]. 105 personnes travaillent à la bibliothèque ou direction des ressources documentaires qui est organisée en trois pôles (livres, périodiques, diffusion) et quatre missions (service au lecteur, conservation, numérique, recueil, traitement et analyse des données pour la production d'enquêtes et de statistiques)⁸ sur ces 105 personnes on compte 46 bibliothécaires – documentalistes, 44 agents de bibliothèque ainsi que 15

⁸ Cf. Annexe 1 : Organigramme de la bibliothèque de Sciences Po.

secrétaires/ agents administratifs. Le Conseil scientifique de la bibliothèque en tant qu'instance consultative, est le lieu d'expression des besoins des utilisateurs de la bibliothèque, il donne son avis sur les politiques et les pratiques des différents services de l'IEP de Paris et de la FNSP. Le Comité des acquisitions, mis en place en 2004, a pour mission de participer à la définition et à l'évaluation de la politique d'acquisition de livres, périodiques, et ressources numériques de la bibliothèque.

6.1.1 Fonds

Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) en science politique et Pôle associé de la BnF, elle est la bibliothèque de référence pour l'acquisition, la conservation et la diffusion des ressources documentaires en sciences politiques ; elle propose des collections en sciences humaines et sociales parmi les plus riches d'Europe. La bibliothèque de Sciences Po est riche par son fonds : 520 000 livres, 11 000 titres de périodiques dont 3 000 abonnements, 10 000 revues en ligne, 18 000 dossiers de presse dont plus de 1 200 accessibles en ligne. La moitié des collections sont conservées dans des magasins extérieurs, auparavant dans les sous-sols de l'Université Paris IX, puis à Dreux (13 Km de rayonnages). Les collections en magasin sont importantes et s'accroissent rapidement.

6.2 Politique de grands travaux

La mission documentation de Sciences Po est fondamentale : elle correspond depuis toujours à un engagement fort de la FNSP, et elle permet aux lecteurs, français et étrangers, étudiants et chercheurs, de trouver la matière indispensable à leurs travaux. Afin de conserver son statut et sa réputation, elle mène depuis quelques années une politique de grands travaux afin de rendre l'ensemble de ses bâtiments conformes à ses exigences en matière d'accueil et de service.

6.2.1 2002-2003 rénovation du bâtiment principal

Le projet de réhabilitation qui a été mené en 2002-2003, dans le cadre du programme Université du III^e millénaire (U3M), avait pour principaux objectifs de rénover entièrement le bâtiment principal de la bibliothèque (3 000 m²) situé au 30, rue Saint - Guillaume, à Paris, afin de le mettre aux normes de sécurité, d'augmenter les surfaces des espaces de lecture et la qualité de l'accueil des publics, de donner un accès informatique à partir de l'ensemble des places de lecture, de

doubler la part des collections en accès direct (seulement 4 % des collections avant les travaux) et d'améliorer les conditions de travail du personnel [3, MULLER, p.102].

Les principaux objectifs de l'ensemble du projet étaient :

- d'augmenter la surface des salles de lecture afin d'y installer une plus grande proportion des collections en accès direct ;
- d'augmenter les places de lecture, de câbler l'ensemble de ces places, afin de permettre aux étudiants d'utiliser leur propre ordinateur ou ceux de la bibliothèque pour accéder aux documents électroniques internes ou externes ;
- de rationaliser la répartition entre espaces ouverts au public et espaces de bureaux ;
- de mettre les locaux aux normes de sécurité ;
- de permettre des horaires d'ouverture plus longs en soirée (jusqu'à 21 h ou 22 h) à certaines périodes de l'année, avec un minimum de personnel, grâce à une conception des locaux permettant d'ouvrir uniquement l'accueil général et une grande salle de lecture, et non l'ensemble du bâtiment.

Le bâtiment s'étend sur dix niveaux : trois niveaux de sous-sols, un rez-de-chaussée et six niveaux supérieurs. Les bureaux ont été regroupés dans les trois niveaux supérieurs, le niveau – 3 est consacré à un magasin de 3 000 m², le niveau – 2 au parking et à des locaux techniques, les niveaux – 1 et + 1 à + 3 aux salles de lecture, le rez-de-chaussée est réservé au contrôle d'accès et à la banque de prêt/retour centralisée. La librairie de Sciences Po occupe une partie du rez-de-chaussée comme auparavant [3, MULLER, p.106].

6.2.2 Les nouveaux usages : plus d'accès direct pour une meilleure visibilité des collections

Sur l'ensemble des salles de lecture de la bibliothèque (bâtiment rénové et autres salles de lecture), les livres en accès direct ont presque doublé, passant de 26 700 à 46 000 volumes, ce qui représente toujours un faible pourcentage de l'ensemble des collections de livres (7,1 %). Le nombre de périodiques dans les salles est passé de 450 titres sur 4 ans à 720 titres sur 5 ans. Cette réorganisation des collections a eu un impact immédiat sur le nombre et la répartition des prêts. En 2001, les prêts étaient répartis entre deux tiers des documents des magasins et un tiers des documents des salles de lecture. En 2003, année de la réouverture, les prêts se sont répartis

pour moitié dans les magasins et pour moitié dans les salles. Une meilleure visibilité des collections directement liées aux enseignements a favorisé la consultation sur place et a fait baisser la demande de prêt des magasins juste « pour voir » des documents immédiatement rendus car jugés non pertinents par les lecteurs une fois le livre entre les mains [3, MULLER, p.108].

Les nouvelles salles de lecture ont été prises d'assaut avec un taux d'occupation proche de la saturation de 10 h 30 à 18 h. Les salles anciennes, situées dans le bâtiment de la scolarité, ont quand à elles été relativement désaffectées. Sur l'ensemble des salles de lecture de la bibliothèque (ancien et nouveau bâtiment), le total des places de lecture était à la fin des travaux de 600 places (1 place pour 10 étudiants).

La deuxième phase de réalisation prévue pour 2009-2010 prévoit une augmentation décisive de la capacité d'accueil, une optimisation des conditions d'étude et de nouveaux services afin d'optimiser l'accueil des visiteurs estimés à 18000 par jour (moyenne établie depuis 2004).

6.2.3 2009-2010 - De nouveaux enjeux

D'ici octobre 2010, les nouveaux travaux permettront de créer des places de lecture (400 places sur 6 niveaux), de faciliter l'accès aux documents (15 000 documents en libre accès répartis sur un mur de livres de 500 mètres linéaires). L'accent est mis sur l'adaptabilité des espaces à l'évolution des enseignements par la création d'espaces autorisant des usages variés (tables communes, postes de consultations debout etc.) mais également sur l'usage autonome des collections par la mise à disposition d'automates de prêt. La bibliothèque sera conçue selon les normes d'accessibilité et équipée d'ascenseurs permettant la circulation des personnes à mobilité réduite en tous lieux. Elle disposera aussi de matériels de lecture assistée pour les usagers mal-voyants et d'un équipement spécifique pour les usagers sourds et malentendants. Dans une plaquette explicative disponible dans le hall d'accueil de la bibliothèque, la direction présente en plusieurs points les enjeux et projets de cette seconde étape de travaux, les principaux sont :

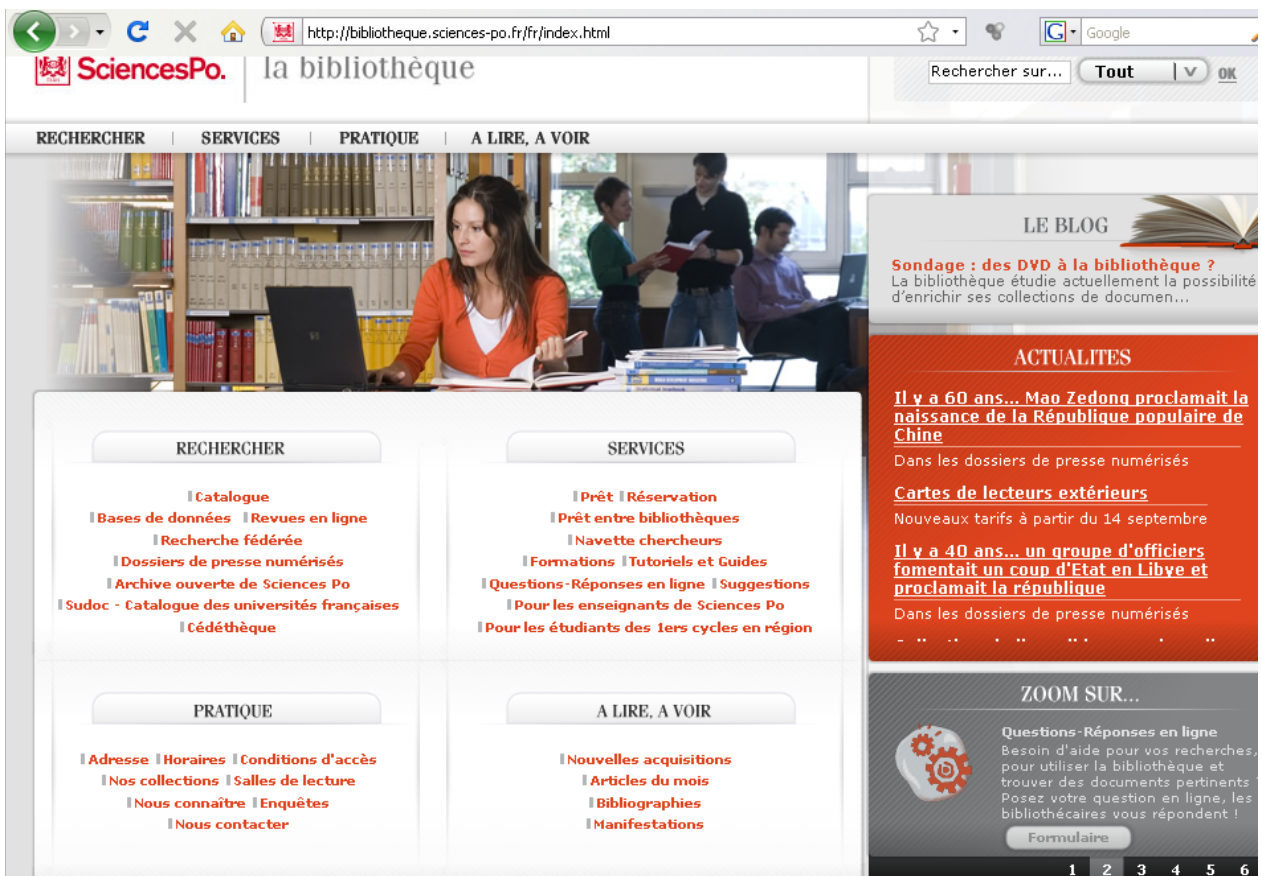
- Favoriser l'accès aux TIC : espaces câblés, équipés de WiFi, une centaine d'ordinateurs connectés à des imprimantes ou des scanners permettant l'usage d'outils logiciels de bureautique seront mis à disposition des utilisateurs
- Davantage de documents directement accessibles : 15 000 volumes supplémentaires
- L'actualité éditoriale internationale : une vingtaine de quotidiens nationaux et étrangers, près de 100 hebdomadaires et mensuels d'actualité ou spécialisés (économie, culture, administration, géopolitique) seront disponibles sur place.

- Une organisation thématique pour faciliter les recherches : l'ensemble des collections (livres, périodiques, documents numériques et audiovisuels) sera réorganisé par pôles (sciences économiques, sociologie, sciences juridiques, etc.) et réparti entre le 30 et le 27, rue Saint-Guillaume.

6.3 Offre et services

Le site Web de la bibliothèque est accessible directement via une recherche sur Google ou via le portail de Sciences Po. Il permet d'accéder à l'ensemble des ressources de la bibliothèque classées par type (catalogue, bases de données, revues en ligne, dossiers de presse numérisés, Archives ouvertes, Sudoc).

Figure 3 : Page d'accueil du site Internet de la bibliothèque



6.3.1 Prestations documentaires sur place / à distance

Sur place, l'ensemble des services classiques sont offerts par la bibliothèque : prêt, prêt entre bibliothèques, réservations. Le cas des réservations est particulier car il est uniquement possible de réserver un document qui est déjà emprunté par un autre lecteur. Le groupe projet qui travaille sur les nouveaux services au lecteur, souhaite pouvoir rendre accessible ses services en ligne dans les prochaines années. Les bibliothécaires sont à la disposition des lecteurs afin de les guider dans leurs recherches, de répondre aux questions, en salle de référence durant les heures d'ouverture au public mais également en ligne, à distance grâce au formulaire du service questions-réponses.

6.3.2 Visites et audioguides

La Bibliothèque de Sciences Po aide ses lecteurs à découvrir ses locaux, à prendre connaissance des services proposés ainsi qu'à maîtriser les méthodes et outils de la recherche documentaire. Des visites sont systématiquement programmées pour les étudiants au moment de l'intégration en première année ou en master. La bibliothèque organise également des visites à la demande pour des groupes, y compris pour des groupes de professionnels de la documentation. Des audioguides sont disponibles à l'accueil de la bibliothèque pour permettre de prendre connaissance, en français et en anglais, des locaux, collections et services. Les fichiers audio de présentation de la bibliothèque peuvent également être téléchargés pour être utilisés sur des baladeurs mp3 ou mobiles.

6.3.3 L'offre de formation

Pour les étudiants, des séances de formation, des séances collectives de formation des lecteurs sont proposées par la bibliothèque chaque semestre universitaire. La Bibliothèque organise également à la demande des enseignants des séances spécifiques de formation, notamment à l'utilisation des bases de données.

Figure 4 : Evolution de l'offre de formation proposée par la bibliothèque (2000 – 2008)

| 2000 | 2003 | 2004 | 2006 | 2008 |
|--|--|--|--|---|
| <p>367 formations 376 visites</p> <p>Intervention de 2h pendant les amphitheâtres de rentrée</p> | <p>446 formations 1500 visites</p> <p>Visite incluse dans le stage d'intégration et ouverture de nouveaux locaux</p> | <p>Lobbying auprès de la Direction des Études et de la Scolarité autour de la Convention Éducation Prioritaire* afin de faciliter la visualisation de la bibliothèque comme un endroit clé pour la formation à Sciences Po, et favoriser l'intégration de ces nouveaux élèves.</p> | <p>La visite et la formation à l'utilisation du catalogue et de quelques bases de données est rendue obligatoire à chaque rentrée pour les premières années.</p> | <p>1097 formations (dont 1100 élèves de première années) 1861 visites</p> <p>Développement de la logistique et création d'un module pédagogique formalisé : biblioconseil</p> |

* Les **conventions d'éducation prioritaires** sont des contrats passés entre l'Institut d'études politiques et une cinquantaine d'établissements de quartiers difficiles pour permettre au meilleurs élèves de ces lycées d'intégrer l'IEP. Les élèves des ZEP passent le même examen que n'importe quel autre élève.

L'offre de formation avant 2006 n'était pas intégrée dans le cursus, elle reposait uniquement sur la volonté des étudiants et de quelques enseignants, mais le *turn over* étant très important (environ tous les 4 ans) la majorité des actions restaient isolées. Avant 2004, l'offre de formation ne suscitait aucune demande et reposait uniquement sur le volontariat. En 2006, la formation et la visite rendues obligatoires aux étudiants de première année, et aux nouveaux élèves lors du stage d'intégration, a donné lieu à un gros travail mené avec l'assistance d'une société de conseil pour la création et l'application systématique d'un module pédagogique formalisé appelé « biblioconseil ». Ce référentiel décrit des scénarii pédagogiques, ainsi que l'ensemble des compétences que les élèves doivent acquérir à la fin de leur formation.

Les objectifs de la formation proposée sont de rendre l'étudiant autonome et performant dans la recherche d'information en lui apportant, une méthodologie de recherche, une bonne connaissance et pratique des ressources de la bibliothèque et des ressources documentaires en ligne. Ce travail a nécessité la coordination de 14 formateurs en interne, et le recrutement de vacataires étudiants lors des rentrées. La rentrée 2009-2010 va quelque peu bouleverser cette organisation en faisant baisser le nombre d'étudiants formés : le stage d'intégration étant supprimé, la visite n'aura plus lieu que pour les étudiants étrangers, la formation sera maintenue pour les premières années. La politique de formation menée par la bibliothèque atteste de sa volonté de créer le contact, de nouer des liens avec les étudiants en dépassant le cadre de la contrainte. Lors d'une réunion du groupe projet de nouveaux services aux lecteurs, la responsable des visites et formation a ainsi affirmé le souhait de « changer l'image des bibliothèques traditionnelles » auprès des étudiants. La

bibliothèque vient d'ouvrir un blog où les étudiants sont invités à donner leur avis sur les services de la bibliothèque et sur leurs souhaits, et où les bibliothécaires adoptent un style plus détendu pour parler de la bibliothèque et de ses ressources.

Des tutoriels sont proposés en ligne (en français et en anglais) afin d'apprendre en quelques minutes à utiliser les différents modes de recherche du catalogue (recherche rapide, avancée, alphabétique, recherche de périodique ou d'article), et des ressources numériques (revues en ligne AtoZ, dossiers de presse numérisés). Des guides de recherche thématiques (droit, économie, sciences sociales) au format pdf sont également mis à disposition des lecteurs. Il est impossible de connaître l'emploi de ces accompagnements via l'accès à distance proposés sur le site de la bibliothèque car les statistiques de consultation ne sont pas disponibles.

6.4 Développement des collections

6.4.1 Acquisitions numériques : une place croissante dans les collections

Pour la responsable du pôle périodique, « la bibliothèque de Sciences Po est une bibliothèque hybride car elle souhaite conserver ses fonds anciens et se tourner vers le numérique ». La bibliothèque de Sciences Po poursuit une politique de développement des collections de revues en ligne et de rationalisation de la mise à disposition des titres en version imprimée et/ou électronique. Ce tableau comparatif établi à partir du bilan 2008 des ressources numériques montre bien l'importance progressive qu'elles ont pu prendre au sein de la bibliothèque. En 2008, 700 nouveaux périodiques ont fait l'objet d'un abonnement.

Tableau 3 : Tableau comparatif des acquisitions numériques (2000 – 2008)

| 2000 | 2008 |
|---|---|
| 58 000€ dépense documentaire dont 35 000€ ressources numériques 43 000 périodiques papiers 0 périodique électronique | 870 000€ dépense documentaire dont 185 000€ ressources numériques 2 800 périodiques papiers 13 000 périodique électronique |

L'OPAC pour la consultation en ligne du catalogue est celui de Portfolio. Il s'agit d'une version installée depuis l'été 2008 à défaut de la version sous Oracle dont la bibliothèque disposera dès sa mise au point. Le catalogue des ressources électroniques AtoZ d'EBSCO est une interface unique d'accès à l'ensemble des 12 000 abonnements électroniques. La recherche se fait par ordre alphabétique du titre, elle donne accès au document en texte intégral. La base de connaissance associée répertorie les données relatives à ces abonnements.

6.4.2 eBooks

La bibliothèque a mis en place un groupe de travail sur les eBooks en mars 2008 ; à l'issue des travaux du groupe en décembre 2008, 2 prestataires ont été sélectionnés pour la constitution d'une offre anglophone, à savoir Oxford University Press (acquisition de la collection d'e-books en science politique) et Ebook Library (plateforme multi-éditeurs permettant l'achat de titres parmi un catalogue de 100 000 e-books). En 2008, 77 eBooks ont été acquis ou abonnés par la bibliothèque :

- Blackwell Encyclopedia of Sociology : ouvrage de référence de sociologie en ligne / abonnement
- Encyclopédie de l'Etat du Monde : portail des éditions la Découverte donnant accès à des ouvrages de référence en ligne / abonnement
- Oxford English Dictionary Online, Oxford Language Dictionaries Online (French/English) / abonnement
- Oxford Scholarship Online - Political Science : achat de 72 e-books en science politique parus entre 2005 et 2008 / achat pérenne
- Palgrave Dictionary of Economics / abonnement

Pour la bibliothèque, l'accroissement de la collection est indispensable pour assurer sa visibilité et sa promotion. Un objectif de 300 eBooks OUP et EBL pour décembre 2009 est envisagé. La constitution d'une offre francophone pourrait par ailleurs prendre forme grâce au projet Cairn « livres numériques ». La bibliothèque participe à ce projet et a constitué un groupe de travail en conséquence.

6.5 Bases de données

46 bases de données (presse, sciences sociales, économie, droit, revues, encyclopédies et dictionnaires⁹) sont disponibles en accès distant après identification (les identifiants de son compte personnel Sciences Po sont demandés lors de la connexion à chaque base).

Presse en ligne : Les bases Europresse et LexisNexis ont été abandonnées au profit de Factiva au 1^{er} janvier 2008. Ce changement de prestataire a permis de mettre à disposition du public une base accessible à distance comme en local et a permis d'augmenter significativement la couverture linguistique (presse en 22 langues contre 6 auparavant).

Base de sociologie : A la suite de l'étude comparative du contenu bibliographique des bases Sociological Abstracts (CSA) et SOCindex with full-text (Ebsco), l'abonnement à Sociological Abstracts (SA) a été arrêté à la fin de l'année 2007. Socindex with FT présente un contenu bibliographique équivalent à celui de SA tout en permettant l'accès au texte intégral d'articles provenant de 398 revues.

Base de dossiers de presses numérisés

La bibliothèque de Sciences Po a, entre 1945 et 2005, constitué des dossiers de coupures de presse sur l'actualité politique, économique, sociale et culturelle de la France et de chacun des pays et régions du monde. Ces dossiers, à forte valeur ajoutée, sont au nombre de 18 000 et comprennent chacun en moyenne 300 coupures de presse, articles d'opinion et analyses émanant d'une sélection représentative de la presse nationale française et étrangère. Un premier travail de numérisation des dossiers les plus anciens a été fait il y a quelques années sans qu'une politique globale ne fût arrêtée. C'est en 2004 que le projet de numérisation de l'ensemble des dossiers a été lancé. Pour des raisons de conservations et de droits d'auteur, il a été décidé de commencer par numériser les dossiers les plus anciens à savoir les dossiers de 1945 à 1970 soit 5000 dossiers. Aujourd'hui 1500 dossiers ont été numérisés. Ce fonds a nécessité la création d'une base de données sur mesure, au 24 juin 2009, 1900 dossiers étaient disponibles à la consultation en ligne au format pdf. La société retenue, Azentis, a développé un logiciel spécifique pour cette application. Les articles sont numérisés au format image puis sont passés à l'OCR¹⁰ ; 75 dossiers

⁹ Cf. Annexe 2 : Liste des bases de données mises à disposition par la bibliothèque de Sciences Po.

¹⁰ Optical character recognition. En français reconnaissance optique de caractères, c'est-à-dire, procédé qui consiste à transformer un document au format image (sur lequel on ne peut pas faire porter de recherches) au format texte.

sont numérisés toutes les six semaines (le temps de préparation des dossiers, séparation des recto verso, varie entre 4 et 5 heures). Chaque article est relié à un dossier. Les dossiers sont indexés par grands thèmes¹¹ puis par mots clés correspondant au plan de classification de la bibliothèque. L'application est accessible sur le site de la bibliothèque, mais uniquement à partir du campus.

6.6 Archive ouverte SPIRE (Sciences Po Institutional Repository)

L'archive ouverte SPIRE (Sciences Po Institutional Repository) s'inscrit dans la logique du libre accès à l'information scientifique et technique, qui préconise l'auto-archivage par les chercheurs de leurs articles en texte intégral, il comprend 2 200 références bibliographiques dont 50% en texte intégral. La version 1 de SPIRE a été développée en 2006 dans la perspective du libre accès et dans le cadre de la participation de Sciences Po au consortium NEREUS¹². Soucieux de faire évoluer la première génération de dépôt institutionnel vers une infrastructure visant à interconnecter les différents dépôts et archives ouvertes existants en Europe, les partenaires de NEREUS ont opté pour l'adoption du format de métadonnées enrichi MODS (Metadata Object Description Schéma) créé et enrichi par les bibliothèques du Congrès. Le format MODS fonctionne à partir du langage XML et reprend la richesse des éléments de description bibliographique du format MARC21. Ce format qui garantit l'interopérabilité, fournira aussi de nouveaux éléments pour l'évaluation des activités de recherche de l'établissement : il rendra possible l'extraction d'indicateurs pour une analyse bibliométrique de la production scientifique [1, BREZEL, p.63].

¹¹ 10 thèmes sont définis : médias, défense, religion, relations internationales, culture et enseignement, économie et finances, société et questions sociales, colonie et décolonisation, justice, politique.

¹² Le consortium NEREUS est composé de 23 membres : The London School of Economics (UK) ; Tilburg University (NL) ; Erasmus University Rotterdam (NL) ; German National Library of Economics (D) ; Sciences Po (F) ; Université Libre de Bruxelles (B) ; University College Dublin (UCD) Library (IRL) ; UCL (University College London) (UK) ; University of Oxford(UK) ; The University of Warwick (UK) ; Katholieke Universiteit Leuven (B) ; Vienna University of Economics and Business Administration (A) ; Maastricht University (NL) ; Universidad Carlos III de Madrid (ES) ; Charles University CERGE-EI (CZ) Université Toulouse 1 Sciences Sociales (F) ; Université Paris-Dauphine (F) ; Monash University (AUS) ; University of Geneva (CH) ; Université Catholique de Louvain (B) ; Universität Konstanz (D) ; European University Institute ; Warsaw School of Economics.

6.7 Outils facilitant l'accès à la documentation électronique

La solution d'accès distant aux ressources numériques a été ouverte au public en octobre 2007, 75,5% des ressources sont accessibles à distance.

6.7.1 Moteur de recherche fédérée

La bibliothèque est abonnée depuis janvier 2008 à la version hébergée du moteur de recherche Webfeat : Webfeat Express. Actuellement, la recherche fédérée est lancée à partir du site Internet de la bibliothèque à partir d'une recherche simple (*Recherche sur...*). La recherche peut porter sur le catalogue, les revues en ligne, le Sudoc et Google Scholar. Faire porter la recherche sur l'ensemble de ces ressources lance en fait la recherche sur les bases pour lesquelles un connecteur est opérationnel. Le connecteur pour le catalogue Portfolio n'est pas encore opérationnel, il doit être développé en interne.

6.7.2 Résolveur de liens¹³

Le résolveur de liens est actif en accès distant. Particulièrement intéressant pour le catalogue qui comporte un grand nombre de notices d'articles, il est également activé dans l'archive ouverte SPIRE pour que les chercheurs puissent avoir accès au texte intégral sans qu'il soit nécessaire d'inscrire une URL en dur dans chaque notice. En effet, le résolveur de liens met fin au problème des liens brisés (qui ne sont plus actifs) dans le catalogue qui aujourd'hui sont nombreux. Enfin, grâce au résolveur de liens, la base de connaissance du catalogue de ressources électroniques AtoZ est comme intégrée au catalogue. Cette intégration est un pas franchi vers un accès unifié à un ensemble de ressources.

La bibliothèque de Sciences Po offre un grand nombre de ressources aux étudiants parmi lesquelles des produits documentaires à forte valeur ajoutée.

¹³ Résolveur de liens : outil utilisant la norme OpenURL (norme NISO Z39.88) pour faciliter l'accès au texte intégral d'un document.

6.8 Etude des pratiques des lecteurs de la bibliothèque de Sciences Po

L'ensemble des statistiques de consultations est analysé au sein de la bibliothèque à partir des données fournies de façon aléatoire par les éditeurs et par les différents accès aux sessions/téléchargements/recherches (chiffres rares selon la responsable). Deux enquêtes d'usages ont été lancées successivement en 2005 et 2008 et menées selon deux méthodes distinctes. La première a été commandée à une société de conseil, conduite *in situ* (Internet sur postes fixes) avec pour résultat 690 réponses. La seconde a été menée en interne par le groupe de travail sur le recueil, le traitement et l'analyse de données de la bibliothèque via le logiciel Modalisa, diffusée par mailing (étudiants, enseignants, chercheurs, lecteurs extérieurs et salariés hors DRD) et a rendu 2257 réponses.

6.8.1 Les ressources numériques, entre notoriété et usage

A la question : « utilisez-vous les ressources numériques (bases de données, revues en ligne, cédéroms) proposées par la bibliothèque de Sciences Po ? » on peut observer en comparant les résultats de l'enquête menée en 2005 à celle menée en 2008 les résultats suivants :

Figure 5 : Utilisation comparée des ressources numériques entre 2005 et 2008

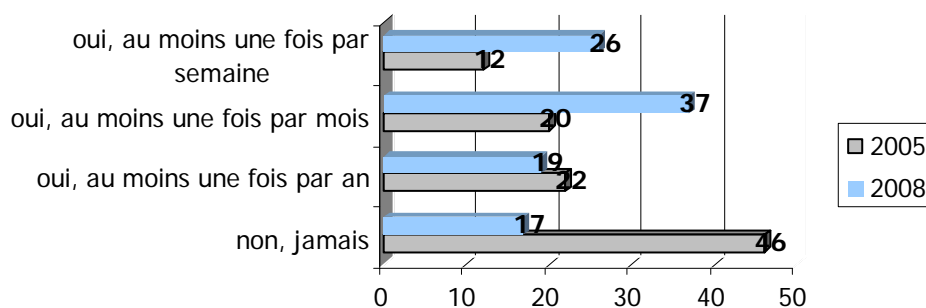
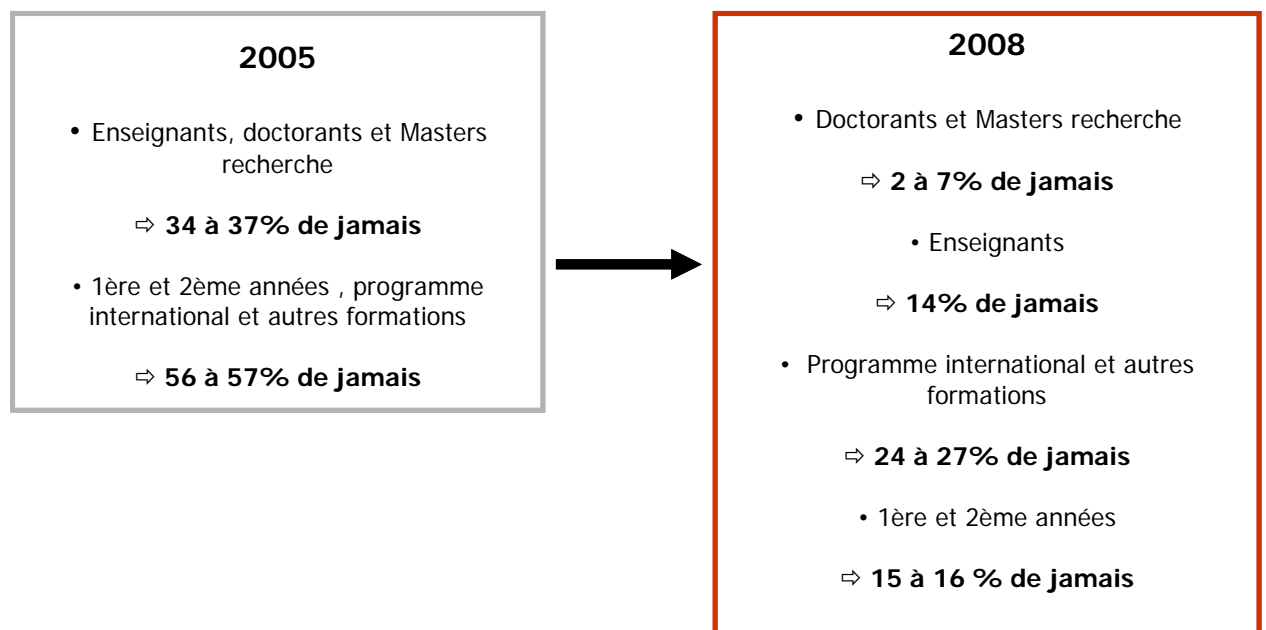


Figure 6 : utilisation comparée des ressources numériques entre 2005 et 2008, focus sur les non utilisateurs



Quelques raisons peuvent éclairer ces chiffres

L'évolution du numérique en 3 ans (ressources et usages) :

- 2004 : 250 000 prêts pour 72 000 recherches dans les bases de données
- 2008 : 255 000 prêts pour 430 000 recherches dans les bases de données
- ⇒ Soit + 73% de documents téléchargés entre 2006 et 2008

Mais également, la refonte du menu des bases de données sur le site en septembre 2007 et la mise en place de l'accès distant en octobre 2007 (70% des ressources numériques). A la question « vous êtes-vous déjà connecté à ces bases de données via l'accès distant (hors campus Sciences Po), quand cela a été possible », 51% des sondés ont répondu oui contre 49% de non. Enfin, le rôle des formations aux étudiants de 1^e année intégrées au cursus avec une partie revue, corrigée et étoffée sur les ressources numériques est sans conteste à la lecture de ces chiffres.

Les conclusions des résultats comparés de l'enquête 2008 ont démontré que l'utilisation de ces ressources est conditionnée par leur notoriété, mais également évolutive dans ses volumes de consultations et liée aux outils et à l'accès au texte intégral.

6.8.1.1 Une consultation entre accès direct et « hors les murs »

Les résultats comparés indiquent :

- une forte consultation sur place (56%) mais en légère baisse par rapport à 2005 (62%).
- un peu plus d'Internet : 50 à 55% en 2008
- de moins en moins de presse «papier», le taux passant en effet de 22% à 15% pour 2008

6.8.1.2 Une consultation assidue sur postes publics et « hors les murs »

L'enquête a permis d'effectuer le constat suivant :

- une baisse de la consultation sur les postes des salles informatiques en baisse depuis l'installation des imprimantes
- un «boom» des portables ... : 44% des étudiants, chercheurs et enseignants consultent le catalogue de la bibliothèque depuis leur ordinateur portable contre 18% en 2005.
- ...et de l'accès distant : 62% en 2008 contre 29% EN 2005.

6.8.2 Mode de sélection des documents : le catalogue plébiscité

L'étude comparative des résultats montre :

- un catalogue en ligne toujours en tête et encore plus utilisé (91% et 85% en 2005)
- des bibliographies d'enseignants qui passent devant le butinage sur les rayons
- le rôle de conseil du personnel à réinventer (le taux relativement faible de 2% restant constant sur la période d'étude).

En trois ans, on a donc pu observer des pratiques qui s'ajoutent et se complètent mais qui ne s'excluent pas. L'enquête sur les pratiques et les attentes des lecteurs de la bibliothèque a en outre démontré qu'en trois ans, les effectifs se sont renouvelés mais les pratiques traditionnelles n'ont pas changé. La bibliothèque reste toujours très fréquentée ; plus de 56% des interrogés révélant s'y rendre plusieurs fois par semaine (contre 23% tous les jours et 18% plusieurs fois par mois). Elle a également pu mettre en valeur la forte augmentation des usages électroniques y compris par les enseignants chercheurs, avouant se rendre peu sur place mais pour qui le catalogue en ligne a été adopté à 53% et le rôle mineur de prescripteur de la part des professionnels de la

bibliothèque. Pour l'année 2009-2010 le service chargé du recueil des statistiques souhaite orienter son enquête vers les enseignants afin de cerner plus finement leurs pratiques et leurs attentes.

7 Le pôle numérique

7.1 Pourquoi créer un service dédié aux évolutions numériques ?

L'adaptation aux évolutions numériques est un enjeu majeur pour les établissements d'enseignement supérieur en général et donc pour Sciences Po. La Direction des Etudes et de la Scolarité a souhaité renforcer son organisation afin de mieux traduire les évolutions numériques dans son fonctionnement quotidien. En coordination avec la DSI, concepteur et gestionnaire de l'entretien des systèmes d'information, en charge des infrastructures réseaux, des plates formes logiciels et des développements, le service numérique de la DES a été mis en place en octobre 2008, avec pour mission le suivi de l'ensemble des développements numériques de la formation initiale. Il est la réunion de trois pôles, dont deux faisant déjà partie de la DES : le pôle Web et la cellule banner auxquels s'est ajouté le service audiovisuel. Ce service, dès sa création a eu pour fonction de développer la dimension numérique de la formation initiale dans une logique d'utilisateur et de contenus complémentaires aux fonctions d'expertise technique et de fonctionnement des réseaux de la DSI.

La création de ce service avait pour objectifs de permettre à la DES :

- d'adapter la pédagogie de Sciences Po aux évolutions numériques (cours en ligne enrichis notamment) ;
- de définir, hiérarchiser et coordonner les projets numériques de la DES en lien avec la DSI;
- d'entraîner de nouveaux modes de travaux collaboratifs avec les enseignants et les élèves ;
- de créer de nouveaux services pour les salariés, les enseignants et les élèves ;
- d'établir des synergies entre les trois services concernés.

Ces objectifs ont été incarnés par un projet structurant, celui des cours en ligne, mais se traduit au quotidien par la volonté de développer de nouveaux services pour les élèves, les enseignants et les salariés de la DES.

7.1.1 Visio conférences et streaming video

Sciences Po a toujours mis un point d'honneur, dans le domaine de l'enseignement, à l'utilisation des nouvelles technologies puisque l'établissement diffuse depuis déjà sept ans des cours en visioconférence dans ses campus en région, ou au Brésil ou au Maroc, et permet ainsi à des élèves d'accéder à ses grands enseignements à distance et en direct.

Les étudiants du campus de Nancy peuvent également suivre depuis quelques années ces mêmes cours en direct ou en différé sur leurs écrans grâce au streaming video¹⁴. L'évolution technique permet aujourd'hui une nouvelle étape dans la formation à distance en enrichissant le support vidéo par des supports additionnels qui lui sont synchronisés.

7.2 Les eCours ou cours en ligne

Le principe de base de l'expérience eCours menée en 2008-2009 reposait sur l'idée de mettre en ligne les cours fondamentaux de 1^e et 2^e années. A cela se sont ajoutés 2 cours de Master sur demande particulière.

Dans le cadre des enseignements de 1^e et 2^e années, plusieurs objectifs ont orienté le choix du Rich media¹⁵: proposer une solution pour palier le manque de place dans les amphithéâtres et utiliser le présentiel comme un espace vivant d'interaction et d'échanges entre le professeur et les étudiants. Sciences Po, après avoir accumulé un fort retard dans ce domaine, se trouve à présent à l'avant-garde des cours en ligne. En effet, la plupart des établissements supérieurs français et étrangers ne proposent généralement qu'une vidéo montrant un cours filmé (LSE, Collège de France). Sciences Po a fait le choix du Rich media et s'est orienté vers un logiciel pionnier développé par une start-up : la société Momindum.

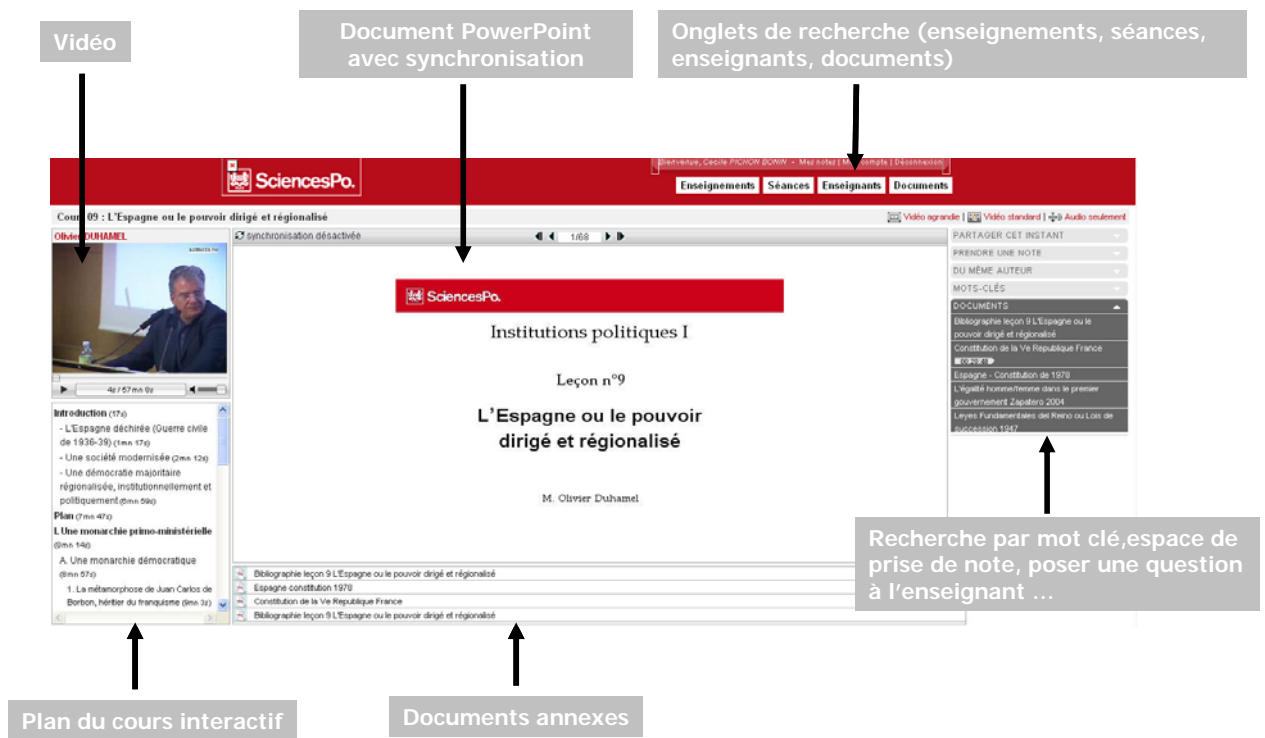
¹⁴ Les vidéos sont transmises en flux continu dès que l'internaute sollicite le fichier plutôt qu'après le téléchargement complet de la vidéo et de l'extrait sonore.

¹⁵ Un service Rich Media intègre différents médias (son, vidéo, photo), dont l'interactivité est simplifiée par une ergonomie s'appuyant sur l'utilisation d'animations et de ces médias. La capacité du support à synchroniser l'audio et/ou la vidéo avec les autres supports est l'une des caractéristiques du Rich Media.

Quatre supports enrichissent la vidéo qui peut être disponible à n'importe quelle heure et dans n'importe quel lieu pour n'importe quel étudiant doté d'un ordinateur relié à Internet :

- le plan du cours ;
- la présentation PowerPoint ;
- un espace de document (lien avec des définitions, des textes, des images, des liens Internet) ;
- un index permettant de retrouver les principaux termes ou concepts utilisés dans le cours.

Figure 7 : Interface eCours



Durant l'année scolaire 2008-2009, 13 cours ont ainsi été mis en ligne au premier semestre et 15 au second semestre. A la rentrée 2009-2010, 4 cours supplémentaires ont été ajoutés. Le choix ou non pour un professeur de compléter son cours traditionnel en présentiel par un eCours, dépend de son unique volonté. La responsable du projet eCours a mené une véritable campagne de sensibilisation, en organisant des rendez-vous individuels afin de rencontrer l'ensemble des professeurs dispensant un enseignement en amphithéâtre pour les premières et deuxième années

afin de leur présenter le projet. La totalité des enseignants n'a pas adopté ce nouveau mode d'enseignement mais l'augmentation progressive du nombre d'eCours à chaque semestre est un signal encourageant.

7.2.1 Diversité des formats

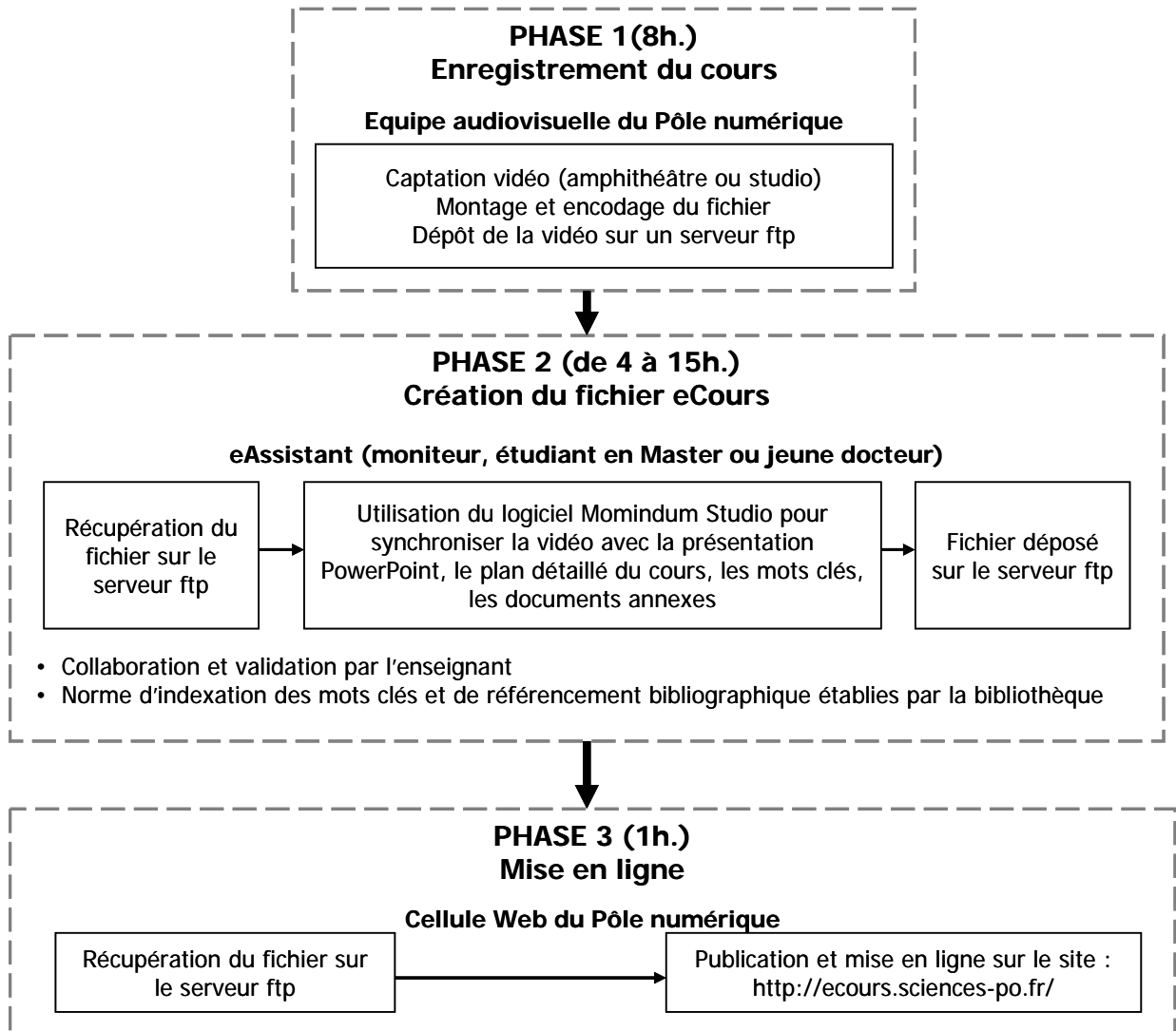
Chaque enseignant a expérimenté des possibilités originales dans l'utilisation du eCours. Cinq expériences principales ont ainsi été mises en place cette année :

- ⇒ Premier et dernier cours magistral donnés en présentiel (ainsi qu'un cours en milieu de semestre). Toutes les autres séances sont des eCours tournés en studio
- ⇒ Cours magistral disponible uniquement en eCours + 1h de présentiel en amphithéâtre organisée autour d'un débat avec les membres du même groupe d'enseignement
- ⇒ Cours magistral en présentiel, reproduit et enrichi sous forme de eCours + compléments de cours de 15 minutes tournés en studio
- ⇒ Cours magistral en amphi et eCours identiques. Ce dernier étant enrichi de documents
- ⇒ Les eConférences. Ce système, mis en place autour du cours d'Institutions politiques combine 1heure de présentiel, un environnement pédagogique d'échange via l'ENTG et des eLeçons. Ces dernières sont réalisées par les trois maîtres de eConférences, par certains maîtres de conférences d'Institutions politiques et par deux intervenants extérieurs.

7.2.2 Processus de production d'un eCours

La production des eCours matérialise les synergies de 3 équipes et s'effectue en 3 phases. L'ensemble du processus est géré par la responsable du projet numérique qui est en dialogue constant avec tous les acteurs (recrutement des assistants, contacts et suivi enseignants, formation au logiciel, lien avec la société Momindum, développement des modes collaboratifs, expérimentation des formules de eConférences, management de l'équipe et lien avec les différents services de Sciences Po). La durée totale de production, du tournage à la mise en ligne, est de 3 à 4 jours. Le choix de la durée de mise en ligne du eCours est laissé à l'enseignant concerné, en général les enseignants décident de laisser leur cours en ligne pendant la totalité du semestre, cependant certains eCours ne restent disponibles que 15 jours et sont remis en ligne pendant les périodes précédents les examens de fin de semestre.

Figure 8 : Processus de production d'un eCours



7.2.3 Statistiques de consultation

D'après l'étude des statistiques de consultations élaborée par la responsable du projet eCours, au second semestre, en moyenne, tous cours confondus, chaque eCours était consulté par 50% des étudiants (les chiffres allant de 100% à 22%). Les résultats sont de 89% pour les Web-leçons, certaines matières se distinguent sensiblement, en effet on note 71% pour le seul cours d'économie. Web-leçons exceptées, le temps moyen de consultation d'un eCours est de 37 minutes et de 53 minutes par utilisateur unique. Ceci signifie que les étudiants regardent le cours en plusieurs fois.

7.2.4 Les usages : le eCours un accompagnement sécurisant

Il ressort des réunions pédagogiques menées par la chef du projet eCours et des questionnaires envoyés aux étudiants que le eCours remplit pour eux différentes fonctions, en permettant de compléter, de reprendre ses notes sur un point précis (la navigation par le plan arrive ainsi en tête des fonctionnalités utilisées régulièrement avec 59%), de prendre le cours en cas d'absence (ponctuelle ou régulière lorsque la personne habite loin ou travaille par exemple). Ils sont également utiles aux étudiants du programme d'échange (non francophones) qui peuvent réécouter et reprendre à leur rythme le cours pour mieux le comprendre. Ils offrent aussi la possibilité pour les étudiants de réviser avant les examens (certains étudiants de Prépa concours¹⁶ ont ainsi demandé que certains cours restent en ligne pendant les vacances afin de préparer le concours dans de meilleures conditions). Les étudiants ont soulevé l'importance d'avoir une ouverture grâce aux compléments de cours ou aux Web-leçons. Du point de vue de l'enrichissement documentaire, en plaçant en deuxième position (32%) la consultation des documents annexes parmi les fonctionnalités les plus utilisées, ils mettent en avant l'intérêt de disposer d'une version du cours enrichie. Enfin, si on observe ces résultats sous l'angle des pratiques de travail personnelles, les eCours permettent pour 29% des étudiants d'organiser plus librement leurs emplois du temps.

Le eCours est donc valorisé comme complément et semble sécuriser l'étudiant. Il est très apprécié comme possibilité offerte, mais pas en tant qu'obligation.

¹⁶ L'IEP de Paris propose une année complémentaire de préparation aux concours administratifs, dite « Prépa concours ». Elle consiste essentiellement en une préparation aux principaux concours administratifs français de catégorie A.

Troisième partie :
Pistes pour la mise en place d'un
partenariat enseignement –
bibliothèque pour la mise à
disposition des cours en ligne

8 Organisation du partenariat

8.1 Les prémices d'une collaboration

Lors du lancement des eCours en octobre 2008, une première réunion a rassemblé les principaux acteurs du projet. Deux représentants de la bibliothèque ont pris part à cette réunion qui a abouti à la rédaction d'une norme bibliographique pour les références bibliographiques (règle de présentation) et l'utilisation des mots clés par les eAssistants. Ce document est la seule trace de collaboration entre les deux services. Le projet ayant connu des difficultés techniques lors de son lancement, de la mise en ligne des premiers cours, son organisation étant administrée par une seule personne, la collaboration a dû être mise de côté et les échanges entre les deux services ne sont pas allés plus loin.

Le choix de Momindum et des eCours est un choix avant tout centré sur l'enrichissement médiatique, avec un fort accent sur la vidéo, de façon plus marginale sur la présentation en PowerPoint, et beaucoup moins sur la structure des documents attachés. La dimension coopérative, contributive et collective ne fait pas vraiment partie de l'offre. C'est en cela que Momindum est typique de cette première modernisation, qui permet de garder les principes pédagogiques existants avec un appui médiatique qui décuple la force de diffusion. Mais il est nécessaire d'aller au bout de cette première modernisation pédagogique elle-même. La médiatisation suppose un véritable travail éditorial de structuration des documents, des cours, des supports et de la documentation attachée.

8.2 Impératifs à respecter

8.2.1 Délai

La principale contrainte à l'élaboration de ce partenariat réside en la nature des eCours. En effet, ceux-ci doivent être mis à la disposition des élèves le plus rapidement possible, et cette opération ne doit pas dépasser 3 à 4 jours du tournage du cours à la mise en ligne. L'enrichissement documentaire aussi important soit-il ne doit pas rallonger ce délai. Il faut donc à tout prix respecter une cadence soutenue.

8.2.2 Rationaliser au maximum l'utilisation des outils mis à disposition par la DSI

Le pôle numérique comme la bibliothèque n'est pas en mesure d'allouer un budget pour la création de ce partenariat. Il faut donc utiliser au maximum :

- les potentialités du logiciel Momindum studio (même si celui-ci est amené à connaître des mises à jour et des modifications) à savoir la possibilité d'ajouter certains formats de contenu dans l'espace document, l'accélération de la synchronisation et de la captation
- les fonctions de travail collaboratif de l'ENTG commun aux deux services assurant la communication, la coopération et la coordination (courriel, agenda partagé, groupe, disque virtuel, boîte de dépôt) afin de mettre en place des tableaux de bord permettant de vérifier en temps réel ou presque l'avancement des réalisations par rapport aux objectifs
- les ressources documentaires existantes mises à disposition par la bibliothèque. Sur le long terme, il n'est cependant pas exclu d'imaginer des évolutions possibles nécessitant l'achat de logiciels

8.2.3 Personnel réduit

La cellule eCours du pôle numérique est confiée à la responsabilité d'un chargé de mission à qui revient la responsabilité de gérer l'ensemble du projet. Bien que la production des eCours relève d'un travail collaboratif mettant en scène plusieurs types d'acteurs, une seule personne centralise et dirige. C'est elle qui fait le lien entre les différents services. Pour la création de notre partenariat, sachant qu'aucun recrutement ne sera effectué au sein du pôle numérique, c'est cet unique interlocuteur qui traitera avec la bibliothèque. C'est pourquoi, pour chacun des projets de partenariats proposés, un référent devra être choisi parmi le personnel de la bibliothèque impliqué.

8.2.4 Suivre les axes de développement et la politique des eCours pour l'année 2009-2010

Ce partenariat doit s'inscrire dans les évolutions que souhaite mener le chef de mission. Le partenariat actuel doit se projeter sur les futurs eCours et non correspondre uniquement au format actuellement disponible. Les eCours ne sont pas figés et parmi les orientations possibles de développement il faut prendre en compte le partis pris suivants :

- s'orienter davantage vers la réalisation et la diffusion de modules plus courts (45 minutes)
- réserver le format classique des eCours (captation en présentiel et reprise enrichie en eCours) pour les cours en français de 2^{ème} année accueillant de nombreux étudiants non francophones du programme d'échange
- développer le format classique pour les cours en anglais, où la répétition a un sens pédagogique aidant à la compréhension et à l'apprentissage de l'anglais
- suivre les réflexions menées sur les contraintes liées à la quantité du nombre de documents annexes mais aussi leurs conséquences sur la qualité de l'enrichissement documentaire (ne pas augmenter les temps de consultation en envisageant une durée de mise en ligne plus longue)

9 Un partenariat selon 2 axes

Ces propositions pour un partenariat bibliothèque / cellule eCours tentent de répondre à la fois aux besoins exprimés par le directeur de la bibliothèque à savoir une politique dirigée vers le lecteur, une meilleure visibilité des richesses de la bibliothèque (hors de son propre site Internet) ainsi qu'une revalorisation du travail des bibliothécaires et des documentalistes. Mais également aux exigences techniques et organisationnelles inhérentes au fonctionnement de la cellule eCours. Le but est d'intégrer la bibliothèque dans la boucle du processus de production des eCours en faisant collaborer de la meilleure façon possible les deux services.

9.1 Partenariat axé sur l'enrichissement documentaire

Le logiciel Momindum, on l'a vu, permet d'intégrer des documents synchronisés au discours de l'enseignant. Limite du logiciel, seuls 4 formats de documents peuvent être ajoutés : PowerPoint et Pdf pour le texte, Jpeg pour les images, et des liens hypertextes. Cette limite représente un double inconvénient pour l'enrichissement documentaire : dans un premier temps cela limite considérablement la nature des documents à synchroniser et dans un second temps, dans le cas du texte, cela augmente le temps de traitement du document. En effet, la majorité des fichiers produits par la bibliothèque sont au format Word ou Excel, pour les intégrer aux eCours, une conversion au format Pdf ou PowerPoint est indispensable. Cependant, il est envisageable de profiter de cette technologie Rich media pour y associer un produit documentaire de la bibliothèque : les dossiers de presses. Extrêmement riches, ces dossiers sont au nombre de 18 000 dont 1500 sont déjà numérisés au format pdf, indexés et organisés dans une base de données. Intégrés aux eCours en document annexe ils peuvent constituer un enrichissement documentaire considérable.

9.1.1 Le choix des dossiers de presse numérisés

9.1.1.1 Contenu et possibilités

Chaque dossier compte en moyenne 300 coupures de presse (nationale française et étrangère). Les thèmes de certains dossiers sont en adéquation avec les sujets traités dans les enseignements proposés en eCours au format traditionnel, notamment les cours de :

- Culture générale
- Espace mondial (cours traitant des relations internationales)
- Histoire internationale au XXe siècle
- La vie politique française

Pour prendre l'exemple du cours d'Espace mondial, lors d'une séance sur les grands conflits mondiaux l'enseignant évoque les relations « Sud à Sud » et traite longuement de la conférence de Bandung. Une rapide recherche dans la base de données indique qu'un dossier complet (soit environ 300 articles) a exclusivement pour objet cette conférence.

9.1.2 Organisation

9.1.2.1 Sélection et validation

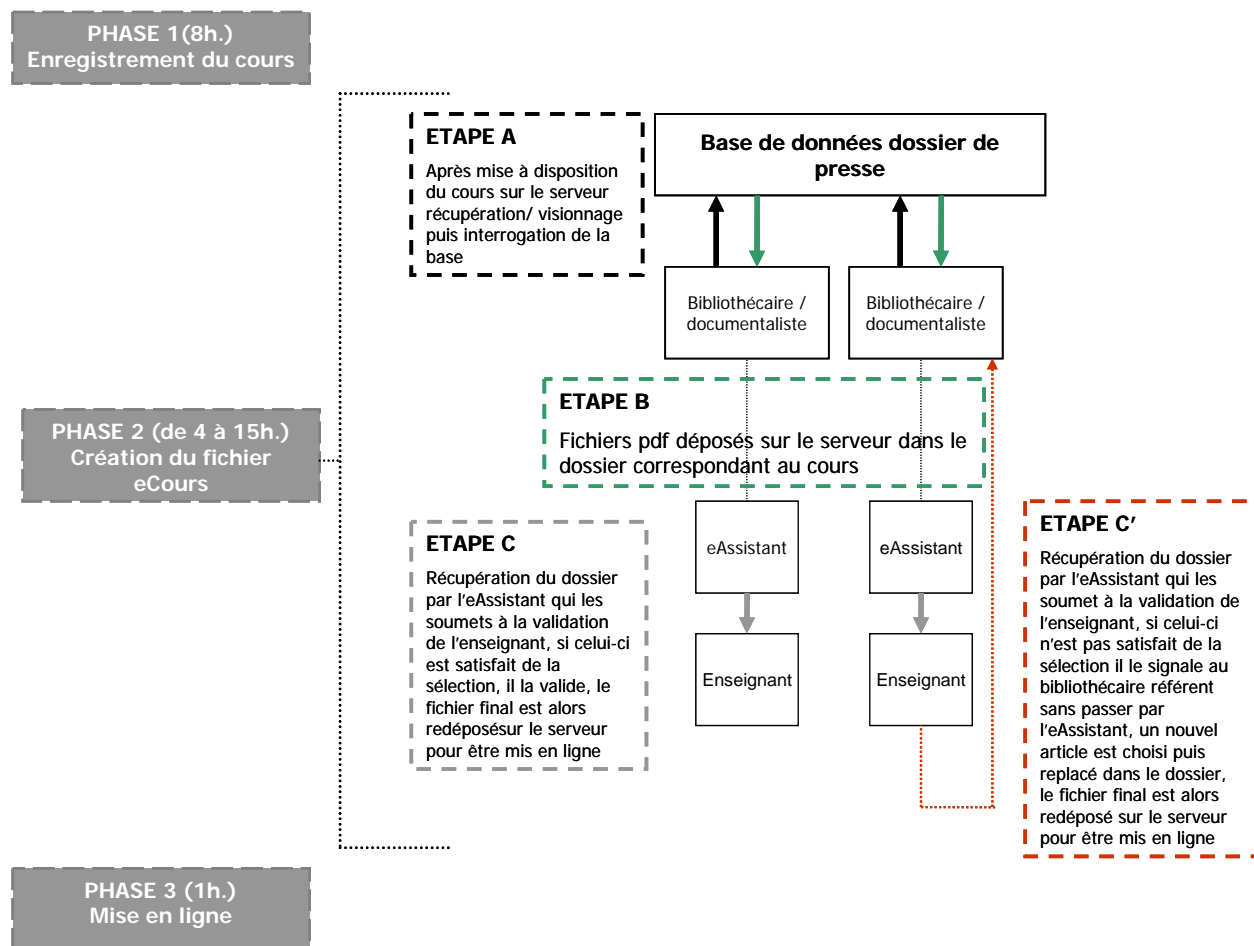
Cet exemple ne reflète qu'une infime partie des potentialités d'enrichissement documentaire de ces dossiers, mais également la difficulté de gérer une telle quantité d'information pour l'intégration aux eCours. En effet, un véritable travail de sélection et de validation doit être mené afin de choisir parmi 300 articles les textes qui peuvent être intégrés au cours, sachant que la création d'un eCours est soumise à de lourdes contraintes de délais. Il est obligatoire d'intégrer dans le processus de production cette nouvelle étape de sélection et de validation en respectant deux conditions :

- Il est impossible de confier cette tâche à un eAssistant qui dispose de peu de temps pour fournir l'énorme travail de synchronisation du plan du cours et des mots clés ainsi que la création du PowerPoint.
- Il est indispensable de trouver le bon équilibre pour mêler qualité d'enrichissement documentaire et temps de consultation. En effet, il ne faut pas « surcharger » le eCours de documents annexes car au vu des statistiques d'utilisation, qui fixent le temps moyen de consultation d'un eCours à 37 minutes et 53 minutes par utilisateur unique (les étudiants regardent le cours en plusieurs fois), on peut être sûr que les étudiants ne souhaitent pas rallonger cette durée. Le nombre d'articles mis en document annexe ne doit pas excéder un nombre raisonnable (entre 3 et 5) afin de ne pas effrayer l'étudiant. La lecture de documents annexes ne doit pas constituer une charge de travail supplémentaire mais soutenir le propos du cours afin de l'éclairer, d'en améliorer la compréhension.

Une distinction claire doit être établie entre la responsabilité de sélection et celle de validation. Les documentalistes ainsi que les bibliothécaires selon leurs spécialités, leurs préférences, leurs envies pourraient être affectées à un cours (et donc à un enseignant) afin de procéder à la sélection d'articles pertinents. Maîtrisant la recherche sur base de données et connaissant le contenu de ces dossiers, leur compétence est mise en valeur par cette nouvelle fonction. Le corpus d'article sélectionné doit cependant être soumis à la validation de l'enseignant du cours concerné.

L'intégration de l'enrichissement documentaire a lieu durant la deuxième phase du processus de production du eCours (p.83) et se décompose en 3 étapes (A, B, C ou C').

Figure 9 : Etapes de l'enrichissement documentaire

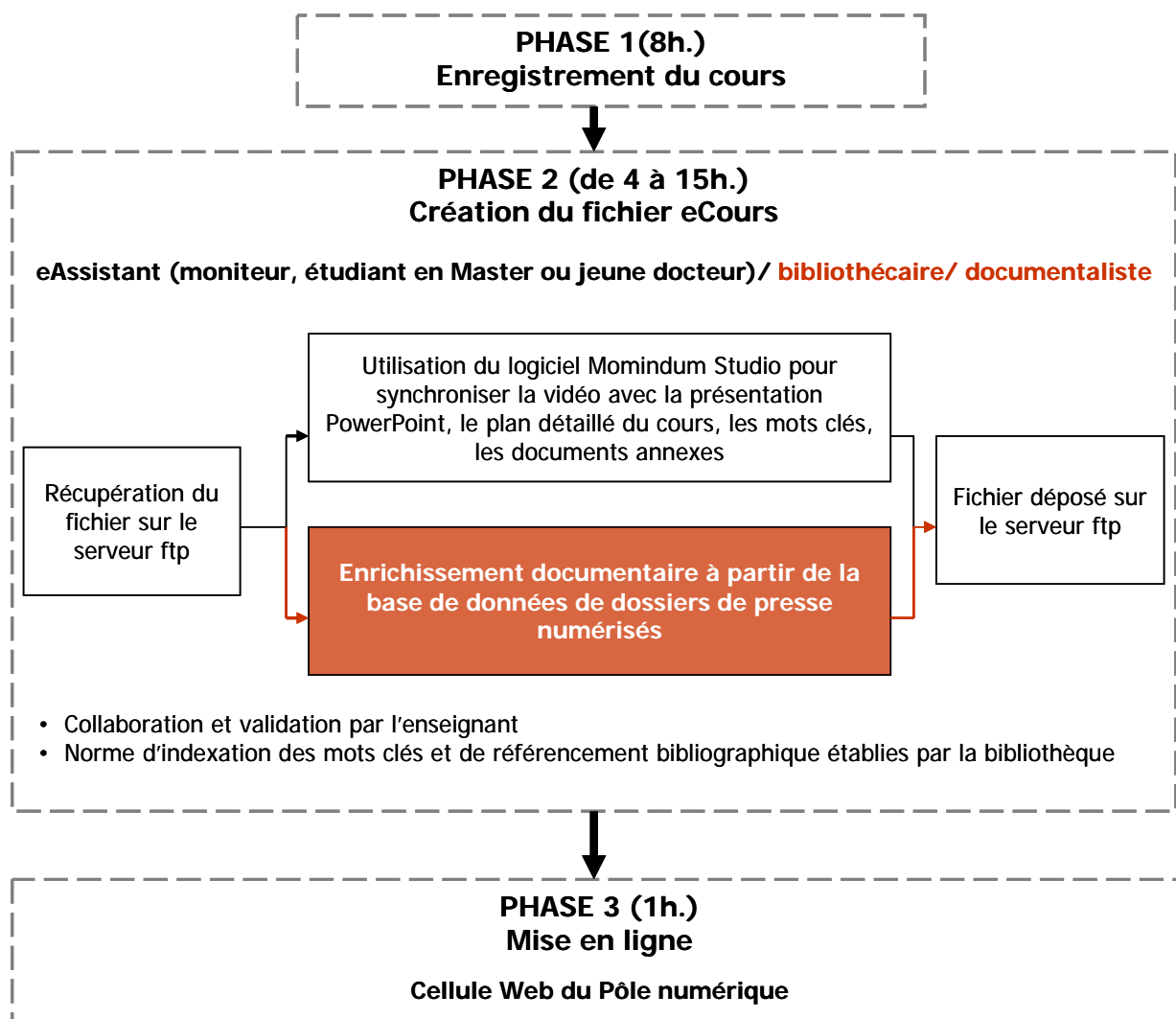


Ce scénario ne permet pas de synchroniser les articles au discours de l'enseignant, ce sont des documents annexes non synchronisés.

9.1.2.2 Intégration au processus de production

L'intégration de ces étapes ne bouleverse pas le processus de production d'un eCours car elles se font parallèlement au travail de l'eAssistant.

Figure 10 : Nouveau processus de production d'un eCours



L'enrichissement documentaire des eCours par des articles issus des dossiers de presse numérisés permet, selon cette méthode de :

- respecter les délais de mise en ligne
- valoriser une partie des collections de la bibliothèque
- mettre en avant les compétences des bibliothécaires / documentalistes
- ne pas créer de surcharge de travail pour l'eAssistant
- ne pas créer de surcharge de travail pour l'étudiant

9.2 Partenariat axé sur la formation grâce aux eMethodes

Une eMéthode est un format court (15 min max) tourné en studio et qui propose aux étudiants un focus sur un point particulier. En 2009, 8 modules ont été tournés dont 4 en français sur les thèmes suivants : l'art oratoire, l'exposé en histoire, la problématique, introduction à l'analyse d'un document iconographique et 3 en anglais portant sur la dissertation, l'utilisation de documents et la problématique.

En général, ces formats sont tournés par des enseignants de Sciences Po.

La création de eMéthode suit une procédure de réalisation en 3 phases :

- Ecriture du script (obligation d'introduire des exemples concrets, une introduction présentant les objectifs du module et le plan suivi)
- Préparation de documents à fournir (plan détaillé, liste de mot clés, documents annexes)
- Captation en studio

Une douzaine de eMéthodes sont en préparation pour l'année 2009, signe que le pôle numérique souhaite développer ce format.

La bibliothèque pourrait mettre en avant une collaboration avec la cellule eCours autour de deux types de eMéthodes : une première centrée sur la recherche d'information à partir de l'offre numérique de la bibliothèques et une deuxième centrée sur la recherche d'information sur Internet.

9.2.1 Dépasser l'offre de formation classique par la modernisation d'un service existant

La bibliothèque propose sur son site Internet des tutoriels en ligne présentant le catalogue, l'offre de revues en ligne ainsi que l'utilisation de la base de données des dossiers de presse. Elle offre également des guides thématiques au format pdf présentant les ressources électroniques en droit, économie et histoire. Ce service mis à disposition sur le site de la bibliothèque permet aux étudiants, chercheurs et professeurs de prendre connaissance de l'offre numérique de la bibliothèque. Très pratiques, ces guides et tutoriels sont idéals pour servir d'inventaire des outils disponibles pour la recherche de documents.

Le format des eMéthodes permettrait à la bibliothèque d'aller plus loin en offrant une présentation personnalisée, dynamique et pédagogique en proposant des exemples précis de recherche sur les bases de données de la bibliothèque par discipline.

Ces eMéthodes pourraient :

- ⇒ faire le tour d'une question générale comme par exemple : « où trouver des documents en droit ? » qui se déclinerait suivant les disciplines, sorte de « trucs et astuces » de la recherche par domaine à partir des outils proposés par la bibliothèque. Le but étant de présenter le panorama des principales ressources et outils informatiques (catalogue et bases de données)
- ⇒ prendre un exemple précis, sorte de cas pratique, l'intervenant se mettant à la place d'un élève qui cherche un type de document particulier et alors proposer une véritable méthode de recherche raisonnée (par quoi commencer, vers quelle base se diriger en premier, repérer les mots clés, initier aux notions logico-linguistiques élémentaires à l'interrogation des bases de données etc.). Le but étant de présenter les règles d'une démarche méthodique à travers différentes ressources.

9.2.2 Proposer un apprentissage à la recherche sur Internet

Un étudiant doit acquérir une triple compétence : disciplinaire, documentaire et technique, car la capacité à se documenter de manière autonome fait partie des savoirs dont la maîtrise est primordiale dans l'enseignement supérieur. L'une des missions de la bibliothèque est de veiller au développement de cette autonomie informationnelle. Les techniques de recherche sont en effet des spécificités des métiers de la documentation et des bibliothèques.

C'est pourquoi l'apprentissage de la maîtrise de l'information sur Internet peut faire l'objet d'un programme de eMéthodes. Former à l'usage critique du net ne signifie pas transformer les étudiants en documentalistes mais doit permettre de leur fournir une « boîte à outils » qui leur sera utile bien au-delà de leur formation à Sciences Po.

On peut envisager cette boîte à outils selon deux approches distinctes mais complémentaires.

9.2.2.1 Apprendre à chercher sur Internet

- ⇒ conseils pour optimiser une interrogation via les moteurs de recherche les plus utilisés (Google, Yahoo, Live Search etc.) :
- comprendre le principe d'un moteur de recherche

- connaître les mots clés « superstar »
 - comment adopter une démarche prédictive (quels mots ont toutes les chances d'être présents dans le document qui répondra à ma question ?)
 - connaître les syntaxes de requête et les particularités des moteurs de recherche (majuscule, accent, troncature etc.)
- ⇒ Application de ces conseils par l'explication d'une méthode de recherche étape par étape sur un thème, une question précise ou non à partir d'un moteur de recherche.

9.2.2.2 Apprendre à se tenir informé grâce à Internet en utilisant des outils gratuits, simples et efficaces

- ⇒ Apprendre à utiliser les fils RSS (qui permettent à l'internaute de suivre simultanément l'actualité de plusieurs sites Web et d'être alerté à chaque fois qu'une nouvelle information y est publiée)
- ⇒ Connaître les principaux agrégateurs de fils RSS, logiciels qui permettent de suivre plusieurs fils RSS en même temps

9.2.2.3 Avantages

La création de ces deux types de eMéthodes ont l'avantage de :

- répondre à la volonté d'une politique centrée usager
- mettre en avant des compétences des bibliothécaires / documentalistes
- permettre de sortir d'une logique de contrainte en sensibilisant l'étudiant par un format court, ludique et dynamique
- d'être utiles non seulement aux étudiants mais également aux chercheurs, professeurs et au personnel de Sciences Po.

Ce nouveau type de présentation associé au projet de plate forme originale proposée par le système eCours n'existant dans aucune autre grande école ou université pourrait faire de la bibliothèque de Sciences Po une institution pionnière dans ce domaine.

9.3 Évaluations et évolutions

Il serait intéressant de faire figurer ces nouveautés apportées aux eCours et aux eMéthodes dans les questionnaires de satisfaction envoyés aux élèves par le pôle numérique, afin de recueillir les suggestions, les critiques.

Comme pour tout type de projet, il est nécessaire de penser aux évolutions possibles pour les nouveaux produits mis en place par ce partenariat. Comme il en existe déjà pour les eCours, il serait possible de :

- de créer un groupe de réflexion constitué du chef de projet eCours, de bibliothécaires, documentalistes, d'enseignants, d'Assistants, d'un informaticien de la DSI ou de la bibliothèque afin de travailler sur les évolutions, les améliorations possibles, de pointer les difficultés rencontrées et d'y apporter des solutions.

OU

- d'intégrer au groupe de réflexion sur les eCours déjà existant les représentants de la bibliothèque impliqués dans les partenariats.

Les évolutions possibles d'un tel partenariat dépendent en partie des évolutions techniques apportées au logiciel Momindum ainsi qu'au futur portail académique encore en réflexion au sein de la bibliothèque. En effet, aujourd'hui, il est par exemple impossible de placer dans un document annexe d'un eCours des liens hypertextes pointant vers une référence du catalogue de la bibliothèque. Un travail mené sur ce problème permettrait par exemple d'envisager l'ajout de bibliographies interactives à l'intérieur des eCours, en fonction des références listées par l'enseignant, afin de connaître la disponibilité d'un ouvrage, sa côte et sa localisation. De même, un gros travail de fond pourrait être mené en amont, par la bibliothèque, en collaboration avec les enseignants dont les cours sont disponibles en eCours afin de les aider à faire figurer plus de ressources numériques dans leur bibliographies, notamment à ajouter des références d'articles scientifiques disponibles dans les bases de données et à plus long des références à la future collection d'eBooks de la bibliothèque. Cette évolution serait sans doute significative car elle permettrait à l'étudiant d'avoir un accès direct au texte intégral d'articles (après identification) par un simple clic à partir d'un eCours.

Conclusion

Le développement des TICE parallèlement à la généralisation de l'usage d'Internet a réellement bouleversé les modes d'apprentissage de l'enseignement supérieur. De nouvelles formes d'apprentissages sont ainsi apparues comme le *e-learning* ou plus récemment le *blended learning*. Une nouvelle dynamique d'un enseignement tourné vers les besoins de l'apprenant plutôt que vers la simple transmission d'un savoir s'est mise en place.

Les conditions optimales d'un enseignement à distance reposent sur la mutualisation des compétences, afin de produire la meilleure qualité de service. Les directions d'établissements d'enseignement supérieur se sont donc naturellement rapprochées de leurs directions des services d'information ou des services informatiques afin de mener à bien cette transformation. Force est de constater que ces établissements ont largement, tout du moins en France, négligé d'intégrer leurs bibliothèques à ces innovations, mettant ainsi de côté la position d'entité complémentaire qu'elles constituent dans le domaine de l'éducation. Joëlle Muller, en 2004 effectuait le constat suivant : « en matière de *e-learning*, les bibliothécaires sont encore peu impliqués mais concernés. » [3, MULLER, p.107]

Le campus de Sciences Po en créant, à la rentrée 2008, un pôle numérique au sein de sa Direction des Etudes et de la Scolarité, a marqué sa volonté de mieux traduire les évolutions du numérique dans son fonctionnement au quotidien, le tout autour d'un projet structurant : les eCours. Après une année de rodages techniques et organisationnels, ce nouveau système d'enseignement s'est parfaitement intégré au cursus des étudiants de Sciences Po. Au cours du bilan effectué à la fin de l'année scolaire 2008-2009, de nombreuses possibilités d'évolutions ont été suggérées dont l'idée d'un rapprochement étroit, autour de ce projet, avec la bibliothèque du campus.

Cette étude a tenté de présenter les premières pistes d'un partenariat bibliothèque – enseignement autour des cours en ligne. Une étude approfondie des usages, des méthodes de travail, et des services proposés par la bibliothèque et la cellule eCours nous a permis d'envisager une collaboration pouvant s'articuler autour de deux axes principaux : l'enrichissement documentaire des eCours grâce aux dossiers de presse numérisés et la mise en place de eMéthodes dédiées à l'apprentissage de la recherche d'information. La clé d'un tel partenariat réside dans la collaboration d'acteurs aux compétences diverses mais complémentaires, et dans la réelle synergie des pratiques pour donner aux étudiants, aux chercheurs, aux enseignants et à l'ensemble du personnel de Sciences Po un contenu riche et complet.

Bibliographie

Cette bibliographie est une bibliographie analytique classée par thème, puis par ordre alphabétique de titre. Elle comprend 60 références. Les recherches bibliographiques ont été arrêtées le 15 septembre 2009.

La rédaction des références bibliographiques est conforme aux normes :

- Z44-005. décembre 1987. Documentation. Références bibliographiques : contenu, forme et structure
- NF ISO 690-2 Février 1998 Information et documentation. Références bibliographiques : Documents électroniques, documents complets et parties de documents

Les références sont précédées d'un chiffre entre crochet qui correspond au renvoi dans le corps du texte. Les numéros correspondent à l'ordre de classement des références dans la bibliographie et non à l'ordre d'appel dans le corps du texte.

Sciences Po Paris : histoire et organisation

[1] BREZEL Sophie. Concevoir un portail documentaire académique : des pistes pour la bibliothèque de Sciences Po [en ligne]. Mémoire d'étude pour l'obtention du titre de conservateur de bibliothèque, ENSSIB, Paris, janvier 2009 [consulté le 20 juillet 2009]. 92p.

< <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-2043> >

Ce mémoire largement illustré d'exemples français et étrangers suggère des pistes d'orientation pour la bibliothèque de Sciences Po afin de faire évoluer le portail documentaire vers une architecture de briquesinteropérables et placer l'utilisateur au cœur de ses préoccupations.

[2] DESCOINGS Richard. Sciences Po. De la Courneuve à Shanghai. Paris, Presses de Sciences Po, 2007, 502p. ISBN 978-2-7246-0990-5

Cet ouvrage récent, signé du directeur de Sciences Po en retrace dans une première partie l'histoire, de la naissance de la fondation aux années 2000, décrit dans une deuxième partie ses missions (identité, recherche et projets éducatifs). Dans une dernière partie sont présentées les orientations et combats à mener par la nouvelle direction.

[3] MULLER Joëlle. La bibliothèque de Sciences Po, réhabilitation totale du bâtiment principal. Bulletin des bibliothèques de France, 2004, t.49, n°4, p.102-108. ISSN 0006-2006

Disponible en ligne : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-04-0102-001> > [consulté le 09 juin 2009]

Cet article résume la politique de travaux menée par la direction des Sciences Po pour la rénovation de la bibliothèque (organisation du projet, financement, équipements, choix architecturaux, nouveaux usages).

Formations à distance et e-learning

- Généralités

[4] BERNARD Michel, dir. Le e-learning : la distance en question dans la formation. Paris, l'Harmattan, 2005, 96p. ISBN 2-7475-77-25-2

Après une revue du phénomène du e-learning, deux usages des TIC dans l'enseignement sont analysés : un campus électronique et un projet européen de gestion mutualisée de contenus éducatifs. Cet ouvrage contient également deux outils extrêmement utiles : un glossaire de la formation et de l'enseignement à distance ainsi qu'une compilation des définitions du e-learning et de la formation à distance.

[5] CHIKH Azzeddine. Une approche méthodologique de réutilisation en ingénierie de document : application au *e-learning*. Document numérique, 2003, vol. 7, n° 1-2, p. 59-88. ISSN 1279-5127

Disponible en ligne : http://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=DN_071_0059
[consulté le 17/07/2009]

Un des rares articles présentant un nouvel axe de recherche : une approche méthodologique de la réutilisation en ingénierie de document appliquée au e-learning. La réutilisation est abordée sous deux dimensions : statique (objets manipulés) et dynamique (activités et acteurs impliqués).

[6] DE PRAETERE Thomas, WALCKIERS Marc. L'apprentissage collaboratif en ligne, huit avantages qui en font un must. Distances et savoirs, janvier 2004, vol. 2, p. 53-75. ISSN 1765-0887

Cet article relate quatre expériences d'apprentissage collaboratif en ligne et en tire les avantages de sa comparaison à son équivalent « présentiel ».

[7] GLIKMAN Viviane. Des cours par correspondance au « e-learning ». Paris, PUF, 2002, 304p. ISBN 2-13-052785

Cet ouvrage retrace à travers l'histoire des formations ouvertes et à distance en France et à l'étranger, la terminologie qui s'y rapporte, les organismes qui les proposent, les ressources qu'elles utilisent et les questions qu'elles soulèvent (la FOAD et la fonction enseignante, la recherche, la fonction « apprenante »).

[8] ZAY Danielle. Thème : formation à distance et partenariat. Distances et savoirs, février 2003, vol. 1, p. 317-324. ISSN 1765-0887

Cet article propose dans une première partie quelques définitions dans une approche diachronique du terme partenariat et dans une seconde partie une bibliographie ainsi qu'une webographie thématique sur le thème de la formation à distance et du partenariat.

- **Usage dans l'enseignement supérieur**

[9] AUDRAN Jacques, CHOPLIN Hugues, HRYSHCHUK Svitlana, PAQUELIN Didier, SIMONIAN Stéphane. Campus numérique et innovation pédagogique : l'hypothèse de la territorialisation. Distances et savoirs, mars 2006, vol. 4, p. 365-395. ISSN 1765-0887

Cet article pose la question de la relation entre l'innovation pédagogique et le développement des campus numériques.

[10] AVEROUS Michel, THOUZOT Gilbert. Campus numériques, enjeux et perspectives pour la formation ouverte et à distance. Rapport de mission d'expertise à l'attention du ministère de l'Éducation nationale, de la recherche [en ligne]. Paris, Cned, 2002, 66 p. [consulté le 13 juin 2009] <<http://www.education.gouv.fr/rapport/foadenjeux.pdf>>

Ce rapport dresse un état des lieux des TIC dans l'enseignement supérieur et de la FOAD (en France et au niveau international). Il fait diverses propositions sur les points suivants : évolutions statutaires et réglementaires, recrutement et formation des personnels, aspects techniques, organisation du paysage national et des actions internationales, aspects économiques et financiers.

[11] BERTRAND Isabelle. Les dispositifs de FOAD dans les établissements d'enseignement supérieur : transfert ou intégration ? Distances et savoirs, janvier 2003, vol.1, p. 61-78. ISSN 1765-0887

Cette étude met en lumière des dispositifs techniques, des mises en oeuvre, et des modèles d'enseignement à distance très diversifiés, ainsi qu'une bibliographie sur ce thème.

[12] BLONDEAU Jean-Marie, VINDEVOGHEL Monique. Autoformation éducative et enseignement universitaire « sur mesure ». 8èmes Journées Informatique et Pédagogie des Sciences Physiques de Montpellier [en ligne], 1998 [consulté le 2 septembre 2009]. 9p. <<http://www.inrp.fr/Tecne/Rencontre/Jipsp8/Pdf/Vindev2.pdf>>

Les auteurs de cet article un peu daté exposent des solutions pour introduire de nouvelles pratiques pédagogiques au sein d'un nouveau système d'information « sur mesure », centré sur l'étudiant tout en s'appuyant sur les nouvelles technologies.

[13] CHAPTAL Alain. Réflexions sur les technologies éducatives et les évolutions des usages : le dilemme constructiviste. Distances et savoirs, janvier 2003, vol. 1, p. 121-147. ISSN 1765-0887

Après avoir brièvement interrogé le concept de e-learning, cet article s'intéresse aux relations de celui-ci avec la question du renouvellement des usages dans l'enseignement.

[14] COMMISSION EUROPEENNE. Studies in the Context of the E-learning initiative: virtual Models of European Universities [en ligne], Bruxelles, PLS Ramboll Management, mars 2004, 228p. [Consulté le 16 août 2009]. <http://www.elearningeuropa.info/extras/pdf/virtual_models.pdf>

Le rapport de synthèse présente les résultats de l'étude stratégique sur les modèles virtuels d'universités, commandée par la DG Education et Culture de la Commission européenne

réalisée en 2002-2003 par une société de conseil danoise. L'étude repose sur des entretiens avec des représentants, experts et dépositaires nationaux et régionaux et propose un aperçu du niveau de l'intégration des TICE et du e-learning dans les universités européennes (universités pionnières, coopératrices, isolées, sceptiques), l'application des TIC dans le contexte organisationnel et éducatif, les questions de mobilité virtuelle, physique et sociale, les différentes approches nationales de l'intégration des TIC et du e-learning dans les universités européennes et en conclusion une série de recommandations au niveau national et universitaire.

[15] CROITY – BELZ Sandrine, DUPUY Raymond, VAYRE Emilie. Spécificité et rôle des rapports à autrui dans les conduites de formation d'étudiants en situation de e-learning. L'exemple des dispositifs universitaires français. Distances et savoirs, février 2007, Vol. 5, p. 177-200. ISSN 1765-0887

Article qui propose une synthèse du contexte d'émergence des dispositifs de e-learning (avantages, inconvénients).

[16] GARROT Thierry, PSILLAKI Maria, ROCHHIA Sylvie. Réflexion sur les enjeux du développement du e-learning à partir de l'étude de quatre universités européennes. Réseaux, mars 2009, n°155, p. 111-136. ISSN 0751-7971

Cet article analyse comment les universités européennes (Université de Nancy 2 et Université de Nice Sophia Antipolis ; Centre METID– Politecnico di Milano ; Université Marie Curie Sklodowska de Lublin - Pologne) se sont engagées dans le développement des projets e-learning, et quelles ont été les conséquences de ces investissements, tant du point de vue de l'offre de formations que de la gestion de ces activités par les établissements.

[17] GUILLEMET Patrick. PELLETIER Sylvie. Le tutorat à la Télé - université. Distances et savoirs, février 2005, vol. 3, p. 207-230. ISSN 1765-0887

Cet article expose le rôle de médiateur des tuteurs de la Télé université canadienne (insertion dans l'équipe pédagogique, médiation entre étudiant et institution).

[18] SIDIR Mohamed. Campus numériques. Document numérique, mars - avril 2007, vol.10, p. 107-126. ISSN 1279-5127

Cet article est construit autour de deux points : il porte d'abord un regard critique sur la modernisation de l'enseignement supérieur par le recours à l'enseignement à distance pour aborder par la suite les problèmes de déploiement de ce mode d'enseignement au sein des universités.

[19] SOUBRIE Thierry. Le présentiel allégé à l'université pour les grands groupes. Un dispositif au service de l'autonomisation des apprenants. *Distances et savoirs*, janvier 2007, vol. 5, p. 13-28. ISSN 1765-0887

Cet article rend compte d'une expérience d'hybridation d'un cours de première année de master de sciences du langage à l'Université Stendhal de Grenoble 3. Après avoir détaillé le dispositif et expliqué les choix faits, cet article dresse le bilan d'une année de fonctionnement et expose en conclusion certains des principes et des contraintes inhérents à ce type de formation.

- **Usage dans les bibliothèques**

[20] ALAIN Jean-Marc. Les services de bibliothèque pour la formation à distance. *Documentation et bibliothèques*, juillet - septembre 2003, vol. 49, n°3, p.105-111. ISSN 0315-2340

Cet article fait le point sur l'ensemble des services mais aussi des normes et directives (Canada, Etats-Unis notamment) mis en places par les bibliothèques dans les établissements supérieurs proposant une formation à distance.

[21] ASSOCIATION OF COLLEGE AND RESEARCH LIBRARIES (ACRL). Guidelines for Distance Learning Teaching Library Service [en ligne], janvier 2008 [consulté le 26 août 2009], 10p. <<http://www.ala.org/ala/mgrps/divs/acrl/standards/guidelinesdistancelearning.cfm>>

Normes et directives nationales adoptées et édictées par l'ACRL afin de souligner l'importance de l'appui qui doit être accordé aux bibliothèques rattachées à des établissements offrant de la formation à distance.

[22] BRINDLEY Lynne. The British Library and E-Learning. *International Federation of Library Associations and Institutions Journal*, 2005, vol. 31, n°1, p.13-18. ISSN 0340-0352

Disponible en ligne : <http://archive.ifla.org/V/iflaj/IFLA-Journal-1-2005.pdf> [consulté le 23/07/2009]

Cet article offre une vue d'ensemble de l'approche choisie par la British Library en matière d'apprentissage en ligne. Il décrit comment les ressources d'apprentissage en ligne de la bibliothèque sont utilisées par différents groupes d'étudiants. L'auteur aborde également quelques-uns des défis consistant à fournir un programme d'étude largement accessible et soulève les questions posées aux bibliothèques nationales par les nouvelles possibilités qu'offre l'apprentissage en ligne.

[23] BUNDY Alan, A window of opportunity . Libraries in higher education : Information as the currency of democracy. Library Management, 2003, vol. 24, n° 8-9, p. 396-400. ISSN 0143-5124

Cet article traite du rôle des bibliothécaires et des bibliothèques au travers du développement de l'enseignement conventionnel et à distance.

[24] CANADIAN LIBRARY ASSOCIATION (CLA). Guidelines For Library Support of Distance and Distributed Learning in Canada [en ligne], novembre 2004 [consulté le 26 août 2009], 9p. <http://www.cla.ca/AM/Template.cfm?Section=Position_Statements&Template=/CM/ContentDisplay.cfm&ContentID=3794>

Normes et directives nationales adoptées et édictées par la CLAL afin de souligner l'importance de l'appui qui doit être accordé aux bibliothèques rattachées à des établissements offrant de la formation à distance.

Usage des TIC dans l'enseignement supérieur

[25] BEN YOUSSEF Adel, HADHRI Walid. Les dynamiques d'usage des technologies de l'information et de la communication par les enseignants universitaires. Le cas de la France. Réseaux, mars 2009, n°155, p. 23-54. ISSN 0751-7971

Cet article est le résultat d'une enquête administrée auprès d'un échantillon de 615 enseignants universitaires en France durant l'année universitaire 2005/2006. Les auteurs proposent une démarche mesurant l'intensité d'usage des TICE dans le milieu universitaire permettant de mettre relief les déterminants d'usage des TICE par les enseignants du supérieur dans le milieu universitaire et de caractériser leur variété et leur intensité.

[26] BEN YOUSSEF Adel, RALLET Alain. Présentation – Usage des TIC dans l'enseignement supérieur. Réseaux, mars 2009, n°155, p. 9-20. ISSN 0751-7971

Article très utile car il définit clairement l'expression de e-learning ainsi que l'ensemble des notions qui lui sont associées.

[27] CASTILLO-MERINO David, SERRADELL-LÓPEZ Enric, VILASECA-REQUENA JORDI. Usage des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement supérieur. Réseaux, mars 2009, n°155, p. 55-80. ISSN 0751-7971

L'objet de cet article consiste à contribuer au débat mené autour de l'usage des TIC dans l'enseignement, en présentant une étude de cas testant la relation entre appropriation des TIC et performance des étudiants.

[28] CROZAT Stéphanie, MAJADA Manuel, SPINELLI Sylvain. SCENARISup : Un projet pour la gestion des contenus pédagogiques numériques dans l'enseignement supérieur [en ligne]. Montpellier, CNUR, 2003 [consulté le 16 août 2009]. <<http://edutice.archives-ouvertes.fr/docs/00/00/18/82/PDF/cnur03.crozat.pdf>>

Présentation du projet Scenarisup (Système de Conception des Enseignements Numériques Adaptables Réutilisables et Interactifs), solution technique et méthodologique qui permet de coupler les principes d'une chaîne éditoriale avec ceux d'un système de gestion de contenu. Les auteurs transposent les résultats de leurs recherches initiales (ingénierie des connaissances, ingénierie des documents) menées dans les secteurs de l'industrie et des services, dans le domaine de l'enseignement supérieur public (numérisation en masse, valorisation, réutilisation, échange de contenus et accompagnement des évolutions organisationnelles).

[29] DAHMANI Mounir, RAGNI Ludovic. L'impact des technologies de l'information et de la communication sur les performances des étudiants. Réseaux, mars 2009, n°155, p. 81-110. ISSN 0751-7971

Les auteurs cherchent à comprendre comment l'usage des TIC peut influencer sur les résultats des étudiants et sur leur future insertion professionnelle. Pour cela ils ajoutent une dimension économique à leur recherche en croisant l'environnement universitaire, le cadre socio-économique et les caractéristiques personnelles, à partir d'un ensemble d'étudiants en sciences économiques.

[30] GUILLARD Christiane. Les campus numériques et la rénovation pédagogique : enjeux et limites. In Actes des quatrièmes rencontres FORMIST, 8 juin 2004, Lyon [en ligne]. Lyon, FORMIST, 2004 [consulté le 6 juin 2009], 6p. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1845>>

Dans cette communication, Christiane Guillard analyse les difficultés des principaux acteurs de l'enseignement (enseignants et étudiants), le contenu de leurs enseignements, confrontés aux innovations technologiques mises en œuvre au service de la pédagogie dans les campus numériques.

[31] PERRIAULT Jacques. L'accès au savoir en ligne. Paris, Odile Jacob, 2002, 250p. ISBN 2-7381-1201-3

Jacques Perriault examine les différentes composantes et opportunités de l'offre de savoir en ligne.

Usage des TIC dans les bibliothèques

- **Bibliothèques numériques**

[32] BATTISTI Michèle, LAMOUREUX Mireille. 73e congrès de l'IFLA. Bibliothèques du futur : progrès, développement et partenariats. Documentaliste - Sciences de l'information, avril- mai 2007, vol. 44, p. 327-336. ISSN 0012-4508

Cet article est un compte rendu du congrès annuel de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques. Il restitue en un vaste panorama international les principaux thèmes abordés : la place des usagers dans les services d'information et de documentation, la progression du Web social et de la bibliothèque 2.0.

[33] BOUKACEM Cherifa. Une relecture du champ de la bibliothèque académique par ses potentialités éditoriales. In BROUDOUX Evelyne, CHARTRON Ghislaine, dir. Document numérique et société. Actes de la conférence DocSoc 2006 – semaine du document numérique. 1ère ed. Paris, ADBS Éditions, 2006. p. 87. ISBN 2-84365-089-5

A partir d'une étude mettant en résonance une analyse de la littérature et d'études de cas, cet article donne une image synthétique d'une démarche stratégique, construite et mobilisée autour du thème de la dématérialisation des documents. Il explicite et souligne le rôle et la valeur ajoutée des bibliothèques académiques dans la production de savoirs qui se fait sur la toile de manière collaborative et distribuée, parfois multidisciplinaire, par des lecteurs auteurs.

[34] CALENGE Bertrand. Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet. Edition du Cercle de la librairie, Paris, 2008, 261p. ISBN 978-2-7654-0962-5

L'auteur analyse la situation des bibliothèques face aux changements en matière de circulation de l'information et de pratiques culturelles. Il propose des méthodes et des outils susceptibles d'aider les bibliothécaires confrontés à ces évolutions (action auprès du public). Pour cela il trace une généalogie des pratiques professionnelles et de leur environnement, et esquisse les contours possibles des positionnements à venir.

[35] CASSAFIERES Cécile. Ressources audiovisuelles en bibliothèques universitaires. Organisation, contenus, accès. Bulletin des Bibliothèques de France, 2007, t. 52, n°2, p.17-22. ISSN 0006-2006

Disponible en ligne : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-02-0017-003>> [consulté le 17 juillet 2009]

Cet article étudie la place des ressources audiovisuelles dans l'enseignement et la recherche (e-learning, formation ouverte et à distance, disciplines liées à l'image, etc.). L'auteur analyse successivement les méthodes de travail appliquées à ce type de ressources dans les bibliothèques, leur contenu, leur diffusion et leur accès.

[36] FRESSARD Olivier. Paris VIII, pionnière en formation des usagers. Bibliothèque(s), décembre 2002, n°5-6, p. 31-33. ISSN 1632-9201

Cet article fait le point sur l'enseignement de la méthodologie documentaire à l'Université de Paris VIII (difficultés, évolution du rapport étudiant / enseignant).

[37] JACQUESSON Alain, RIVIER Alexis, Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux. Electre - Editions du Cercle de la Librairie, Paris, 1999, 377p. ISBN 2-7654-0716-9.

Cet ouvrage propose une clarification des enjeux et explicitation des techniques afin d'étudier l'usage et la nécessité des documents électroniques, matière première des bibliothèques numériques. Il analyse la réaction des bibliothèques, l'intégration des documents numériques dans le traitement bibliographique, le souci central de la préservation à long terme des supports numériques et les conséquences sur lecteurs.

[38] MORIN Nicolas. Contenus et services des sites Web des bibliothèques. Bulletin des bibliothèques de France, 2003, t. 48, n°4, p. 9-13. ISSN 0006-2006

Disponible en ligne : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-04-0009-002> > [consulté le 9 juin 2009]

Cet article présente l'offre des sites Web des bibliothèques en 2003 (contenus, services).

[39] NGUYEN Claire. Les services de référence virtuels en bibliothèque universitaire : enjeux, perspectives, débats. Bulletin des bibliothèques de France, 2006, t. 51, n° 3, p. 54-57. ISSN 0006-2006

Disponible en ligne : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-03-0054-009> > [consulté le 23 juin 2009]

Cet article fait le point sur la place des bibliothèques universitaires françaises, anglo-saxonnes et nordiques dans le domaine des services de référencement en ligne. L'auteur propose une analyse des choix techniques, organisationnels et politiques qu'implique ce type de service.

[40] PAPY Fabrice, dir. Les bibliothèques numériques. Paris, Hermès Lavoisier, 2005, 220p. ISBN 2-7462-1036-3

Traité collectif qui propose une diversité de points de vue émanant de professionnels des bibliothèques et de la documentation, de professionnels de l'édition et de chercheurs qui tentent de rendre visible, par leur contribution, la multiplicité des dimensions humaines, sociales, organisationnelles, intellectuelles, scientifiques et techniques dont sont porteuses les bibliothèques numériques. Le chapitre 10 est particulièrement intéressant, car c'est une des rares lectures qui aborde la question des relations entre enseignement à distance et bibliothèque, de plus il dispose d'une bibliographie très complète.

[41] ROES Hans. Digital libraries and education :trends and opportunities. D-Lib Magazine, juillet – août 2001, vol. 7, n° 7-8, 10p. ISSN 1082-9873

Disponible en ligne : <<http://www.dlib.org/dlib/july01/roes/07roes.html>> [consulté le 9 juin 2009]

L'auteur de cet article identifie des stratégies possibles pour les bibliothèques désireuses d'apporter leur participation dans le domaine de l'éducation, conséquence de l'impact des nouvelles technologies (bibliothèques numériques et environnements numériques de travail, environnements virtuels d'apprentissages). En conclusion il indique une série de stratégies pour les institutions et les bibliothèques.

- **Bibliothèques « hybrides »**

[42] ALEXANDER Wilma. Adaptive developments for learning in the hybrid library. Ariadne [en ligne], 2000, [consulté le 17 août 2009]. n° 24, 7p.

<<http://www.ariadne.ac.uk/issue24/sellic/intro.html>>

Cet article présente les activités du projet SELLIC (Science of Engineering Library, Learning and Information Center) mis en œuvre à l'université d'Edimburg afin de soutenir l'usage des ressources électroniques pour l'apprentissage et l'enseignement des sciences et de l'ingénierie.

[43] BOWLER Leanne, MITTERMEYER Diane. Etre bibliothécaire au XXIe siècle : comment donner un sens à l'information ? Documentation et bibliothèques, juillet -septembre 2006, vol. 52, n°3, p.197-199. ISSN 0315-2340

Dans cet article l'auteur expose ses questionnements autour de la formation des bibliothécaires en matière de conception pédagogique et notamment sur le partenariat entre bibliothécaire et professeur dans la formation à l'usage de l'information.

[44] FAUCHE Michel. Le bibliothécaire hybride ? Bibliothèque(s), décembre 2007, n°36, p. 32-33. ISSN 1632-9201

L'auteur s'interroge dans cet article sur la redéfinition du rôle et de la place du bibliothécaire confronté aux objets numériques (ressources en ligne, numérisation, services en ligne).

[45] LAHARY Dominique. Bibliothèque hybride mais... Bibliothèque(s), décembre 2007, n°36, p. 34-35. ISSN 1632-9201

Dans cet article l'auteur revient sur les origines et les définitions de la « bibliothèque hybride ».

[46] SALAUN Jean-Michel. Libre accès aux ressources scientifiques et place des bibliothèques. Bulletin des bibliothèques de France, 2004, t. 49, n°6, p. 20-30. ISSN 0006-2006

Disponible en ligne : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-06-0020-003>> [consulté le 17 juillet 2009]

Cet article aborde la place des bibliothèques face au libre accès aux ressources scientifiques selon quatre approches : fonctionnelle (rôles traditionnels respectifs des bibliothèques / édition, leur articulation dans le monde scientifique et leur déstabilisation par le numérique), historique, par discipline scientifique, économique.

- **Bibliothèques et ebooks**

[47] GARROD Penny. Ebooks in UK libraries: where are we now? Ariadne [en ligne], 2003, [consulté le 17 août 2009]. n° 37, 10p. <www.ariadne.ac.uk/issue37/garrod/>

Après avoir dans un premier temps présenté l'historique et les innovations technologiques liées au eBooks, l'auteur dresse le bilan de l'expérience eBook dans les bibliothèques anglaises.

[48] JONCHERE Laurent. Quel avenir pour le livre électronique dans les bibliothèques universitaires françaises ? Documentaliste - Sciences de l'Information, janvier 2005, vol.42, p.26-30. ISSN 0012-4508

Cet article propose un point succinct sur le développement de l'eBook début 2005, sa position par rapport au livre imprimé, les relations qui doivent s'établir entre les éditeurs, agrégateurs de contenus et bibliothèques dans le cadre d'expérimentations en projet. La dernière partie étudie les perspectives et les conditions de l'introduction du livre électronique en France dans les bibliothèques universitaires.

[49] TAYLOR David, E-books and the academic market: the emerging supply chain. Learned Publishing, 2003, vol. 16, n°1, p.70-73. ISSN 0953-1513

Disponible en ligne :

<<http://docserver.ingentaconnect.com/deliver/connect/alpsp/09531513/v16n1/s11.pdf?>

[pires=1252961450&id=52035758&titleid=885&accname=Guest+User&checksum=837008ABCB7972BE13A667DA51CE729](https://www.ceramics.com/pires=1252961450&id=52035758&titleid=885&accname=Guest+User&checksum=837008ABCB7972BE13A667DA51CE729)> (consulté le 17 août 2009)

Cet article étudie les nouveaux rapports logistiques (techniques, économique) établis entre les éditeurs et leurs clients (bibliothèques, librairies).

Culture informationnelle

[50] JUANALS Brigitte. La culture de l'information du livre au numérique. Paris, Hermès Lavoisier, 2003, 243p. ISBN 2-7462-0691-9

Cet ouvrage repère les modèles culturels de connaissance proposés par les livres et les dispositifs informatisés, non seulement dans les supports et techniques, les modes de rassemblement, de classification et d'accès à l'information, mais aussi dans la représentation et la mise en scène des données. En portant un regard critique sur la mutation des accès à l'information, devenue dynamique, hypertextuelle et interactive, l'auteur évalue dans quelle mesure elle peut aller dans le sens d'une démocratisation des connaissances.

[51] SERRES Alexandre. Culture informationnelle. In PAPY Fabrice, dir. Problématiques émergentes dans les sciences de l'information. Paris, Hermès Sciences, Lavoisier, 2008, p. 137. ISBN 978-2-7462-2110-9

Cet ouvrage, en particulier le chapitre 5 intitulé la Culture Informationnelle permet de définir clairement ce concept, d'en dégager les pistes de recherche en abordant les technologies de base, les institutions, les grandes options méthodologiques et les savoirs-faire.

TIC et méthodes de travail collaboratives

[52] BOUGHZALA Imed. Ingénierie de la collaboration : théories, technologies et pratiques. Paris, Hermès science publications, Lavoisier, 2007. 312 p. ISBN 978-2-7462-1839-0.

Cet ouvrage propose une synthèse des travaux existants, et un cadre pouvant servir de référence et suffisamment large pour s'appliquer à tout type de collaboration et de coopération. Il définit un cadre théorique terminologique, conceptuel et technologique du travail collaboratif, puis un cadre méthodologique permettant entre autres d'évaluer et de modéliser la collaboration. Il propose ensuite des études de cas pratiques.

[53] COURBON Jean-Claude, TAJAN Silvère. Groupware et Intranet : Applications avec Notes et Domino. Paris, Masson, 1997. Chap. 1, Le groupware et sa place dans le système d'information, p. 3-28. ISBN 2-225-83032-0.

Ce chapitre définit le contexte du travail collaboratif, présente les fonctionnalités du groupware et sa place dans le système d'information.

[54] DRAPIER Perrine. Développer la collaboration : étude préalable et propositions pour la mise en place d'un espace de travail collaboratif. 2008.120p. Mémoire DESS, INTD. 2008.

La première partie de ce mémoire définit les concepts, outils, conditions de réussite et méthodes de mise en place du travail collaboratif. L'auteur s'appuie sur les travaux d'Imed Boughzala et de Serge Levan, références en matière d'études sur les méthodes de travail collaboratif et de coopération. La deuxième partie concernant la méthodologie développée pour la préparation et la conduite des entretiens s'est révélée être d'une grande utilité.

Enquête sur les pratiques des utilisateurs dans les bibliothèques d'enseignement supérieur.

[55] BUI Céline, LEHNER Susanne, MORESI Nadia. Bibliosciences : étude des pratiques documentaires des usagers : quels services pour la bibliothèque de demain ? [en ligne]. Travail de Diplôme réalisé en vue de l'obtention du diplôme HES, Haute Ecole de Gestion, Carouge, 2006 [consulté le 17 juillet 2009]. 153 p. <http://doc.rero.ch/lm.php?url=1000,41,9,20070315144918RO/memoire_TD_Facult_SciencesGE.pdf>

Ce travail universitaire est une étude réalisée sur 7 bibliothèques universitaires afin d'en analyser les usages, les éventuels problèmes et d'en dégager des évolutions possibles.

[56] DESPRES - LONNET Marie, COURTECUISSÉ Jean-François. Les étudiants et la documentation électronique. Bulletin des bibliothèques de France, 2006, t.51, n°2, p. 33-41. ISSN 0006-2006

Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0033-005>> (consulté le 9 juin 2009)

Cet article présente les résultats d'une étude portant sur les pratiques des étudiants de l'université Lille III (histoire et sciences de l'éducation, premières et deuxièmes années) en matière de documentation électronique, menée dans le cadre d'un projet de recherche sur les transformations du rapport au savoir à l'ère numérique. Les auteurs proposent une analyse des différents dispositifs techniques d'information et de communication utilisés mis en regard avec les pratiques observées.

[57] FRAISSE Emmanuel, RENOULT Daniel. Les enseignants du supérieur et leurs bibliothèques universitaires : à propos d'un sondage récent. Bulletin des Bibliothèques de France, 1994, t. 39, n°4, p.18-25. ISSN 0006-2006

Disponible en ligne: <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-04-0018-002>> (consulté le 9 juin 2009)

Cet article un peu daté est une des rares études portant sur le rapport entre les enseignants et les bibliothèques dans le milieu de l'enseignement supérieur (primat des bibliothèques spécialisées, connaissance de l'offre et de la demande).

[58] MARESCA Bruno. Enquête sur les pratiques documentaires des étudiants, chercheurs et enseignants - chercheurs de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6) et de l'Université Denis Diderot (Paris 7).Credoc [en ligne], 2005, [consulté le 23 août 2009]. 93 p. <<http://www.credoc.fr/publications/abstract.php?ref=R238>>

Ce document livre les résultats d'une étude commandée sur les pratiques documentaires des étudiants, des enseignants et des chercheurs en sciences des Universités de Paris 6 et Paris 7 en 2005 par le rectorat de Paris et la Bibliothèque scientifique de l'Université Pierre et Marie Curie (BIUSJ). Elle livre un état des lieux concernant les attentes du public potentiel de la BIUSJ et contribue à la connaissance des pratiques documentaires des étudiants, des enseignants et des chercheurs des disciplines scientifiques. L'originalité de cette étude a consisté dans le fait que l'auteur a comparé deux populations d'utilisateurs : les utilisateurs « potentiels » (ensemble des étudiants, enseignants et chercheurs en sciences de Paris 6 et Paris 7), et les utilisateurs « effectifs » (qui fréquentent les différentes bibliothèques, d'enseignement et de recherche, de la BIUSJ).

[59] RENOULT Daniel. Enquêtes de publics dans les bibliothèques universitaires, où en sommes-nous ? Bulletin des Bibliothèques de France, 2006, t. 51, n°2, p. 5-9. ISSN 0006-2006

Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-02-0005-001>> (consulté le 9 juin 2009)

Daniel Renault propose un état des lieux des enquêtes de publics menées dans les bibliothèques universitaires. Pour cela, il présente dans un premier temps la nécessité d'analyser des pratiques sociales connues, puis la place des nouvelles technologies et enfin les fonctions fondamentales de ces bibliothèques.

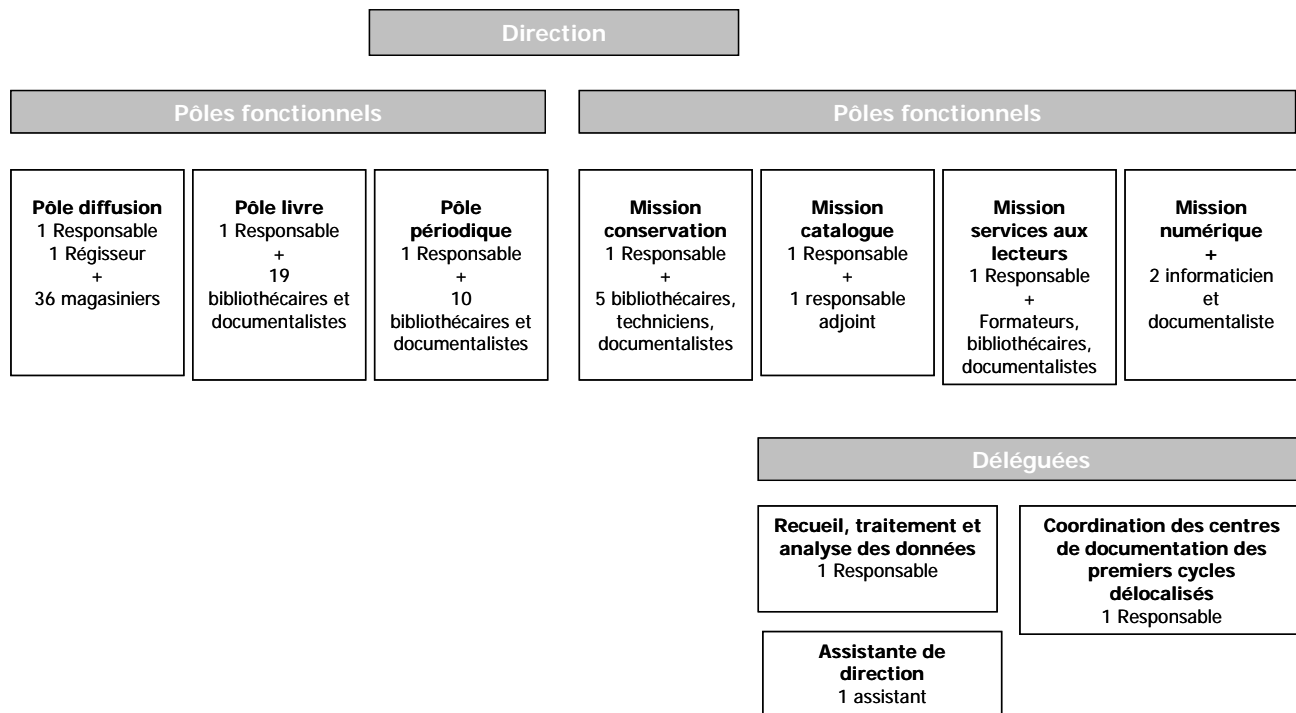
[60] RENOULT Daniel. Les étudiants parisiens et les bibliothèques universitaires. Le cas des lettres et sciences humaines. Bulletin des Bibliothèques de France, 2004, t. 49, n°5, p.80-86. ISSN 0006-2006

Disponible en ligne: <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0080-001>> (consulté le 9 juin 2009)

L'auteur livre les conclusions d'une enquête menée en 2003 dans le contexte du schéma Universités du 3^e millénaire, pour l'académie de Paris sur les étudiants en lettres et sciences humaines leur fréquentation des bibliothèques universitaires, leurs pratiques documentaires, leurs critiques et leurs attentes vis-à-vis des futures bibliothèques.

Annexes

Annexe 1 : Organigramme de la bibliothèque de Sciences Po (juillet 2009).



Annexe 2 : Liste des bases de données mises à disposition par la bibliothèque de Sciences Po.

PRESSE

Factiva : Accès à plus de 10.000 sources du monde entier en 22 langues : journaux, magazines, dépêches d'agence de presse. 20 accès simultanés possibles

Mediapart : Journal d'information numérique, indépendant et participatif.

Westlaw International : base de données juridique donnant également accès à de nombreux titres de presse internationale et à des transcriptions (radio, télévision)

Dossiers de presse numérisés : partie la plus ancienne (1945-1970 pour l'essentiel) du fonds de dossiers de presse de la Bibliothèque de Sciences Po qui est progressivement numérisée et consultable en ligne

SCIENCES SOCIALES

America History and Life: Contient les références d'articles avec résumé en langue anglaise de plus de 1700 revues analysées depuis 1954, d'ouvrages et de travaux sur l'histoire et la culture de l'Amérique du Nord de la Préhistoire à nos jours.

Blackwell Encyclopedia of Sociology Online : Ouvrage de référence de sociologie. Accès aux 1800 entrées de l'encyclopédie (allant de la simple définition à l'analyse de concepts), à une chronologie et à un lexique.

CIAO - Columbia International Affairs Online : Accès à des documents en texte intégral (working papers, actes de colloques, ouvrages, articles de revues, documents institutionnels, études de cas) sur les questions internationales. Mise à jour mensuelle. Possibilité de s'abonner à une liste de diffusion.

DNSA - Digital National Security Archive : Importante collection de documents primaires relatifs à la politique étrangère et militaire des Etats-Unis depuis 1945. 63000 documents déclassifiés accessibles via 30 collections (ex. : Afghanistan : The Making of U.S. Policy, 1973-1990 - The Berlin Crisis, 1958-1962 - China and the United States : From Hostility to Engagement, 1960-1998 -...)

EBSEES - Bibliographie européenne des travaux sur l'Europe de l'Est et l'Ex-URSS : Recense les travaux publiés entre 1991 et 2005 sur l'Europe de l'Est et l'ex-URSS en

Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Suisse dans les domaines suivants : sciences sociales, sciences humaines, littérature, linguistique et arts.

Encyclopedia of Islam Online: Accès au texte intégral des deuxième et troisième éditions de l'Encyclopedia of Islam (english version). La troisième édition dresse un panorama complet de l'Islam au XXe siècle et met l'accent sur les minorités musulmanes dans le monde. Accès aux articles par ordre alphabétique des entrées ou via un moteur de recherche

Encyclopaedia Judaica : accès en ligne à l'ensemble des articles de la seconde édition (2007) de l'Encyclopaedia Judaica, ouvrage de référence en anglais sur le judaïsme.

ERIC - Educational Resources Information Center : Base de données bibliographique réalisée avec l'aide du U.S. Department of Education, Institute of Education Sciences (IES) et donnant accès à plus de 1,2 million de notices d'articles dans le domaine des sciences de l'éducation

Historical Abstracts : Contient les références d'articles avec résumé en langue anglaise de plus de 1800 revues, d'ouvrages et de travaux en histoire mondiale (Amérique du Nord exclue) de 1450 jusqu'à nos jours.

IBSS - International Bibliography of Social Sciences : Contient les références d'une sélection de publications internationales : livres et articles de plus de 2600 revues en économie, science politique, sociologie et anthropologie depuis 1981.

IPSA - International Political Science Abstracts : Accès aux références bibliographiques d'articles de périodiques en science politique, droit public et relations internationales publiés dans le monde depuis 1975. Les résumés des articles en langue anglaise sont en anglais. Les résumés des articles publiés dans d'autres langues sont en français avec titres traduits en anglais

Online Encyclopedia of Mass Violence : Accès à des index chronologiques, des études de cas, des articles scientifiques, des analyses sur les violences politiques et sociales pour certains pays ainsi qu'à un glossaire des termes les plus utilisés dans le cadre de l'étude des génocides.

PAIS International : Contient des références bibliographiques d'articles de périodiques, d'ouvrages, de rapports gouvernementaux, de compilations de statistiques en sciences sociales et plus particulièrement dans les domaines de la politique sociale et des politiques publiques.

Politics and International Relations : a Sage full-text collection: Contient plus de 6500 articles en texte intégral provenant de 19 revues en science politique, relations internationales et area studies publiées par Sage.

Socindex with Full Text : Base de données en sociologie (près de 200 000 notices) comprenant des liens vers le texte intégral de 398 revues académiques, de monographies et d'actes de conférences.

ECONOMIE

Business Source Premier : Références et accès au texte intégral de plus de 7000 revues et magazines d'économie, de gestion et de marketing (dont Harvard Business Review, Administrative Science Quarterly, etc.) et à des informations sur les pays et les entreprises (Economic Reports from the EIU). Possibilité de créer des alertes de sommaires, de chercher par titre de revue ou par sujet.

Chelem : 3 bases de données reliées entre elles par une nomenclature géographique commune et un ensemble d'indicateurs spécifiques : CIN, Commerce international, PIB, Produit Intérieur Brut et BAL, Balance des Paiements. Les données sont disponibles depuis 1960 ou 1967 selon les séries.

Econlit : Référence depuis 1969 des articles, ouvrages et working papers en économie (avec résumés). Equivalent du Journal of Economic Literature.

NBER Working papers : Base de données des working papers du National Bureau of Economic Research. Pour accéder au texte intégral, choisir Publications puis Working papers. Recherche par auteur, mots du titre et du résumé, numéro du document. Possibilité de s'abonner gratuitement au NBER Monthly Digest pour recevoir la liste mensuelle des nouveaux working papers.

Palgrave Dictionary of Economics Online : Accès aux 1850 articles de la deuxième édition du dictionnaire anglais de référence en économie. 1500 universitaires contribuent à sa rédaction. Les articles sont accessibles par entrée alphabétique ou thématique

UN COMTRADE : UN Comtrade (United Nations Commodity Trade Statistics Database) contient des séries statistiques sur les importations et les exportations de produits, d'après les informations fournies aux Nations Unies par 200 pays déclarants. Données disponibles depuis 1962 et mises à jour quotidiennement. La recherche s'effectue en fonction de plusieurs nomenclatures produits : BEC (Broad Economics Categories), HS (Harmonized System), SITC (Standard International Trade Classification).

Regional Business News : Accès au texte intégral de 75 magazines d'affaires des différentes régions des Etats-Unis.

Source OCDE : Accès à l'ensemble des documents publiés par l'OCDE : ouvrages, périodiques, bases de données statistiques.

WorldBank WDI and GDF online : World Development Indicators Online (WDI) : accès à plus de 600 indicateurs du développement pour 208 pays et 18 groupes de pays de 1960 à 2005. Global Development Finance Online (GDF) : accès à plus de 200 indicateurs sur la dette extérieure et les flux financiers pour 136 pays en développement. Les données s'échelonnent de 1970 à 2014.

DROIT

Dalloz.fr : Accès aux six bases matières (Droit administratif, Droit civil, Droit des affaires, Droit du travail, Droit immobilier, Droit pénal) qui comprennent notamment les Revues Dalloz en texte intégral depuis 1990 (Recueil Dalloz, AJDA, RTD civil, RFDA...).

Doctrinal Plus : Base de données bibliographique d'articles de doctrine (Droit français). Plus de 220 revues sont analysées depuis 1993. Accès à la législation et à la jurisprudence citées ; texte intégral des revues Concurrences, Propriétés intellectuelles et Revue trimestrielle de Droit financier...

Editions Francis Lefebvre en ligne : Accès à la base Mementis (14 mementos) et aux bases Navis Droit des affaires, fiscal et social.

EUR-Lex : Portail de l'actualité du droit communautaire. Législation et jurisprudence de l'Union européenne : le Journal officiel des Communautés européennes depuis 1998 (en français, anglais, allemand,...), les Traités de l'Union européenne (dont les Traités de Maastricht, d'Amsterdam et de Nice), la législation en vigueur et en préparation.

Heinonline : Base de données juridique comprenant des documents officiels, de la jurisprudence et de la doctrine en texte intégral et en anglais (Amérique du Nord). La collection 'Law Journal Library' permet d'accéder au texte intégral de 1224 périodiques.

Lamyline Reflex / 2LR : Accès au fonds documentaire Lamy mis à jour en continu : le fonds officiel (textes officiels nationaux et communautaires, Traités, jurisprudence de Droit privé, jurisprudence de Droit public, jurisprudence européenne, autorités administratives), les ouvrages et les Revues Lamy.

Legifrance : Accès aux textes officiels français : le Journal officiel en texte intégral depuis 1990 et images PDF depuis 1947 ; les codes officiels en français, anglais, espagnol ; tous les textes législatifs (lois, ordonnances) et réglementaires en vigueur (ou abrogés s'ils ont été en vigueur ces quarante dernières années), les directives européennes et les textes qui les

transcrivent en droit interne, les arrêts du Conseil d'Etat qui annulent une disposition réglementaire pour excès de pouvoir. Conventions collectives nationales étendues. La jurisprudence administrative, judiciaire et constitutionnelle. Nombreux liens vers des sites institutionnels français et communautaires

Lexbase : Actualité juridique à travers un quotidien et quatre hebdomadaires thématiques, plusieurs bases de données qui, sous la forme d'un plan, donnent accès à des études synthétiques et à l'essentiel des sources jurisprudentielles et législatives applicables en France.

LexisNexis Jurisclasseur : Accès aux collections des jurisclasseurs, au texte intégral depuis 1995 de trois éditions de la Semaine juridique (générale, entreprise et affaires, notariale et immobilière). Recherche de jurisprudence et de doctrine (85 000 articles provenant de 150 Revues).

Lextenso : Accès au texte intégral de 13 revues juridiques : Bulletin Joly Bourse, Bulletin Joly Sociétés, Gazette du Palais, Petites Affiches, Répertoire du Notariat Defrénois, Revue des Contrats, Revue générale du Droit des Assurances, Cahiers sociaux du Barreau de Paris, Revue du Droit public et de la Science politique en France et à l'étranger.

UN Treaty Collection (ENG) / Collection des Traités des Nations Unies (FR) : Etat des traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général ; Notifications depositaires du Secrétaire général ; Copies certifiées des traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général ; Recueil des Traités des Nations Unies ; Série des traités de la Société des Nations ; Traités multilatéraux déposés de date récente ; Aperçu des réserves, des objections et des retraits.

Westlaw International : Accès aux informations de plusieurs juridictions (Etats-Unis, Canada, Australie, Union européenne, Royaume Uni, Asie Pacifique). Couverture complète des sources juridiques et législatives de l'Union européenne. Revues juridiques américaines en texte intégral.

REVUES

Cairn : Portail de revues francophones en sciences humaines et sociales avec accès au texte intégral des articles depuis 2001 ; comprend par exemple Critique internationale, Raisons politiques, Revue économique, Revue de l'OFCE, Revue française de science politique, Vingtième siècle (Presses de Sciences Po), Hérodote (la Découverte), Revue d'histoire moderne et contemporaine (Belin), Sociétés (de Boeck Université).

EJS - Electronic Journal Service : Accès aux sommaires de plus de 8410 revues depuis 1997 et au texte intégral de certaines d'entre elles selon les abonnements papiers souscrits par la bibliothèque

JSTOR : Base d'archivage électronique de revues en langue anglaise en texte intégral dans tous les domaines de la connaissance. La bibliothèque est abonnée à Arts and Sciences Collections I, II, IV et Complement regroupant les revues en sciences sociales (117 titres pour la I, 100 pour la II, 100 pour IV et 150 pour la Complement).

Nature : Accès au texte intégral des articles parus depuis **2004** dans Nature (éditeur : Nature Publishing Group).

Persée : Portail de revues scientifiques en sciences humaines et sociales développé par le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Donne accès aux revues : Revue française de science politique, Revue économique, Annales, Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, Matériaux pour l'histoire de notre temps, l'Homme, Revue de l'art, Vingtième siècle. ("Barrière mobile" de 4 ou 5 ans selon les titres).

Sage Journals Online - SHS Bundle : Accès au texte intégral de 350 revues éditées par Sage depuis les numéros de janvier 1999 dans le domaine des sciences humaines et sociales

Science : Accès au texte intégral des articles parus depuis **1997** dans Science Magazine (éditeur : American Association for the Advancement of Science).

Taylor & Francis - Politics & International Relations Collection : Accès en ligne au texte intégral de 119 périodiques édités par le groupe Routledge Talylor & Francis depuis les numéros de 1997 dans les domaines de la science politique, des relations internationales et des Area studies.

Taylor & Francis - Military & Strategic Studies Collection: Accès en ligne au texte intégral de 36 périodiques édités par le groupe Routledge Talylor & Francis depuis les numéros de 1997 dans les domaines des études stratégiques et militaires.

Wiley-Blackwell InterScience- Humanities and Social Sciences: Accès au texte intégral de plus de 400 revues éditées par Blackwell ou Wiley à compter des numéros de 1997.

E-BOOKS

Ebook Library – EBL : Plate-forme donnant accès à un catalogue de plus de 90.000 e-books en langue anglaise. Seuls les ouvrages achetés par la bibliothèque sont consultables en texte intégral.

Oxford Scholarship Online - Political Science : Plateforme de consultation d'E-books : accès en ligne au texte intégral des 72 ouvrages publiés en 2006, 2007 et 2008 par Oxford University Press dans le domaine de la science politique.

DICTIONNAIRES / ENCYCLOPEDIE

Encyclopaedia Britannica

Encyclopaedia Universalis

Encyclopédie Diderot et d'Alembert

Encyclopedia of Islam Online : Accès au texte intégral des deuxième et troisième éditions de l'Encyclopedia of Islam (english version). La troisième édition dresse un panorama complet de l'Islam au XXe siècle et met l'accent sur les minorités musulmanes dans le monde.

Encyclopaedia Judaica : Accès en ligne à l'ensemble des articles de la seconde édition (2007) de l'Encyclopaedia Judaica, ouvrage de référence en anglais sur le judaïsme.

L'Etat du monde : Portail des éditions la Découverte donnant accès aux ouvrages de référence en ligne *l'Etat du monde*, *le Nouvel Etat du monde*, *le Dictionnaire historique et géopolitique du 20e siècle* ainsi qu'à la *Chronologie du monde au 20e siècle*.

Frantext : Analyse et traitement informatique de la langue française, Corpus à dominante littéraire constitué de textes français du 16e au 20e siècle

Grand Robert de la langue française : Accès à la version électronique du dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. 100 000 mots et 325 000 citations accessibles via une liste alphabétique et un moteur de recherche.

Keesing's online : Accès à toute la collection du Keesing's Record of World Events depuis 1960 : interrogations thématiques ou chronologiques sur un pays, une organisation internationale, une personnalité, un événement.

Oxford Reference Online - Premium Collection : Base de données multidisciplinaire : accès à 130 dictionnaires (y compris les dictionnaires Oxford bilingues abrégés), à des encyclopédies, des ouvrages de références, des cartes et des illustrations.

Oxford Language Dictionaries Online : Accès au texte intégral des dictionnaires bilingues Oxford, version non-abrégée, English-French, French-English.

Oxford English Dictionary Online : Dictionnaire de référence de la langue anglaise. Suivi de l'évolution de 600 000 mots sur une période de 1500 ans

Palgrave Dictionary of Economics Online : Accès aux 1850 articles de la deuxième édition du dictionnaire anglais de référence en économie. 1500 universitaires contribuent à sa rédaction.

| |
|----------------|
| EN TEST |
|----------------|

Political Science Complete : Base de données donnant accès aux notices bibliographiques de 800 revues ainsi qu'au texte intégral de 365 périodiques et 165 ouvrages dans les domaines de la science politique, du droit et des relations internationales.